

S'accorder



ASSOCIATION

Cerep-Phymentin

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022





Les établissements mettant en œuvre les missions de l'association



Hôpital de jour André Bouloche : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris
01 42 46 08 60 - Courriel : hjpacerep-phymentin.org

Hôpital de jour EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 79 - Courriel : epiacerep-phymentin.org

Hôpital de jour du Parc Montsouris : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 45 88 89 54 - Courriel : hjmecerep-phymentin.org

Hôpital de jour USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 91 - Courriel : usisecerep-phymentin.org

COFI-CMP : 68, rue des Plantes - 75014 Paris
01 53 68 93 46 - Courriel : covicmpcerep-phymentin.org

CMPP de Courbevoie : 7-9, impasse Michaël Winburn - 92 400 Courbevoie
01 43 33 56 35 - Courriel : cmpp.cbvecerep-phymentin.org

CMPP Denise Weill : 25, rue d'Alsace - 75010 Paris
01 48 24 76 14 - Courriel : cmppcerep-phymentin.org

CMPP Saint-Michel : 6, allée Joseph Récamié - 75015 Paris
01 45 30 03 06 - Courriel : cmpp.saintmichelcerep-phymentin.org

IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris
01 42 00 53 15 - Courriel : secretariat.imecerep-phymentin.org

Crèche : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : crecheecerep-phymentin.org

COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris
01 40 44 12 27 - Courriel : formation@cop.es.fr



Sommaire

Membres du conseil d'administration	5
Mot du président.....	6
Editorial de la direction générale	8
Politique économique, budgétaire et comptable	9
Bilan social : l'accompagnement des équipes en 2022	10
Démarche qualité	16
Hôpital de jour Centre André Bouulloche.....	19
Hôpital de jour EPI.....	37
Hôpital de jour du Parc Montsouris	49
Hôpital de jour USIS	61
COFI CMP	69
CMPP de Courbevoie.....	79
CMPP Denise Weill.....	91
CMPP Saint-Michel.....	107
Institut médico-éducatif	117
La crèche préventive et thérapeutique	135
COPES.....	143
CSE	157
CSE/SSCT	163

Membres du conseil d'administration



Président : Professeur Bernard Golse
Vice-président : Docteur Jacques Angelergues
Trésorière : Mme Odile Naudin
Secrétaire : M. Xavier Moya-Plana
Secrétaire adjoint : Docteur Chaudoye
Administratrice : Docteur Martine Agman
Administrateur : M. Sébastien Beauval
Administratrice : Mme Corinne Ehrenberg
Administrateur : Docteur Denys Ribas
Administratrice : Mme Nicole Pernot



Mot du président

En guise d'ouverture

S'accorder, se désaccorder, se réaccorder

« La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil » Frédéric Nietzsche

La musique compte infiniment dans ma vie et je suis donc très heureux que la métaphore musicale ait été choisie comme fil rouge de ce rapport d'activité.

Dans mon champ professionnel, quand je pense à la musique, je pense tout d'abord au bébé et à tout ce que Daniel N. Stern¹ nous a apporté avec son concept d'accordage affectif tout en sachant que la clinique du bébé nous permet aussi de penser la clinique des pathologies archaïques ainsi que celle des institutions².

Le concept d'accordage affectif ou d'harmonisation des affects³ peut nous aider, me semble-t-il, à nous représenter le travail des équipes et le fonctionnement d'une association comme la nôtre.

Ce concept renvoie en effet à l'idée des instruments d'un orchestre qui s'accordent avant de jouer ensemble de manière synchrone (du point de vue rythmique) et ajustée (du point de vue tonal).

On sait qu'il n'y a pas d'accordage affectif idéal au sens statique du terme mais seulement d'un point de vue dynamique : l'important est de pouvoir se réaccorder après des moments de désaccord ce qui vaut d'ailleurs tout autant pour les dyades mère/bébé que pour les couples ou les institutions.

Si l'accordage affectif est un moyen de se reconnaître par la spécificité du style interactif et d'être en résonance émotionnelle en-deçà des mots, la synchronisation des flux sensoriels est une condition sine qua non de l'accès à l'intersubjectivité et donc à la subjectivation.

¹ D.N. Stern, *Le monde interpersonnel du nourrisson – Une perspective psychanalytique et développementale*, P.U.F., Coll. « Le fil rouge », Paris, 1989 (1^{ère} éd.)

Dans la dernière partie de sa vie, D. Stern est devenu conseiller artistique et scientifique du prestigieux New York City Ballet, et c'est quelque chose dont il parlait avec un enthousiasme et un plaisir aussi intenses que contagieux.

Pour lui, les interactions précoces mère/bébé valaient précisément comme un véritable ballet, et il les évoquait souvent sous l'angle d'une authentique chorégraphie.

Peu avant son décès en 2012, un projet nous avait été proposé à tous les deux, celui d'assister à des répétitions des ballets de l'Opéra de Paris, et de faire, chacun, nos commentaires en tant que spécialistes du bébé, lui à partir de ses connaissances dans le champ de l'art de la chorégraphie, moi à partir de ma formation de musicien.

Ce travail d'entrecroisement des regards qui devait faire l'objet d'une émission télévisée ne s'est hélas jamais concrétisé, mais à cette occasion, j'avais ressenti avec beaucoup d'émotion combien nos façons de voir et de penser le bébé étaient complémentaires et profondément ancrées dans le monde de la musique.

² B. Golse, La psychose à partir de la clinique du bébé, ou entre corps et institution : l'instauration, 73-89, In : *Le bébé et ses institutions* (sous la direction de P. Delion), Érès, Ramonville Saint-Agne, 2001

³ Ces deux termes ont été choisis comme traduction française du terme anglais original « affective attunement » dont la racine étymologique « tune » fait précisément référence à la musique. Cela étant, les mécanismes de l'accordage affectif ne passent pas que par la voix et par le canal auditif mais par toutes les modalités sensorielles et ce sont les notions d'harmonie et de synchronie qui importent au premier chef.

A partir de là, portons plus loin la métaphore de l'accordage et de la synchronie dans le cadre de l'institution, c'est-à-dire de la « constellation transférentielle⁴ » à l'œuvre au sein des établissements :

- *L'accordage affectif se doit de fonctionner de manière vivante entre les patients et nous, mais aussi entre les différents membres de l'équipe*
- *Au niveau associatif, la synchronisation des rythmes institutionnels fonde l'identité groupale (associative) tout en garantissant une différenciation suffisante de chacun des établissements.*

Il me semble que dans un contexte aujourd'hui fort dissonant, le CEREP envoie sans relâche un message suffisamment harmonieux pour être souligné et c'est évidemment un point dont nous pouvons tous être collectivement fiers.

Bien entendu (c'est le cas de le dire !), il en va de l'harmonie comme de la santé mentale au sens de D.W. Winnicott : l'harmonie ne se définit pas plus par l'absence de dissonance que la santé mentale ne correspond à l'absence de symptômes, la question étant de savoir ce que nous faisons de créatif avec nos « grains de folie » et avec nos dissonances.

On a pu dire qu'il n'y avait pas de musique moderne ou de musique classique, mais seulement de la musique ... bonne ou mauvaise !

Alors, dans nos institutions, s'il y a la musique des patients et celle des professionnels - musiques de la vie, musique des souffrances, musique des soins – peu importe les générations pourvu que ces musiques soient justes et sans fausse note.

Nos patients jouent leur partition et nous proposent un rythme, à nous de nous y inscrire sans se demander qui conduit la danse ?

Martial Solal disait qu'improviser c'est avoir le sentiment de se tromper sans cesse et de se rattraper toujours.

Telle est sans doute notre tâche primaire.

Vive la musique et vive le CEREP !

Bernard Golse

⁴ P. Delion, *La constellation transférentielle*, Érès, Coll. « Le Carnet-Psy », Toulouse, 2022

Editorial de la direction générale

La partition de 2022 n'a pas été simple à jouer pour les professionnels des équipes du CEREP PHYMENTIN à plusieurs titres.

Souvenons-nous des nombreux mouvements de professionnels dans les équipes ainsi que des postes vacants.

L'effet de sidération est retombé face à la crise sanitaire et à ce qu'elle a engendré. La fatigue s'est atténuée, le sens de l'activité humaine et professionnelle a été retrouvé, progressivement et partiellement.

Le CEREP PHYMENTIN n'a pas fait exception à la règle concernant ses activités de soin. Les files actives de patients ont augmenté quand elles le pouvaient en regard des durées de prises en charge et des listes d'attentes qui se sont allongées. Il est toujours très compliqué de trouver une place en CMPP, en IME ou en hôpital de jour en Ile-de-France.

Plus de citoyens en nécessité de soins et moins de professionnels de santé en France. Malgré cela les politiques de santé ne changent pas avec toujours autant de tableaux, d'enquêtes, de gestion, de management, de réformes, d'idées insensées censées révolutionner le soin. Bref, encore cette performance publique !

En 2022 le CEREP PHYMENTIN a continué de faire face à ces politiques dévoreuses d'institutions, d'équipes, de sens clinique. Nous avons pensé après le COVID, certainement naïvement, que nos femmes et hommes politiques avaient changé et qu'ils avaient pris la mesure des choses, de l'état de notre système de santé, de nos institutions, de la nécessité des liens entre les êtres humains. Erreur.

Alors, en réponse à cette cacophonie, nous avons éprouvé plus que jamais la nécessité de nous accorder en interne dans chaque institution, entre professionnels, entre une équipe et une direction, avec les partenaires parfois très sinistrés, mais aussi avec les exigences des politiques publiques.

Parallèlement, durant cette année 2022 les professionnels et les équipes se sont massivement inscrits dans les formations en inter ou en intra, avec un désir exprimé de retrouver du sens à sa pratique, des liens professionnels et de parler de ce qui fonde l'activité, la clinique.

Enfin, nous pourrions dire que tout comme la musique, l'institution est une expérience, elle se vit. Elle se vit au quotidien à l'hôpital de jour du Parc Montsouris, à l'EPI, à l'IME, au CMPP Denise Weill, au COPES, à l'hôpital de jour Centre André Bouloche, au CMPP de Courbevoie, au CMP COFI, à la crèche, au CMPP Saint-Michel, au siège et à l'USIS. Le CEREP PHYMENTIN a continué en 2022 de prendre soin de ses institutions.

Politique économique, budgétaire et comptable

La campagne budgétaire 2022 s'est déroulée conformément aux procédures cependant, l'association a connu un exercice budgétaire et comptable très particulier. Son budget a très nettement augmenté atteignant un niveau de 11,5 millions et il a changé de morphologie en raison de plusieurs événements :

- L'augmentation de la valeur du point conventionnel de 3,82 euros à 3,93 euros pour l'ensemble des salariés de l'association ;
- L'attribution de l'indemnité LAFORCADE pour les salariés du médico-social, étendue à toutes les fonctions, ainsi qu'aux salariés du COPES, de la crèche et du siège ;
- L'ouverture de la crèche à visée préventive et thérapeutique, avec la découverte d'un nouveau cadre budgétaire et de nouvelles tutelles, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la DFPE de la Mairie de PARIS (Direction Famille Petite Enfance) ;
- La fusion avec le CMPP de Courbevoie.

Ces mesures nouvelles ont eu pour effet d'une part d'augmenter significativement la masse salariale brute et donc les charges au budget, ainsi que les produits.

Sur le plan des dépenses, nous avons pu observer une augmentation importante de l'achat d'outils informatiques (portables et postes fixes) soit pour du renouvellement de matériel, soit pour répondre aux nouveaux besoins.

Sur le plan financier, la trésorerie de l'association a été améliorée dès la fin de l'année 2022.

L'association présente cette année un excédent de 580 K€.

Bilan social : l'accompagnement des équipes en 2022

Après deux années très agitées en termes de continuité, l'année 2022 a été une année plutôt constante, sans rupture. Cependant, la crise COVID a laissé place à une prise de conscience des salariés dans le monde du travail : travailler autrement, en se donnant les moyens de concilier vie professionnelle et vie privée, en questionnant le sens même du travail.

Cette réalité « d'après confinement » a pris tout le monde de court et nous interroge, en tant que service des ressources humaines, sur l'accompagnement des équipes et des professionnels dans cette période où chacun cherche son équilibre.

L'équipe du siège a toujours œuvré pour être à l'écoute de chacun, collectivement comme individuellement : en renforçant chaque année le dispositif de formation pour améliorer les compétences et permettre aux professionnels d'investir leur poste ; en accueillant chaque nouveau salarié au siège pour se présenter et l'informer ; en permettant la mise en place de réunions de « droit d'expression » dans tous les établissements ; en accompagnant les projets et en étant présente régulièrement au sein des établissements pour rencontrer les équipes.

Pourtant, nous n'avons pas pu éviter les nombreux départs cette année, dont 5 directions d'établissement. Nous avons pu remplacer l'ensemble des postes mais ces changements de directions n'ont pas été sans conséquence sur l'activité des établissements et du siège.

Si, au niveau des directions nous avons pu recruter, à l'instar de notre secteur, nous avons subi de plein fouet les problèmes de recrutement sur certains postes : assistant(e)s de service social, infirmier(e)s, éducateur(trice)s spécialisé(e)s, auxiliaires de puériculture et éducateur(trice) de jeunes enfants. Nous nous sommes orientés vers l'alternance avec la création d'un poste de chargé qualité au siège et un poste d'éducateur spécialisé dans un établissement et nous continuons à accueillir de nombreux stagiaires.

L'année 2022 c'est aussi l'année de la signature de notre accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail, après une dénonciation du précédent accord en 2017. Nous avons pris le temps de négocier ce nouvel accord afin que chaque élément soit discuté avec les délégués syndicaux. Ce temps nécessaire nous a permis de faire murir le projet initial et d'aboutir à une annualisation du temps de travail qui permet de déployer l'activité des établissements, de protéger les acquis actuels de notre convention, de maintenir l'équité de traitement sur le temps de travail.

L'année 2022, c'est la prime Ségur ou Laforcade pour tous les professionnels du sanitaire et du médico-social. Si en 2021, la prime Ségur a bénéficié à tous les professionnels du sanitaire, en 2022, seuls certains professionnels du médico-social étaient éligibles à cette prime. L'association a alors pris la décision d'octroyer cette prime à tous les professionnels du médico-social, considérant l'égalité de traitement et partant du principe que tout professionnel dans un établissement participe au soin.

Et enfin 2022, c'est l'agrandissement de l'association avec la crèche, son ouverture avec l'accueil des premiers bébés en mai 2022 ; le projet de fusion avec l'Association Médico-Psychologique de Courbevoie et l'intégration du CMPP au sein du CEREP, au 1^{er} octobre 2022. Pour ces deux projets finalisés en 2022, l'accompagnement des équipes était très important, que ce soit pour construire une nouvelle équipe à la crèche ou accueillir une équipe déjà en place au CMPP de Courbevoie. Dans les deux cas nous avons pris le temps de tous les rencontrer.

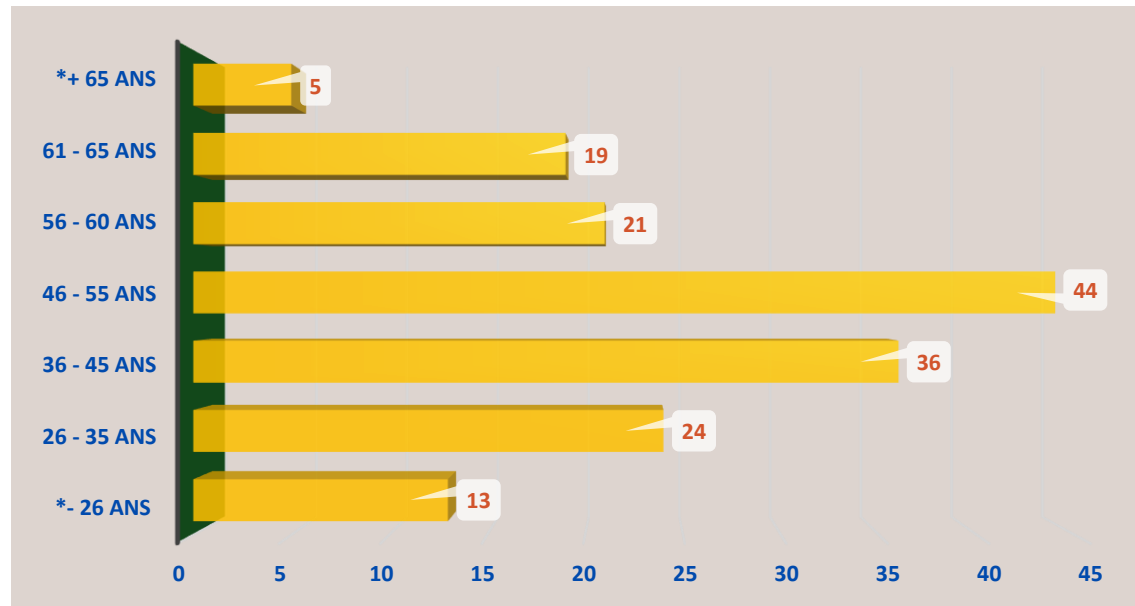
La crise sanitaire passée, nous restons cependant vigilants et investis car les équilibres sont fragiles, les turn-over fatiguent les professionnels en place et les directions doivent y faire face. L'association continuera de soutenir et de fédérer autour d'un projet commun : « le travailler ensemble ».

Au 31 décembre 2022, un effectif global de 162 salariés pour 115,73 ETP, pour une masse salariale de 4 06149,41 euros.

Répartition : 22 % d'hommes et 78 % de femmes

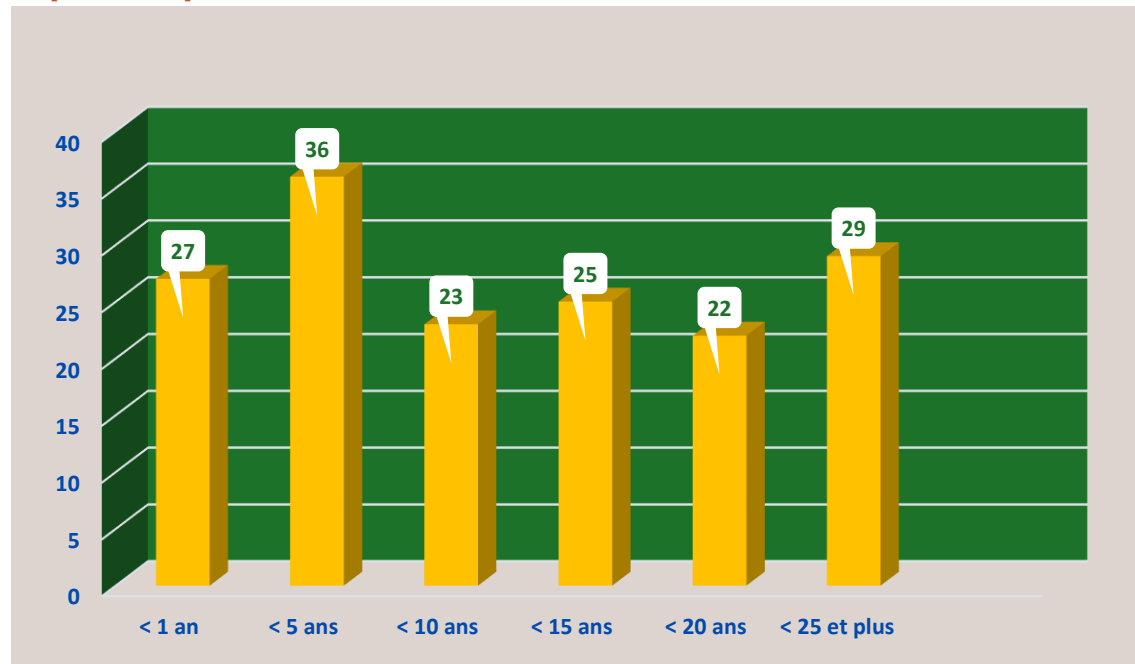


Répartition par âge : effectif global



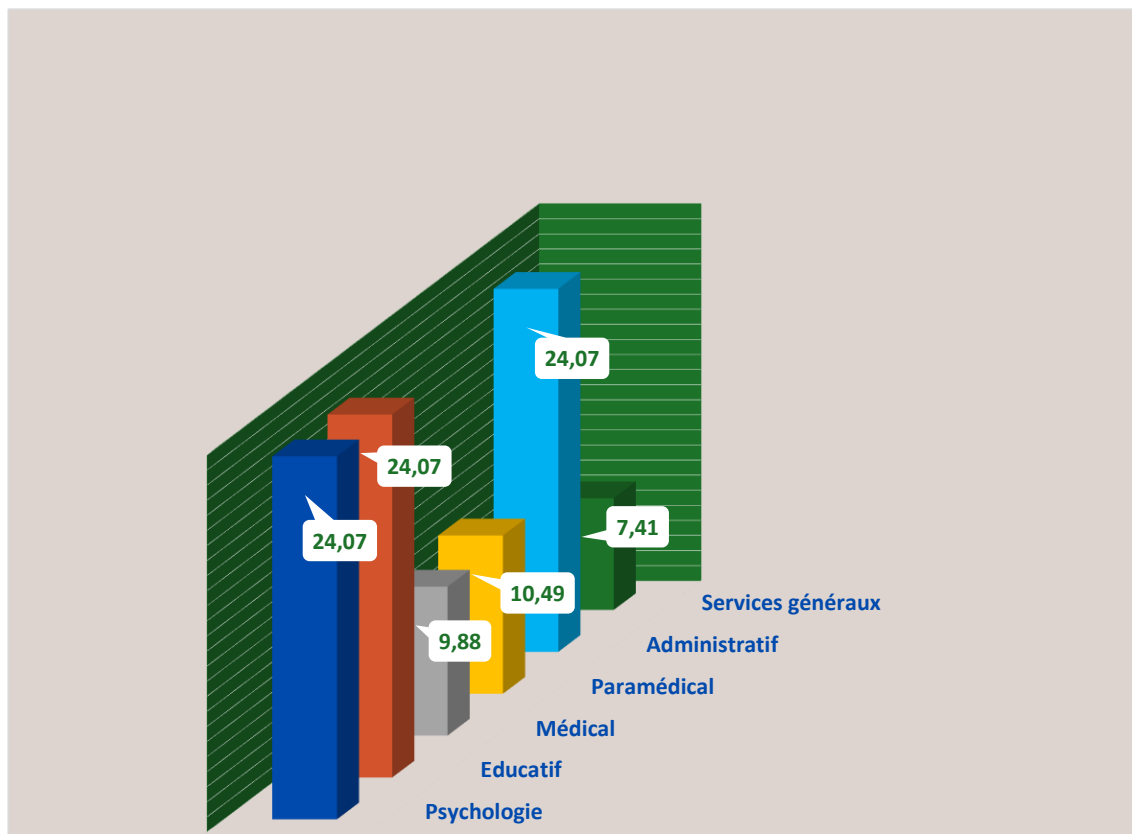
L'âge moyen est de 45 ans.

Répartition par ancienneté



99 salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté et 29 salariés ont plus de 25 ans d'ancienneté. Cela permet une stabilité dans les équipes

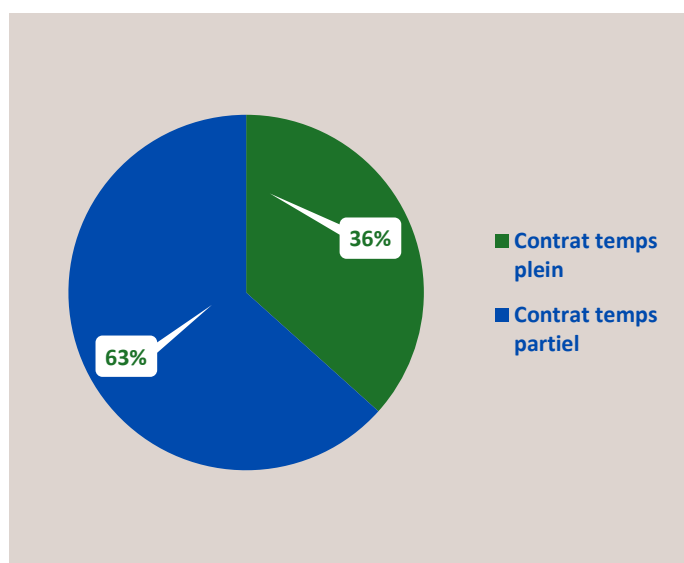
Répartition par catégorie socio-professionnelle : effectif moyen en pourcentage



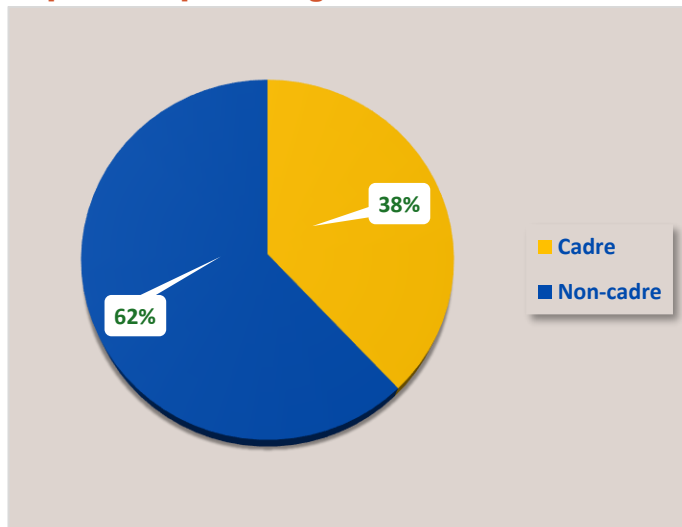
En 2022, la tendance n'a guère évolué sur les problèmes de recrutements, nous continuons à rencontrer des difficultés sur certains postes comme pour les assistant(e)s sociaux(ales), les éducateur(ric)e(s) spécialisé(e)s et les infirmier(ère)s. Le travail social reste de plus en plus important dans les prises en charge.

D'autres postes-clés comme les agents de service intérieur, les maîtresses de maison et les agents de maintenance font l'objet de réflexions pour pouvoir soulager les professionnels en place et pour répondre aux besoins des établissements.

Répartition par contrat de travail



Répartition par collège

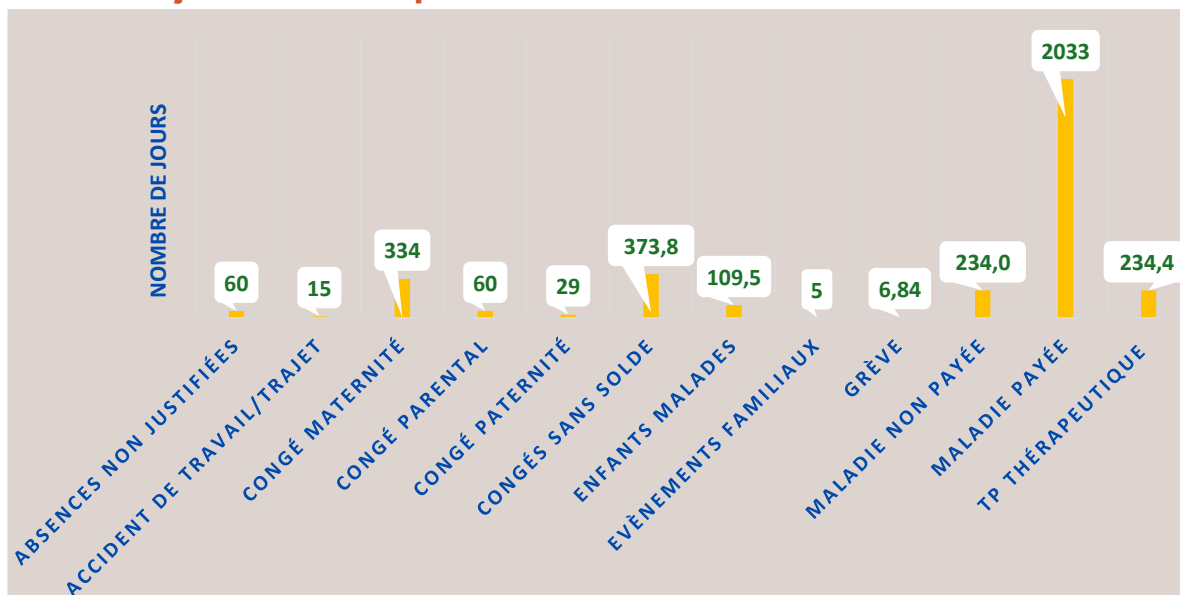


Les indicateurs sur la répartition par contrat et par collège : nous sommes dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022, 32 CDI et 13 CDD ont été signés. 36 départs ont eu lieu dont 14 fins de contrat CDD, 2 départs à la retraite, 1 rupture conventionnelle, 16 démissions et 4 licenciements. Le turn-over représente 18 % sur les CDI. Un taux qui reste important et identique à l'année dernière. Cependant, nous enregistrons moins de départs que l'année dernière et un nombre de CDD signés qui continue de baisser. Les démissions sont encore le fruit de la situation après COVID : nouveau projet professionnel, rapprochement de son lieu d'habitation, départ en province.

Avec les problèmes de recrutement rencontrés tant au niveau des CDI que des CDD, cette année nous avons fait plus appel à l'intérim pour combler les postes vacants.

Nombre de jours d'absence par motif d'absence



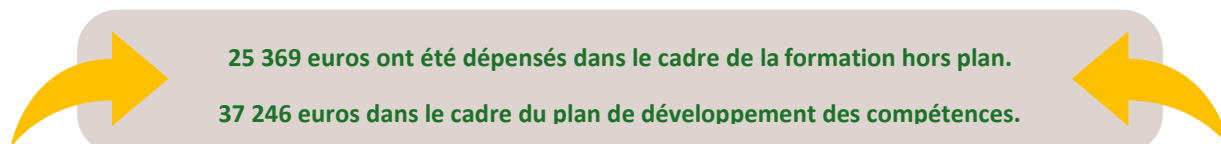
Sur la totalité des absences, le nombre a augmenté cette année : on enregistre 3 494 jours d'absence, soit un ratio de 8 %.

S'agissant de l'accident de travail/de trajet le nombre est en baisse, 15 jours d'absence pour un seul salarié.

Nous restons toujours très vigilants sur l'absentéisme avec un travail très étroit que nous continuons à mener avec la médecine du travail surtout concernant les visites de reprise après de longs arrêts. Les visites de pré-reprise sont encouragées afin que le retour soit mieux préparé.

La formation

Concernant la formation professionnelle, l'année 2022 a été très mitigée. Les demandes de formations collectives inter-établissements CEREP-PHYMENTIN, dans le cadre du plan de développement des compétences, n'ont pas pu être toutes organisées. D'autres, en revanche, ont pu être menées pour préparer la certification des hôpitaux de jour et du COFI-CMP.



Sur le plan du développement des compétences, 54 demandes ont été faites par les salariés et les établissements, 43 ont obtenu un avis favorable et seulement 24 ont pu se réaliser cette année. Les motifs sont nombreux : annulation de la formation, salarié en arrêt de travail, démission.

Cette année, nous avons signé deux contrats en alternance, un contrat d'apprentissage et un contrat de professionnalisation, l'un pour une durée d'un an et l'autre pour une durée de deux ans.

Nous continuons cette année à ouvrir les formations proposées par notre centre de formation le COPES aux salariés de l'association : 9 formations ont été suivies.

Soins et cliniques

Autisme, psychose infantile et fonction contenante de l'institution

Suivi Atelier Classe PREAUT

Autisme infantile : évaluation et organisation

Conduire un entretien d'évaluation auprès d'un enfant victime de maltraitance

L'agressivité en institution

Le travail familial en institution

Troubles du spectre autistique

Initiation à l'hortithérapie

Perfectionnement et actualités en haptopsychothérapie

Être référent au sein d'une équipe

Comment l'éducatif peut entendre et transformer et accueillir la souffrance psychique

Ado, TSA, sensualité, sensorialité, sexualité

Médiation thérapeutique/poterie modelage

Dysparentalité 2 : les dépressions parentales

Logiciel/bureautique

Gestion des entretiens et formation

Créer une page LinkedIn

Être référent Cariatides

Management, pilotage, stratégie

Formation-action : méthodes de management favorisant la dynamique au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Cycle de veille juridique et stratégique du CLUB du droit de la formation

L'index égalité femme/homme

Toutes les associations et entreprises de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au 1er mars.

L'index se calcule sur 4 critères :

- 1 - Écart de rémunération (en %)
- 2 - Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)
- 3 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)
- 4 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

De fait, dans notre secteur d'activité, les critères de cet index sont peu pertinents compte tenu du nombre de professionnelles femmes et de notre convention collective.

Nous avons donc obtenu la note de 75/100.

Le livret d'accueil des salariés et la plateforme AGEVAL

Il se dématérialise et est accessible sur notre plateforme AGEVAL, intranet associatif. Les mises à jour se font toujours en juillet. La version papier reste disponible sur notre site internet. La plateforme AGEVAL accessible à tous les salariés de l'association permettra de mettre à disposition l'ensemble des documents et formulaires.

Les projets 2023

L'absence de la reprise de tous les dossiers administratifs par un seul membre du binôme de direction générale, n'a pas permis de mener à bien tous les projets RH en 2022. Ainsi tous ces projets seront reconduits pour 2023 à savoir :

- Les entretiens professionnels de tous les salariés de l'association
- La mise en place du questionnaire de qualité de vie au travail
- Les élections professionnelles

La direction générale et le comité social et économique souhaitent mener une réflexion sur les conditions de travail des agents de service intérieur, des agents de maintenance, des maîtresses de maison. Cette réflexion se fera dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

En 2023, toujours dans le cadre des négociations, la direction générale propose une mise à jour des accords d'entreprise existants.

Mettre en place le programme d'accueil des stagiaires dans nos établissements : une proposition a déjà été faite mais la mise en place prévue pour 2022 n'a pas pu se faire.

Démarche qualité

Des nouveaux visages et des nouveaux outils

L'année 2022 a été particulièrement marquée par la fin des travaux du COPES en ce qui concerne la certification Qualiopi, la préparation de la certification V2020 des établissements de santé et le déploiement de l'intranet Ageval.

Au niveau associatif : renouvellement du service, ouverture vers l'extérieur et modernisation des outils

Jennifer Metz, directrice générale adjointe, en charge du pilotage de la dynamique d'amélioration a quitté ses fonctions en décembre 2021. Elle aura été la cheffe d'orchestre de l'harmonisation de la démarche qualité et gestion des risques entre les structures de l'association. Son départ est suivi quelques mois après par celui de l'adjointe qualité, Séverine Vasic, infirmière de l'hôpital de jour Bouilloche.

Une nouvelle page se tourne avec l'arrivée de la nouvelle directrice générale adjointe, Anaïs Coudrin, et d'une chargée qualité en alternance, Laura Czerny, ayant une formation d'infirmière.

Se nourrir des retours d'expérience des autres organismes gestionnaires permet d'aller plus vite et d'aller plus loin. C'est pourquoi, le CEREP a rejoint deux groupes de responsables qualité d'organismes gestionnaires nationaux et locaux. Le premier réunit des organismes du secteur médico-social (groupe VYV3, Ordre de Malte, LADAPT...) et l'autre du sanitaire (Elan retrouvé, Aurore, ASM 13). Les membres se réunissent tous les trois mois. Ils échangent sur les outils mis en place (intranet, logiciel dossier patients...) et les méthodes.

Pour améliorer le partage de documents entre le siège et les salariés, nous avons déployé un intranet, appelé Ageval. Tous les documents RH, institutionnels et procédures internes y sont déposés. Il permet aussi de dématérialiser le traitement des événements indésirables et les enquêtes de satisfaction. D'autres fonctionnalités sont encore à exploiter.

La présidence de CME nommée en 2021 a pris ses marques. Elle est une interlocutrice privilégiée de la direction générale sur certains sujets qui concernent la prise en charge.

Au niveau des établissements sanitaires : on se prépare à la visite de certification

Depuis 2021, les établissements de santé se préparent à la visite de certification initialement prévue pour février 2022, reportée à février 2023.

Les enjeux de cette nouvelle certification sont de :

- Promouvoir l'engagement du patient ;
- Renforcer le travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques ;
- Développer la culture de la pertinence et du résultat ;
- S'adapter aux évolutions de santé.

Afin de préparer au mieux cette certification, nous avons d'abord répondu aux écarts relevés par les experts lors de la précédente certification notamment la nécessité de mieux tracer l'évaluation de la douleur dans le dossier patient mais aussi de proposer une formation bientraitance et sur les droits des usagers à tous les professionnels.

Ensuite, nous avons réalisé une auto-évaluation à partir des grilles des experts visiteurs sur différentes thématiques comme management, recherche de l'implication des patients dans leur prise en charge, respect des droits des patients, sécurité de la prise en charge, traitement des événements indésirables, prise en charge médicamenteuse, prévention des infections nosocomiales, coordination des équipes et avec les structures partenaires.

A partir de ces évaluations internes, le programme global d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins a été mis à jour. Véritable feuille de route dans la préparation de la prochaine certification, ce programme compte un peu plus d'une centaine d'actions d'amélioration.

En fin d'année, la date de visite a été reportée trois fois de plus en raison de la difficulté de la HAS de trouver un médecin disponible et de s'accorder avec nos agendas. Finalement, la date a été fixée au mardi 4 avril. Tous les établissements seront visités.

Des actions d'améliorations ont été pensées avec la Commission des usagers. La première suggestion est la simplification des démarches des usagers pour contacter les représentants d'usagers. C'est pourquoi, nous avons créé un service relations des usagers avec une adresse électronique générique : usagers@cerep-phymontin.org

Une autre suggestion de la représentante des usagers a été prise en compte : s'assurer que les familles connaissent les modalités pour porter plainte en interne. Dans tous les établissements, une affiche présente synthétiquement les interlocuteurs à contacter selon les besoins et les différentes étapes du traitement des plaintes.

Au niveau des établissements médico-sociaux : on prend connaissance de la réforme d'évaluation

La HAS ayant absorbé l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), les organismes gestionnaires s'attendaient à ce que la méthode d'évaluation dans le secteur médico-social tende vers celle du secteur de la santé.

Une nouvelle méthode et un nouveau référentiel⁵ ont été publiés au premier semestre. Le changement majeur concerne la méthode. Nous n'avons plus l'obligation de transmettre un rapport d'évaluation interne à l'ARS. Il est toutefois recommandé d'en faire une pour se préparer à l'évaluation. Il y a de nouvelles méthodes d'évaluation, déjà utilisées dans le sanitaire : patient traceur (entretien avec le patient). Les parents membres du Conseil de la vie sociale seront interrogés.

Les travaux de préparation de l'évaluation ont été présentés à tous les établissements concernés. Il s'agit en priorité de mettre à jour les outils de la loi 2002-2 et d'améliorer la culture de gestion des risques et d'amélioration continue.

Les évaluateurs sont des organismes privés qui seront financés par l'établissement évalué (contrairement au secteur sanitaire où les évaluateurs sont rémunérés par la HAS). Nous aurons donc la possibilité de choisir l'organisme évaluateur. La sélection peut attendre puisque l'ARS n'a pas encore communiqué la date de l'évaluation.

Au niveau du Centre de formation COPES : levée des verres pour célébrer la certification Qualiopi !

L'association félicite l'équipe du COPES pour tout le travail accompli pour obtenir ce résultat.

« Qualiopi » est la nouvelle certification qualité des organismes de formation. Elle répond à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », qui impose une certification selon un référentiel national unique pour tous les centres de formation.

⁵ Référentiel d'évaluation : document qui recense tous les critères attendus par la HAS


Obligatoire à partir de janvier 2022, le COPES a su anticiper et accélérer sa démarche qualité pour être certifié parmi les premiers organismes de formation et rendre ainsi ses formations éligibles aux financements publics et mutualisés. La certification Qualiopi est délivrée pour une durée de 3 ans.

Nous avons obtenu la certification en 2021 avec des réserves. Nous avons quelques mois pour mettre en place les corrections attendues. Les évaluateurs sont venus au COPES en novembre 2022 pour une visite de contrôle afin de constater nos efforts.

Les perspectives 2023

- La rencontre de la nouvelle représentante des usagers, nommée par l'ARS en décembre 2022
- La nomination de nouveaux membres médiateurs à la Commission des usagers des établissements de santé
- La visite de Certification v2020 des établissements de santé en avril 2023
- La préparation de l'évaluation des établissements médico-sociaux
- La mise à jour du fond et de la forme de tous les livrets d'accueil
- L'étude de logiciels dossiers patients, Cariatides s'arrêtant en 2026
- L'étude de logiciels dossiers usagers, nos logiciels
- La mise en place d'une culture d'amélioration des soins à la crèche

Hôpital de jour Centre André Bouloche



56, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75010 PARIS
01 42 46 08 60 - COURRIEL : HJP@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : MARIE-NOËLLE CLÉMENT
DIRECTRICE ADJOINTE : VÉRONIQUE GESTIN



Etablissements sanitaires

L'hôpital de jour accueille 35 enfants, filles et garçons âgés de 4 à 14 ans, souffrant de troubles de la personnalité et du développement compromettant leur scolarité dans des conditions ordinaires. L'épanouissement et l'autonomie des jeunes patients sont au cœur des projets de soins individualisés mis en œuvre.

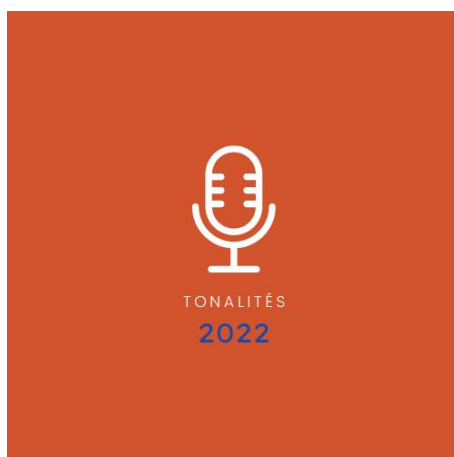


Editorial

Apprivoiser la rupture

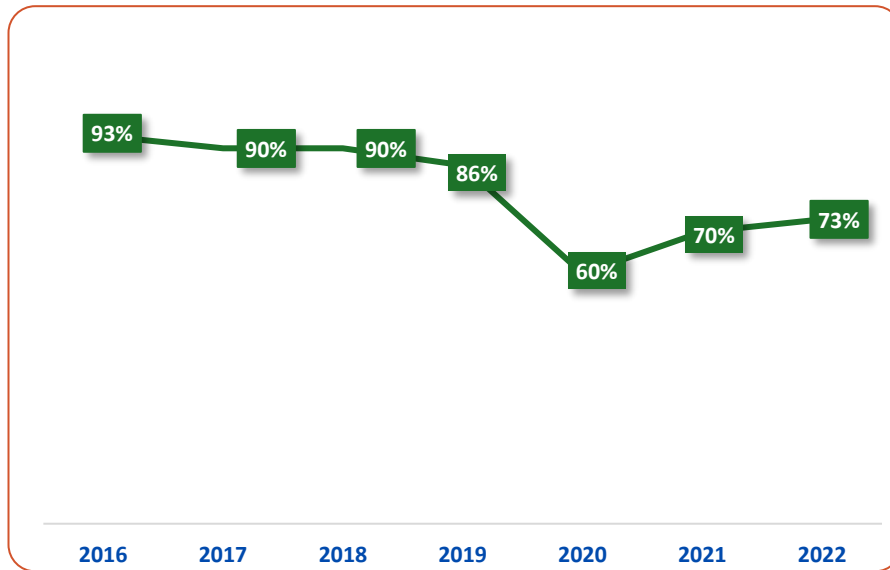
Parce que la continuité et son corollaire, la contenance, sont les prérequis indispensables au soin que nous apportons aux enfants accueillis et à leur famille, nous devons témoigner ici de leur mise à mal depuis le début de la crise COVID. Dans notre rapport d'activité 2021, nous appelions de nos vœux le retour à une certaine stabilité, à une permanence du quotidien. Force est de constater que ce n'est pas ce que nous avons vécu en 2022. Si la menace pandémique semble s'éloigner progressivement, avec un retour à des habitudes antérieures (diminution - pour l'heure - de la circulation virale, de la fréquence des tests et des contaminations, abandon progressif du masque), la vie à l'hôpital de jour ne cesse d'être mouvementée !

Certes il y a eu la rupture brutale et prolongée du confinement de 2020, qui nous a profondément ébranlé.e.s, puis la valse des mesures sanitaires : masques, tests, évictions, périodes d'isolement, clusters, fermetures temporaires d'unité, absences répétées des enfants et des professionnel.le.s. Mais ce ne serait que peu de chose sans une évolution que nous percevons partout dans la société et à laquelle notre institution n'échappe pas : il semble que chacun.e, citoyen.ne, professionnel.le, revisite ses choix de vie et de travail. Ainsi, notre structure connaît depuis deux ans un turn-over très important au niveau de l'équipe. Et, fait nouveau depuis 2022, nous sommes confronté.e.s à une franche et soudaine difficulté à recruter. Ce n'est un secret pour personne, dans ce contexte de changement sociétal, le secteur sanitaire pâtit d'une crise d'attractivité manifeste. Ainsi notre poste infirmier est-il resté vacant plus de 6 mois, et nous avons à l'heure actuelle plusieurs postes éducatifs disponibles (2,5 ETP), qui ont fait l'objet de très peu de candidatures, sans qu'aucune ne puisse être retenue (une seule, la personne s'étant finalement désistée au dernier moment pour cause de... « burn-out professionnel »). Nous fonctionnons depuis plusieurs mois avec des intérimaires, mais cela ne dure jamais. Ils.elles sont a priori disponibles pour une longue période, mais finalement partent en vacances, ou déménagent, ou souhaitent se reconvertir... Tout se passe comme si nos rituels avaient désormais changé : non plus dans le « là, encore là, toujours là », mais dans l'alternance constante là/plus là. Apprivoiser la rupture comme une donnée avec laquelle il faut composer, limiter son pouvoir de déliaison : un défi de taille ! Et sur ces eaux agitées, comme souvent, les enfants nous impressionnent par leurs capacités à s'adapter... Si les personnes changent autour d'eux, nous essayons en tous cas de maintenir notre cap dans l'organisation du soin et la permanence des activités. On se prend pourtant à rêver pour eux – et pour nous ! - d'un monde plus rassurant, et d'un secteur de santé où les valeurs humaines soient replacées au cœur, là d'où elles n'auraient jamais dû s'absenter.



Bilan de l'activité 2022

Evolution du taux d'occupation de 2016 à 2022



L'activité globale en 2022 est de 5 225,5 journées :

- 5 190,5 journées d'hospitalisation
- 35 actes ambulatoires dans le cadre de la préadmission

Nous avons connu en 2020, année de la pandémie et du confinement, une activité et un taux d'occupation historiquement bas. Si l'activité est bien meilleure en 2021 et 2022, elle reste cependant en deçà des chiffres enregistrés préalablement à l'année 2020. Les enfants ont en effet continué à être régulièrement absents du fait des mesures sanitaires (isolement des cas COVID et cas contact). Les professionnels ont aussi été touchés par la circulation virale, et nous avons été contraints à plusieurs reprises de fermer transitoirement une unité ou une autre. Enfin, certaines périodes de forte circulation épidémique ont été peu propices à l'accueil de nouveaux enfants dans le cadre des admissions au cours des deux dernières années. Cependant, progressivement, nous avons rattrapé le retard pris en 2020 et non complètement comblé en 2021 sur les admissions. Au 31 décembre 2022, nous avons procédé à l'ensemble des admissions sur les places disponibles.

La population des enfants pris en charge en 2022 à l'hôpital de jour André Boulloche

File active

Notre file active est en légère augmentation, avec **45 enfants** en traitement sur l'année 2022 (37 en 2020), dont :

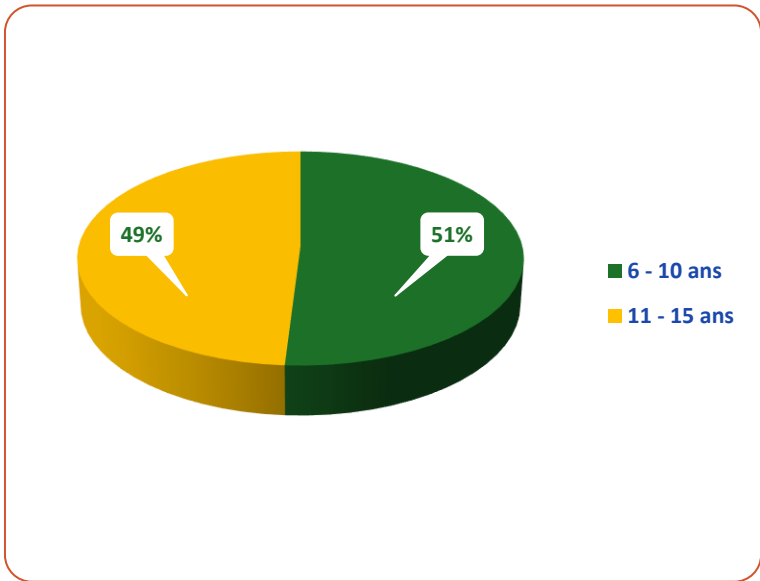
- **37 enfants en hospitalisation de jour.**
- **2 enfants en consultations ambulatoires** (préadmissions n'ayant pas débouché sur une entrée en 2022).

Les sorties ont été au nombre de **3**.

Les admissions ont été au nombre de **5** (auxquelles se rajoute un enfant reçu en visite de préadmission sans que cela ne débouche sur une entrée).

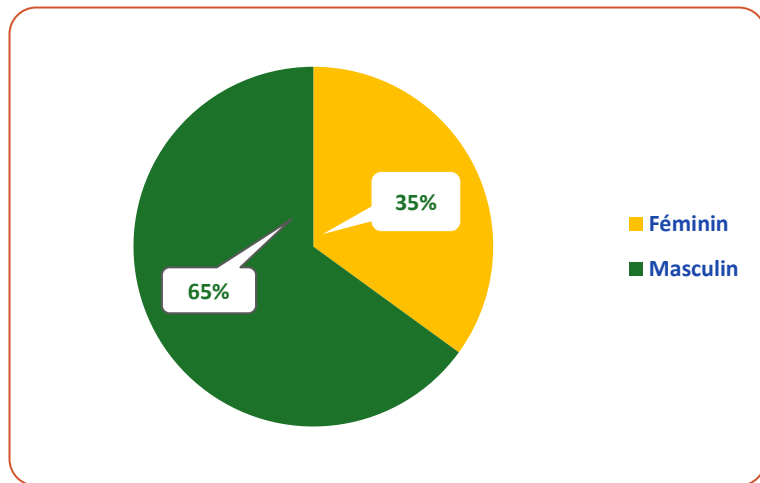
Ces deux derniers paramètres sont en diminution importantes par rapport à 2021. Les sorties dépendent chaque année du nombre d'enfants atteignant leurs 14 ans. Cependant, nous constatons également que les processus d'orientation vers des structures pour adolescents sont de plus en plus laborieux (deux jeunes filles ont été réaccueillies à la rentrée de septembre 2022 faute de solution d'orientation). Ceci impacte évidemment nos possibilités d'admission car, de ce fait, nous avons moins de places rendues disponibles.

Répartition par âge



On constate une répartition équitable entre les enfants (6-10 ans) et les pré-ados et ados (11-15 ans).

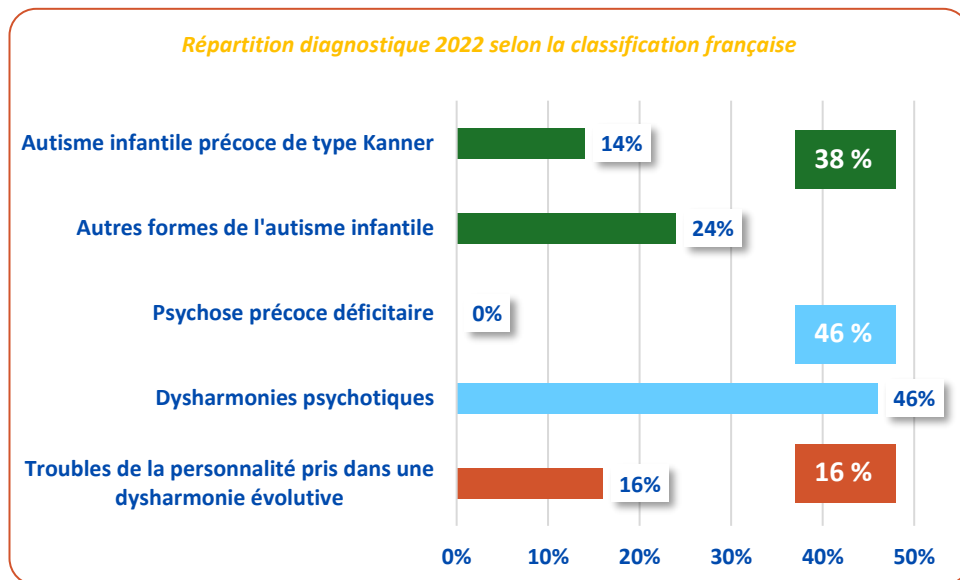
Répartition par sexe



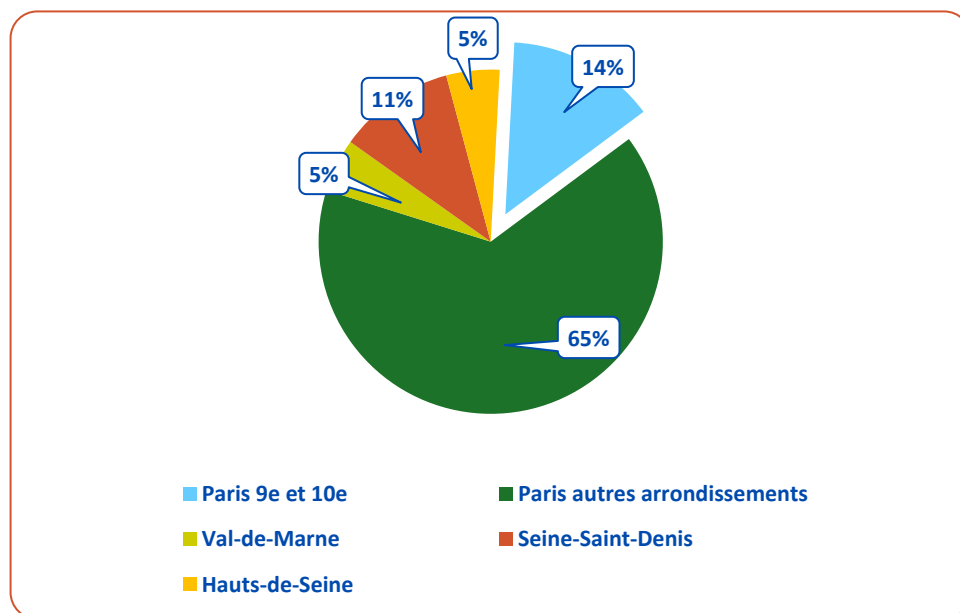
On constate, comme toujours dans les structures de pédopsychiatrie, une répartition inéquitable filles/garçons, avec une sur représentation masculine. Ces proportions sont assez stables à l'HJB.

Répartition par diagnostic

Le recueil des diagnostics selon la classification française montre que la population de l'HJB se répartit principalement entre les différentes formes de l'autisme et les troubles de nature psychotique (type dysharmonie évolutive). Ces deux types de diagnostic sont regroupés de façon indifférenciée dans les **classifications internationales**. Des **diagnostics associés**, qu'il s'agisse de diagnostics somatiques, de syndromes génétiques, ou de facteurs socio-environnementaux, sont présents chez 2/3 des patients environ.



Répartition par lieu de résidence de la file active 2022 et convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris



Liés depuis 1979 par une convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto juvénile des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements de Paris, nous réservons une priorité d'examen des dossiers aux enfants adressés par l'intersecteur. Toutefois, la proportion des enfants en soin à l'HJP adressés par l'intersecteur baisse régulièrement : en 2017, ces enfants représentaient 33 % de notre file active, pour seulement 10 % en 2021 et 9 % en 2022. Il est tout à fait possible que cette baisse régulière témoigne de notre difficulté à faire vivre ce partenariat.

En effet, au changement de médecin responsable (départ en retraite du Dr BRENGARD et prise de fonction du Dr Laure GONTARD en 2016), nous avons exprimé le souhait que se tienne au moins une rencontre annuelle des équipes médicales afin de tisser une collaboration de confiance réciproque.

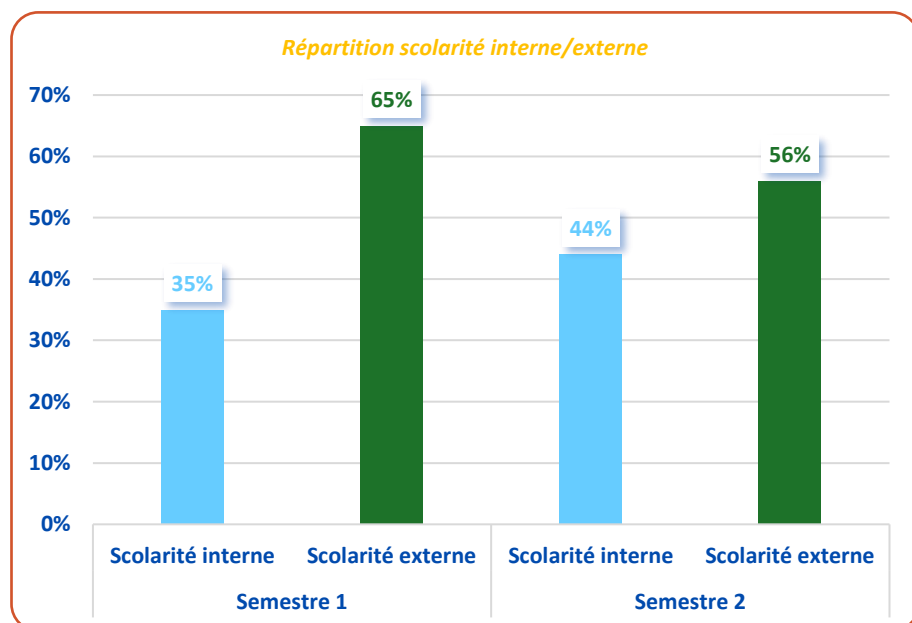
Or cette régularité peine à se mettre en place, et aucune rencontre ne s'est tenue depuis 2017. Ces échanges seraient indispensables au bon fonctionnement de ce partenariat. Il est bien évident que la récente pandémie n'a pas été propice, cependant il est important de réactiver cette collaboration. Nous identifions en effet que les indications adressées par l'intersecteur concernent majoritairement des enfants très jeunes avec des troubles du spectre autistique sévères.

Or nous avons peu de possibilités pour accueillir ce type d'enfants, car il est adapté de le faire sur de petits groupes, idéalement articulés avec l'Unité Pédagogique PREAUT, et le turn-over est très faible sur ces deux dispositifs. Il conviendrait donc de pouvoir expliquer à nos partenaires notre mode de fonctionnement afin que les indications adressées soient plus diverses, et que nous puissions continuer à maintenir vivant ce partenariat.

Notons que le quart des enfants accueillis réside en banlieue parisienne, proportion en augmentation (18 % en 2021), particulièrement en Seine-Saint-Denis, département souffrant d'une carence grave en structures de prise en charge sanitaires et médico-sociales.

Données sur les prises en charge à l'hôpital de jour en 2022

Répartition entre prises en charge à temps plein et à temps séquentiel

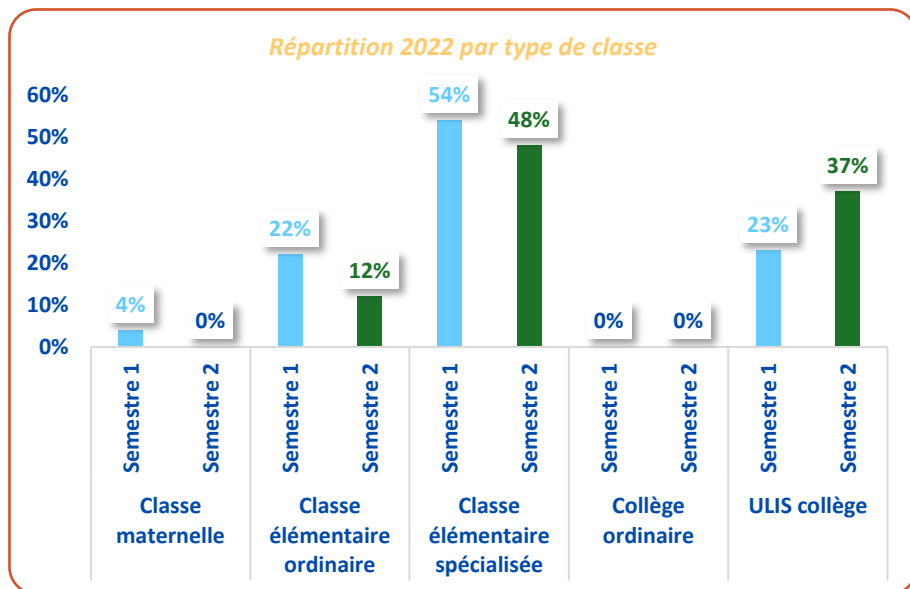


Nous observons en 2022 un infléchissement des scolarités externes, particulièrement au second semestre.

Le ratio scolarité externe/scolarité interne avait atteint en 2021 presque 70 % en faveur de la scolarité externe, chiffre que nous n'avions jamais connu.

Nous avons alors admis des enfants souffrant de TSA qui n'auraient pas été inclus à l'école quelques années auparavant du fait de l'importance de leurs troubles, mais la création des UEMA et UEEA spécialisées pour les enfants autistes d'âge maternel et élémentaire changeait la donne.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que l'école est en grande difficulté (recrutement, encadrement, discontinuité...). Ce cadre mouvant et peu sécurisant est évidemment peu propice à l'accueil d'enfants présentant des besoins spécifiques. Est-ce l'explication de ce mouvement de repli des scolarités externes ? De notre côté, nous n'observons pas de modification majeure des profils d'enfants accueillis pouvant expliquer cette évolution.

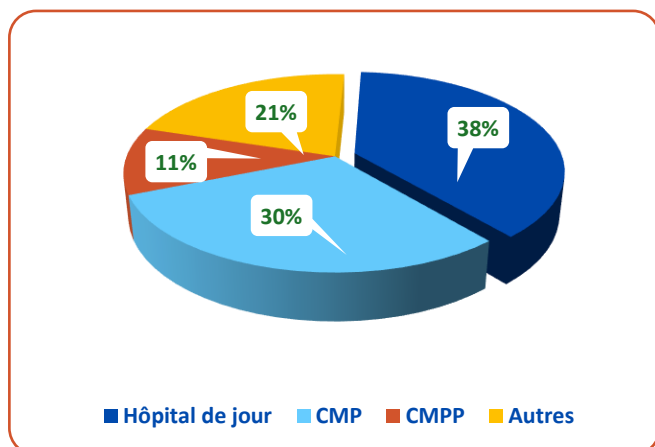


Ce graphique nous permet de constater que la plupart des enfants scolarisés en milieu ordinaire le sont dans des classes spécialisées de l'Éducation nationale, parmi lesquelles il faut à présent compter les unités d'enseignement pour autistes.

Nombre de demandes d'admission enregistrées en 2022 et taux de réponse de l'hôpital de jour

Nombre de dossiers reçus en 2022	53
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	2 (soit 4%)
Nombre de dossiers traités en préadmission en 2022	8 (soit 15 %)
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	0
Refus des familles suite préadmission	0
Nombre de dossiers classés (refus sur dossier ou enfant ayant trouvé une autre institution)	8
Taux de réponse (% de dossiers reçus ayant fait l'objet d'une admission effective en 2022)	6 (soit 11 %)
Nombre de familles non reçues mises en liste d'attente	39 (soit 74 %)

Le tableau chiffré des admissions montre un **taux de réponse faible, de l'ordre de 11 %** d'enfants effectivement admis. Le nombre de dossiers reçus excède très largement le nombre de places disponibles dans notre structure.



La plupart des enfants nous sont adressés par des services de soins, pour moitié institutionnels (USIS, hôpitaux de jour), et pour moitié ambulatoires (CMP, CMPP). Néanmoins, les dossiers adressés par l'intersecteur se font rares (4 %)

Sorties 2022 : après quelle durée d'hospitalisation et vers quelle orientation ?

3 enfants ont quitté l'hôpital de jour André Bouulloche en 2022.

Leur durée moyenne de séjour à l'HJB a été de 4 années.

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Durée de séjour	5 années 10 mois	3 années 3 mois	2 années 10 mois
Orientation	IME Cognacq Jay	Ulis 6 ^{ème} collège + soins CM	CE2 + soins CMP
Âge	13 ans	12 ans	9 ans

A noter que 2 jeunes auraient dû être orientées en 2022, mais n'ont à ce jour pas trouvé de structure adéquate susceptible de les accueillir. Elles sont donc restées à l'HJB bien qu'elles soient âgées de plus de 14 ans.

Bilan social à l'hôpital de jour en 2022

Mouvements de personnel en 2022

	Fonction	Modalité	Date
Départs	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	25/02/2022
	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	18/03/2022
	Educateur spécialisé	Départ volontaire	08/07/2022
	Agent d'entretien	Fin de CDD	12/07/2022
	Médecin	Fin de CDD	12/07/2022
	Infirmière	Départ volontaire	24/08/2022
	Educateur spécialisé	Départ volontaire	15/12/2022
	Psychologue	Départ en retraite	31/12/2022
Embauches	Assistante sociale	CDI	01/02/2022
	Educatrice spécialisée	CDI	14/03/2022
	Educatrice spécialisée	CDI	04/04/2022
	Educatrice spécialisée	CDI	05/09/2022
	Agent d'entretien	CDI	17/10/2022

Accueil de stagiaires en 2022

Comme chaque année, nous avons accueilli 4 stagiaires en 2^{ème} année de formation d'éducateur spécialisé, et 2 stagiaires en Master 2 de psychologue clinicien.

En 2022, l'établissement a également accueilli 1 stagiaire en institut de formation en soins infirmiers, ainsi que 2 stagiaires en formation d'orthophoniste.

Formations en 2022

Les formations individuelles

En 2022, deux médecins ont bénéficié de formations : une sur « Conduire un entretien d'évaluation auprès d'un enfant victime de maltraitance » et l'autre sur « Autisme infantile : évaluation et organisation »

D'autres formations avaient été accordées, mais n'ont pu avoir lieu pour cause d'annulation par les organismes, soit pour des raisons de nombre d'inscriptions trop faibles, soit à des périodes de recrudescence de Covid.

Les formations collectives

Depuis juillet 2018, le Pr Pierre DELION intervient régulièrement pour un travail de supervision, orienté sur la prise en compte de la dynamique institutionnelle dans les prises en charge conduites. En 2022, ces temps de supervision ont eu lieu chaque trimestre.

Depuis 2018 également, Graciela CULLERE-CRESPIN, psychologue clinicienne, propose des séances de travail sur le sujet de la prise en charge pédagogique des TSA. Ce temps de formation, qui a lieu 5 fois/an, actualise les connaissances des membres de l'équipe sur les approches pédagogiques dans les traitements des TED/TSA. Il s'agit également de donner la parole aux professionnels autour des prises en charge proposées aux enfants accueillis dans le dispositif Unité Pédagogique PREAUT.

En juin et octobre 2022, ont eu lieu 2 sessions de formation ayant pour objet « Les différents aspects de la maltraitance en institution. Repères sur la bientraitance ». Cette proposition, qui répond à une préoccupation constante de l'équipe, s'inscrit également dans la démarche de certification des établissements d'accueil et de soins d'enfants de l'association Cerep-Phymontin. Il s'agit de répondre aux exigences de qualité des soins, aux recommandations de bonnes pratiques sur la thématique de bientraitance et il s'agit de penser et de prévenir la maltraitance. Il s'agit également de penser ces concepts comme des outils de travail et de soin.

Temps forts 2022

Projection des films réalisés à l'HJB sur la médiation Danse

Le 29 mars 2022, l'HJB a eu le plaisir d'organiser, pour son équipe et pour des professionnels de l'association, une projection de deux films réalisés dans le cadre de son partenariat avec des compagnies de danse contemporaine au cours des trois dernières années.

La Maison des Pratiques Amateurs de la rue Bréguet nous a accueillis pour cette projection, suivie d'un échange-débat passionnant avec les danseurs-chorégraphes, et d'un moment convivial au Café Le Grand Bréguet.



Deux films ont été projetés : « Ça tourne ! », de Philippe Ménard et Laurent Czackes-Fontaine et « Présence(s) op.2 », de Sandrine Bonnet et Maud Martin



Spectacle de l'atelier Théâtre et bal participatif

Le samedi 15 octobre 2022 s'est tenu un temps festif dans la cour de l'HJB. Parents et professionnels ont pu assister à la représentation du spectacle conçu et interprété par les enfants participant à l'atelier Théâtre. Décors, costumes, narration, tout avait été créé par les enfants et les professionnels pour nous transporter à bord d'un bateau... et quelques gouttes de pluie ont même rendu l'expérience plus immersive ! S'en est suivi un bal participatif animé par la Compagnie de danse contemporaine Le Chiendent.

Le retour des séjours thérapeutiques

Deux années qu'ils n'avaient pas eu lieu ! La pandémie de Covid a eu raison de l'organisation des séjours thérapeutiques en 2020 et 2021. C'est dire combien ils étaient attendus par les enfants comme par l'équipe !



- L'unité Verte, du 22 au 24 juin 2022, pour 9 enfants accompagnés de 5 soignants, au Camping Cap Fun de la Dune fleurie à Quend Plage dans les Hauts-de-France.
- L'unité Jaune, du 22 au 24 juin 2022, pour 10 enfants accompagnés de 5 soignants, à la résidence Pierre & Vacances Belle Dune de Fort-Mahon Plage dans les Hauts-de-France.
- L'unité Lilas, du 13 au 15 juin 2022, pour 6 enfants accompagnés de 4 soignants, au camping de VITAMIN' de Saint Aubin sur Scie en Normandie.
- L'unité Bleue, du 10 au 12 octobre 2022, pour 6 enfants accompagnés de 4 soignants, au centre de vacances La Bambinière de Ver-sur-Mer en Normandie.

Les enfants ont ainsi pu profiter d'activités variées, telles que du char à voile, de l'équitation, des baignades et promenades diverses pour découvrir les régions visitées.

La consultation Droit des Enfants

L'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant garantit le droit à l'enfant « capable de discernement (...) d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant (...), à cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant ».

Depuis 2017, le Défenseur des droits met en place un **dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre par l'État des observations finales du Comité des droits de l'enfant de l'ONU**, en date du 23 janvier 2016. Un des trois niveaux de suivi porte sur **le recueil de l'avis et de l'opinion des enfants sur la mise en œuvre de leurs droits**, en accordant une attention particulière aux enfants se trouvant dans une situation de plus grande vulnérabilité, et de ce fait davantage éloignés des démarches de participation mises en place à différents niveaux.



Ce processus de participation des enfants a ainsi vu le jour en 2019, via la **consultation « J'ai des droits, entends-moi - Consultation nationale du Défenseur des droits auprès des moins de 18 ans »**. Cette dernière a permis à 2 200 enfants, sur l'ensemble du territoire national, en métropole et sur les territoires ultramarins, âgés entre 4 et 17 ans, de pouvoir s'exprimer sur la mise en œuvre effective de leurs droits grâce à la mobilisation d'une cinquantaine d'associations. Leur contribution est notamment venue nourrir le rapport annuel enfant 2020 relatif à la prise en compte de la parole de l'enfant.

En 2022, le Défenseur des droits a souhaité recueillir l'opinion des enfants dans le cadre de l'élaboration de son rapport annuel relatif aux droits de l'enfant dédié au thème du droit à la vie privée des enfants. Un groupe de 8 enfants, encadrés par 3 soignants, a ainsi participé à cette consultation (sessions de sensibilisation/présentation sur le thème du droit à la vie privée des enfants ; mise en place d'activités autour des droits de l'enfant, permettant le recueil des idées, avis et opinions ; restitution dans les locaux du Défenseur des droits).

Le renouvellement du bureau de l'APACEP

L'année 2022 a également vu le renouvellement du bureau de **l'Association des Parents et des Amis du Cerep Poissonnière (APACEP)**, avec de nouvelles présidente et secrétaire générale.

Cette association a pour objets de :

- **Défendre et protéger** les intérêts matériels et moraux des enfants usagers et bénéficiaires des soins dispensés à l'hôpital de jour André Boulloche
- **Défendre la qualité de l'éducation et des soins** mis en œuvre en fonction de la spécificité et des besoins des enfants et promouvoir les lieux d'accueil
- **Assurer le soutien** des familles
- **Favoriser la continuité** de l'œuvre de l'établissement

Thèse en psychopathologie : première année de CIFRE pour Charlotte Labossière

Psychologue clinicienne ayant été stagiaire en M2 puis en Master Recherche à l'HJP, Charlotte Labossière travaille sur les médiations numériques et robotiques depuis plusieurs années. Nous sommes heureux de l'accueillir depuis novembre 2021 pour sa thèse de doctorat dans le cadre d'une CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche). Ce dispositif piloté par l'ANRT (Agence Nationale pour la Recherche en Technologie) permet à une entreprise ou une association d'accueillir un étudiant en thèse durant 3 ans, son salaire étant partiellement financé. La Fondation Saint-Michel nous permet généreusement d'assurer le complément.

Tout comme Olivier Duris précédemment, Charlotte Labossière travaille donc à l'HJP dans d'excellentes conditions sur sa thèse portant sur les « Processus de socialisation des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique par la médiation robotique : quels critères épistémologiques et cliniques dans une thérapie à médiation robotique auprès d'enfants autistes ? »



Expérimentation « Magic Bubbles » : les publications et la soutenance de thèse de Valentin Bauer

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CNRS et le CNAM, nous avons accueilli en 2021 pour sa recherche **Valentin Bauer, doctorant en informatique du laboratoire LIMSI-CNRS**. Il s'agissait d'une recherche-action en vue de valider l'environnement de réalité mixte « Magic Bubbles » comme outil thérapeutique favorisant l'engagement et la relaxation d'enfants avec TSA. Grâce à un casque de réalité virtuelle, des stimulations multisensorielles appropriées, centrées sur l'utilisation de sons musicaux, sont proposées à l'enfant. Les objectifs secondaires de cette application sont de : renforcer le lien avec le thérapeute, favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant d'être acteur de l'exploration du jeu et de la création, élargir les centres d'intérêt de l'enfant grâce au plaisir lié à cette expérience. Les 7 enfants inclus dans cette recherche se sont vu proposer 10 séances au cours de l'année 2021.



Une 1^{ère} publication sur le design de l'étude a été publiée en 2021 : Bauer, V., Bouchara, T., & Bourdot, P. (2021). Designing an Extended Reality Application to Expand Clinic-Based Sensory Strategies for Autistic Children Requiring Substantial Support: Participation of Practitioners. *IEEE International Symposium on Mixed and Augmented Reality Adjunct (ISMAR-Adjunct)*, 1, 254–259. <https://doi.org/10.1109/ISMAR-Adjunct54149.2021.00059>

Un article paru en 2022 a obtenu le Honorary Scientific Paper Award de EuroXR : <https://hal.science/hal-03817648>

Bauer, V., Bouchara, T., Duris, O., Labossière, C., Clément, MN., Bourdot, P. (2022). Evaluating the Acceptability and Usability of a Head-Mounted Augmented Reality Approach for Autistic Children with High Support Needs. In: Zachmann, G., Alcañiz Raya, M., Bourdot, P., Marchal, M., Stefanucci, J., Yang, X. (eds) *Virtual Reality and Mixed Reality. EuroXR 2022. Lecture Notes in Computer Science*, vol 13484. Springer, Cham.

Valentin BAUER soutiendra sa thèse en informatique en janvier 2023, avant de rechercher un contrat post- doctoral.



Nos publications et interventions dans des colloques en 2022, en lien avec l'activité de l'HJP

- ✓ Clément MN, Saint-Georges C. (2022). « Une aventure à la frontière de la pédagogie et de la subjectivité mise à l'épreuve d'une étude contrôlée randomisée », Cahiers de Preaut n°18, Erès
- ✓ Duris, O. (2022). Le robot comme « support de parole » pour l'enfant autiste. Sur l'intérêt de l'outil robotique dans la relation intersubjective enfant TSA/thérapeute. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 70(1), pp.20-26.
- ✓ Duris, O. (2022). Le jeu vidéo comme facilitateur de la rencontre intersubjective avec les jeunes TSA. *Dialogue*, 236, 85-103.
- ✓ Duris, O., Labossière, C., Lesage, N., Carré, G. (2022). Créativité numérique et innovation thérapeutique : Recréer un lieu de soin sur Minecraft. *L'Evolution Psychiatrique*, 87, 4, 717-728.
- ✓ Duris, O. (2022). L'avatar numérique comme support de verbalisation. *Adolescence*, 40, 2, 387-401.
- ✓ Duris, O. & Labossière, C. (2022). Jouer, inventer, innover : l'évolution d'un groupe à médiation numérique en Hôpital de Jour pour enfants TSA. Dans : Serge Tisseron & Frédéric Tordo éd., *Pratiquer les cyberpsychothérapies - Jeux vidéo. Réalité virtuelle. Robots*. Paris : Dunod, pp. 31-41.
- ✓ Duris, O. & Labossière, C. (2022). L'atelier conte-robot : comment mettre en place un atelier à médiation robotique auprès d'enfants autistes ? Dans : Serge Tisseron & Frédéric Tordo éd., *Pratiquer les cyberpsychothérapies - Jeux vidéo. Réalité virtuelle. Robots*. Paris : Dunod, pp. 203-2013.
- ✓ Tordo, F., Duris, O., & Labossière, C. (2022). Utilisation des jeux vidéo et des robots en psychothérapies. Une revue de la littérature. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 70(1), pp.27-36.
- ✓ Tordo, F., Duris, O. & Labossière, C. (2022). Jeux vidéo et robots en psychothérapie : complémentarité et différences. Dans : Serge Tisseron & Frédéric Tordo éd., *Pratiquer les cyberpsychothérapies – Jeux vidéo. Réalité virtuelle. Robots*. Paris : Dunod, pp. 219-229.

Projets 2023

✓ Certification et projet d'établissement



Une nouvelle étape dans la certification des établissements sanitaires se profile avec une visite des experts de la HAS prévue du 4 au 7 avril 2023. La préparation est pilotée au niveau associatif par Anaïs Coudrin, directrice générale adjointe, assistée par Laura Czerny, chargée de mission qualité.

Cette certification pourra s'appuyer sur notre « avant-projet » d'établissement, première mouture qui développe 5 axes de travail :

- Les outils de communication facilitée
- Les Unités Pédagogiques PREAUT (UPP)
- Le projet social et la participation des familles à la vie de l'établissement
- L'expression des enfants et leur participation à la vie de l'établissement
- La recherche

✓ Poursuite du projet Droit des Enfants

En 2023, un groupe d'enfants participera à la Consultation nationale du Défenseur des droits auprès des moins de 18 ans. Le projet aura pour objectif de recueillir l'avis et les propositions des enfants/adolescents sur la réalisation concrète de leurs droits sur le thème du droit aux loisirs, au sport et à la culture.

Piloté et animé par le Défenseur des enfants et la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès au droit, le projet s'appuie sur des associations et des structures accompagnant et/ou accueillant des enfants, désireuses de s'impliquer aux côtés du Défenseur des droits pour favoriser le droit des enfants à exprimer leur opinion, et à participer aux processus de décision les concernant. Il s'agit là d'une belle opportunité pour les enfants que nous accueillons, dans la mesure où elle leur permet de s'exprimer et de donner leur avis sur un sujet qui les concerne dans leur quotidien.

✓ Création d'un Conseil des Enfants

Le travail mené pour la réécriture de notre projet d'établissement nous a amenés à explorer l'axe de l'expression des enfants et de leur participation à la vie de l'établissement. Il a ainsi été proposé la création d'un Conseil des Enfants. Il s'agira de créer un espace d'échanges autour de différents sujets en lien avec l'institution et son organisation.

Il s'agira également d'utiliser cet outil de participation pour mettre encore davantage les enfants au centre de leur prise en charge, de les considérer comme des sujets, de les aider à être acteur de leurs soins. La prise en compte du groupe permet de donner du poids à leur parole et à leurs éventuelles questions, remarques, suggestions ou revendications. Une adaptation dédiée aux enfants non verbaux, avec un système utilisant des pictogrammes, sera intégré à ce dispositif.

Radio Boulloche



Une autre manière de favoriser l'expression des enfants et leur participation active à la construction d'un projet est la création d'une radio dans l'établissement ! C'est l'Unité Jaune, une unité de 11 enfants accompagnés par Adeline Olivier et Patrick Alameda, éducateurs spécialisés, qui déploie ce dispositif.

Un micro comme un fil tendu, de semaine en semaine, pour tisser du lien, apprivoiser ses peurs, aller à la rencontre des autres et du monde. C'est lors du séjour en baie de Somme, en juin 2022, que ce média a été proposé pour la première fois aux enfants : « Capturer, avec leur accord, les pensées surgissantes, lors des moments forts de découverte de la mer, des chevaux, des bruits de l'étang le soir... Leur

donner à nous laisser entendre d'où ils parlent, la façon singulière qu'ils ont de percevoir ou ressentir chacun les choses, au fil des expériences partagées. »

Depuis, la Radio Boulloche se perfectionne, techniquement parlant, et le projet collaboratif porte le groupe et soutient la construction de chacun. Des intervenants extérieurs viennent prêter main forte.

L'actrice de théâtre et de cinéma Stéphanie Béghain a rencontré les enfants autour de la respiration, de la lecture, de la description et de la narration (avec un travail sur un objet tiers que chacun avait apporté de la maison) avaient rapporté de la maison. Et l'ingénieure du son de cinéma Rym Debbarih-Mounir partage sa connaissance de l'ouïe et des outils techniques en proposant une promenade sonore et l'enregistrement de chansons.

Des interviews sont menées, de professionnels de l'HJB, de personnes rencontrées au dehors (le boulanger par exemple). Le projet recherche actuellement un canal de diffusion sécurisé, probablement via le site de l'association, et des finances pour voir plus grand : notamment répondre à l'invitation du collectif *Encore Heureux* pour les rencontres qui se tiendront au mois de juin au Mans et réuniront des patients, des soignants et des artistes.

Projet Rap



Expression encore avec l'atelier « Rap », qui se tient chaque semaine, sur une durée de 45 min. Les enfants sont invités à écouter différentes musiques choisies par les adultes encadrants, et à en comprendre ensemble le sens. La seconde moitié de la séance est consacrée à l'écriture de textes, individuels ou collectifs pour permettre à chaque enfant de s'exprimer par le biais d'un texte qu'il compose avec l'aide d'un adulte, et qui reflète une part de sa subjectivité.

En 2023, le projet s'ouvre vers l'extérieur : accompagnement par un musicien professionnel, enregistrement en studio, et tournage d'un clip !

Projet Photo




Marie JAMPY BARON est photographe, et s'est formée à la photo-thérapie, qui est une déclinaison de l'art-thérapie. Créée par Judy Weiser, la photo-thérapie se définit comme un ensemble de techniques d'utilisation de la photographie à des fins d'activation émotionnelle, imaginaire et créatrice, de mémoire, de rêves, de découvertes ou de redécouvertes, de perception du réel.

Depuis de nombreuses années, Marie JAMPY BARON anime des ateliers collaboratifs avec des soignant.e.s, dans des lieux de soin et d'accompagnement social. Nous mettrons en place une recherche de financements pour l'inviter à intervenir à l'hôpital de jour et proposer des ateliers avec un groupe d'enfants.





Hôpital de jour EPI



3, RUE DE RIDDER - 75014 PARIS
01 45 45 46 79 - COURRIEL : EPI@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : OLIVIER GINOUX
DIRECTEUR INSTITUTIONNEL ET CLINIQUE : MATHIEU BÉGON



Etablissements sanitaires

L'EPI a été ouvert en avril 1981 à l'initiative du Professeur Soulé pour accueillir en journée une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 16 ans présentant des troubles du développement psychique, des apprentissages ou d'adaptation à la vie scolaire et sociale.



Editorial

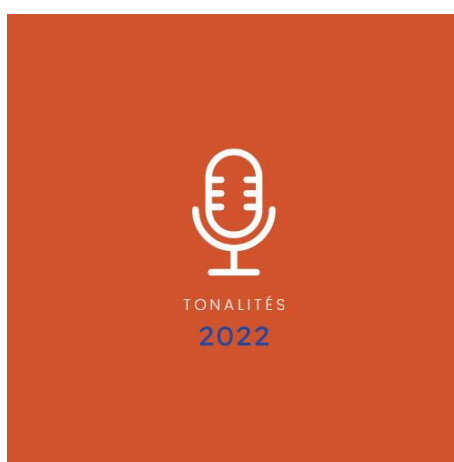
Travail institutionnel, soins, mouvement du personnel, recrutement, travaux, préparation de la certification, tels sont les tâches et les enjeux qui ont occupé l'EPI durant cette année 2022. Mais tout d'abord, nous avons continué notre travail de soins auprès des patients, nous avons fêté le départ de certains, arrivés au terme de leur parcours et pour qui une orientation a été travaillée avec eux et leur famille et trouvée, puis nous avons accueilli de nouveaux patients. Les séjours thérapeutiques ont pu aussi reprendre sur les deux groupes. Ce travail s'est fait et continue de se faire dans le cadre de la psychothérapie institutionnelle, avec son cadre, ses outils et son collectif, même si celui-ci n'est pas au complet.

En effet, nous avons commencé l'année 2022 avec le départ de l'infirmière, puis à la rentrée scolaire avec celui de deux éducateurs du groupe des grands. Entre temps, nous avons recruté une éducatrice spécialisée à mi-temps pour le groupe des plus jeunes, maintenant au complet. Nous avons aussi accueilli une deuxième professeure de la Ville de Paris qui vient chaque semaine donner un cours de musique à l'EPI. Le groupe des grands s'est donc retrouvé à la rentrée avec une seule éducatrice à laquelle s'est adjoint un éducateur intérimaire à temps plein pendant trois mois, le temps que nous recrutions une deuxième éducatrice qui a pris ses fonctions fin novembre. Cet épisode n'a pas été une mince affaire. Il a changé le visage éducatif du groupe et demandé un travail important aux patients. En effet, le tissage des liens au sein du groupe a été bouleversé, mais les patients ont pu s'appuyer sur les liens transférentiels établis avec le reste de l'équipe, permettant ainsi la continuité du travail. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, c'est-à-dire au début de l'année 2023, nous pouvons dire que nous sommes sur la bonne voie concernant nos recrutements, une infirmière et un éducateur spécialisé devraient bientôt rejoindre l'équipe. Nous vous en dirons plus l'année prochaine. Cette année scolaire 2022/2023 a aussi été l'occasion de renouer avec l'accueil de stagiaires : deux stagiaires psychologues et un stagiaire éducateur spécialisé.

Pendant les vacances d'été, nous avons procédé à quelques travaux à l'EPI : les murs et sols du palier, de l'accueil, du forum et du couloir administratif ont été refaits. Des fauteuils ont aussi été achetés pour l'accueil et le groupe des plus jeunes. Durant le prochain été, les murs des deux groupes seront repeints et les sols changés.

Enfin, le meilleur pour la fin, nous nous sommes préparés à la certification de l'EPI. Un travail qui mobilise toute l'équipe, ainsi que le siège de l'association, et qui nous demande de revoir ensemble toutes nos procédures, nos outils et notre cadre. Cette certification s'inscrit dans le travail institutionnel puisqu'elle est indispensable à la poursuite de notre activité.

Cette année 2022 a aussi été l'occasion de participer à la deuxième journée organisée par l'Institut Contemporain de l'Enfance sur le thème du Collectif soignant, toute l'équipe de l'EPI s'est ainsi rendue à Montpellier.



Bilan de l'activité 2022

Le taux d'activité

	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre théorique de journées ou d'actes	3 810	3 810	3 810	0 %
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	3 780	3 780	3 780	0 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	2 758	3 123,5	3 184	2 %
Taux d'activité	0,72	0,81	0,83	2 %

Légère progression. Plusieurs facteurs ont pesé sur l'activité.

Les deux postes d'éducateurs vacants du groupe des grands ont obligé à reporter certains passages. De même, les admissions n'ont pu reprendre avant l'arrivée de la troisième éducatrice du groupe des jeunes.

Nombre d'enfants accueillis

Indicateurs	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre d'enfants accueillis (file active)	38	37	31	-16 %
Nombre d'enfants accueillis <u>au 31.12</u>	19	18	18	0 %
Nombre d'admissions et/ou reçus pour la première fois	3	2	3	50 %
Nombre de sorties	3	3	3	0 %

La file active intègre les patients accueillis à l'EPI et ceux suivis au Service de suite qu'ils quittent à 20 ans.

Au 31/12/2022, il restait 2 places dans le groupe des jeunes, avec plusieurs dossiers en cours.

Nombre d'enfants accueillis par tranche d'âge

	2020	2021	2022
<5 ans	0	0	0
5 ans	0	0	0
6 à 10 ans	11	9	10
11 à 15 ans	11	14	11
Total au 31.12	22	23	21

Le départ des trois derniers sortants âgés de 14 et 15 ans a rajeuni l'effectif. De façon générale, trouver et construire une orientation adaptée demande désormais de 1 à 2 ans voire plus.

Localisation du domicile des enfants

	Nombre En 2022	Pourcentage En 2022
75013	-	0,0 %
75014	5	29,4 %
75015	9	52,9 %
75016	-	0,0 %
75017	-	0,0 %
92 - Hauts-de-Seine	3	17,6 %
Total au 31.12	17	100 %

L'hôpital de jour garde sa fonction de structure de secteur (14^e, 15^e, 16^e, 5^e, 6^e, et proche 92).

Etat clinique des adolescents sortis

	En nombre Pour 2022
Très amélioré	3
Amélioré	-
Inchangé	-
Aggravé	-
Total	3

Pour les 3, les progrès de l'organisation psychique et des apprentissages sont considérables.

Provenance des enfants

	2020	2021	2022
Hôpital de jour	-	1	-
CMP	-	-	-
CMPP	3	-	-
IME	-	-	-
ITEP	-	-	-
SESSAD	-	-	-
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	-	1	3
Total	3	2	3

Sur ces 3 années, les admissions continuent à provenir principalement des consultations de secteur : CMP, CMPP, UPJE. Ceci permet le travail de proximité avec les structures de quartier (écoles, centre d'animation, etc), et un parcours de soins renforcé par les rencontres régulières avec les consultants extérieurs.

Durée de l'accompagnement

	Jours d'entrée	Jour de sortie	Durée accompagnement
Durée de l'accompagnement du premier enfant	07/11/2016	05/10/2022	2 158
Durée de l'accompagnement du deuxième enfant	23/06/2014	08/07/2022	2 937
Durée de l'accompagnement du troisième enfant	11/02/2013	08/07/2022	3 434
Durée de l'accompagnement du quatrième enfant	-	-	-
Moyenne durée d'accompagnement en jours	-	-	2 843
Moyenne de la durée d'accompagnement en année	-	-	7,79

La prise en charge, évolutive et sur une longue durée, permet de traiter tous les domaines de la construction psychique de l'enfant : cognitif, relationnel et comportemental...

Elle s'intègre dans un parcours de soins continu en lien avec tous les acteurs : famille, écoles, consultants extérieurs...

Orientation après la fin de l'accompagnement

Secteur	Orientation	2020	2021	2022
Structures médico-sociales	IME	-	-	-
	SESSAD	-	-	-
	ITEP	-	-	-
	CMPP	-	1	1
	ESAT	-	-	-
	SAS	-	-	-
	CAJ	-	-	-
	SAMSAH	-	-	-
Etablissements scolaires	SEGPA	-	-	-
	Collège	-	-	1
	ULIS école	-	-	-
	Lycée professionnel	-	-	1
	Lycée général	-	-	-
	Ecole privée	1	-	-
Etablissements sanitaires	Hôpital de jour	1	-	1
	Hospitalisation complète	-	2	-
	CMP	-	1	1
Autre	Inconnue	-	2	-
	Retour à domicile	1	-	-
Total		3	6	5

En 2022 :

- 1 patient est orienté vers un hôpital de jour pour adolescents.
- 1 autre en Ulis collège et en CMPP.
- le dernier en ULIS lycée et CMP.
- 2 d'entre eux poursuivent une thérapie dans le cadre de notre Service de suite.

Temps forts 2022

Arrivées de deux éducatrices et renforcement de la présence des stagiaires : 2 stagiaires psychologues et un éducateur spécialisé en septembre 2022.

La peinture et le changement du sol du forum et des couloirs est l'occasion d'un vrai travail collectif et d'un changement radical d'identité visuelle du cadre avec des effets très mobilisateurs.

Développement du rôle de la réunion institutionnelle deux fois par mois avec tous les enfants et tous les adultes.

Capacité de l'équipe à penser et à accompagner dans de bonnes conditions l'orientation d'un jeune en difficultés sociales et psychiques. Mobilisation en lien avec un travail de réseau soutenu.


Projets 2023

- ✓ Maintenir en 2023 notre vocation d'hôpital de jour en tant que lieu de soins institutionnels où chaque enfant accueilli et sa famille puissent trouver les soins pluridisciplinaires nécessaires.
- ✓ Trois séjours thérapeutiques sont prévus en 2023 : l'un au printemps pour 5 enfants du groupe des grands, puis un fin juin pour tout le groupe.
Quatre enfants du groupe des jeunes partiront également au printemps.
- ✓ Début d'inclusion scolaire pour trois enfants grâce à un partenariat *ad hoc* avec deux écoles primaires du quartier.
- ✓ Poursuite des travaux : réfection des deux groupes.
- ✓ Participer à la 3^{ème} journée de l'ICE en novembre 2023 pour poursuivre ces échanges indispensables avec d'autres équipes autour du travail institutionnel.
- ✓ Préparation à la certification (V 2020).
- ✓ Poursuivre la réflexion collective et la réorganisation du travail institutionnel à l'arrivée des nouveaux collègues : éducatrices et IDE notamment.

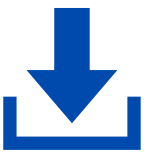




Hôpital de jour du Parc Montsouris



20, BOULEVARD JOURDAN - 75014 PARIS
01 45 88 89 54 - HJM@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : BÉNÉDICTE CHAMOUN
DIRECTRICE ADJOINTE : FABIENNE BEDMINSTER



Etablissements sanitaires

Accueil d'adolescents, de 12 à 20 ans, présentant des troubles importants de la personnalité sans déficit intellectuel. Lieu de soins et d'apprentissage, l'hôpital accompagne les jeunes à travers un projet d'intégration scolaire et sociale.



Editorial

2022 a été pour l'hôpital de jour l'année du retour à une certaine normalité, après deux années marquées par l'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'organisation des soins. Il a cependant fallu attendre le mois de mai pour une reprise en présentiel des synthèses cliniques et réunions d'équipe, et nous avons gardé le dispositif de repas en deux services pour les adolescents.

La prépondérance des admissions de filles s'est poursuivie, celles-ci formant pour l'année plus de 60 % de l'effectif (contre 55 % l'an dernier).

A noter également deux tendances lourdes des demandes d'admission :

- les conduites suicidaires itératives chez des patients de plus en plus jeune
- les problématiques transgenre/transidentité

qui questionnent nos pratiques et nous poussent à nous former sur ces problématiques.

Par ailleurs nous sommes préoccupés par la difficulté à recruter certaines catégories de professionnels, tels les assistants de service social et les infirmiers, difficulté partagée par nos collègues des autres structures de l'association.

Il faut également louer la grande qualité de l'équipe soignante qui a su, malgré le traumatisme du suicide d'une adolescente fin 2021, se montrer très contenante pour le groupe et rester créative dans ses propositions de soins.



TONALITÉS
2022

Bilan de l'activité 2022

File active

En 2022, la file active globale de l'hôpital de jour a été de 72 patients (dont 12 EPA sans suite et 15 jours d'observation sans suite pour 3 adolescents).

Le nombre de patients effectivement pris en charge s'établit à 57.

3 509 journées et 1 246 demi-journées ont été enregistrées en 2022, incluant 65 journées d'observation et les familles présentes lors des « groupes parents mensuels » les samedis matin (121).

Le taux de présence des patients est de 77,51 % sur l'année.

A ces présences s'ajoutent :

- 48 entretiens préalables de patients ayant fait l'objet d'une admission
- 13 entretiens préalables d'admission sans suite
- 20 passages aux réunions groupes parents des mardis (GOPPS)
- 194 entretiens mensuels de famille
- 19 passages d'anciens patients qui rendent visite après leur sortie de l'HDJ et sont accueillis par certains membres de l'équipe soignante
soit 294 passages complémentaires

Cette activité émanant principalement des groupes destinés aux parents ainsi qu'aux patients récemment sortis ne donne lieu pour le moment à aucune facturation auprès des caisses d'assurance maladie.

Elle concerne principalement 4 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe, assistante sociale) qui effectuent des heures supplémentaires ou complémentaires dont un faible nombre est récupéré, et aucune rémunérée.

Par ailleurs l'activité de l'hôpital de jour a été impactée négativement par l'absence prolongée au dernier trimestre 2022 de l'un des deux médecins psychiatres. Le processus d'admission de nouveaux patients s'est alors arrêté, le second médecin ne pouvant assurer seul le suivi de l'ensemble des patients.

Activité

	2020	2021	2022	Evolution 2022
Nombre de journées réalisées ou d'actes	4 807	5 181	5 049	-3 %

Nombre d'adolescents accueillis

Age des adolescents au 31.12	2020	2021	2022
11 à 15 ans	12	15	20
16 à 17 ans	17	16	19
18 à 19 ans	12	14	10
20 à 24 ans	4	4	8
Total au 31.12	45	49	57

Demandes d'admission

Elles s'élèvent à 93 demandes (contre 76 demandes en 2021) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de 10 à 17 ans (45 demandes pour des filles et 48 demandes pour des garçons).

Sur ces demandes :

- 30 ont été jugées recevables sur dossier.
- 17 demandes ont été suivies d'une admission. A noter que ces admissions se distinguent ainsi :
- 13 premiers EPA (entretiens de préadmission) sont restés sans suite.

La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (62,37 %), le Val-de-Marne (15,05 %), les Hauts-de-Seine (18,28 %), la Seine-Saint-Denis (1,7 %), l'Essonne (2,16 %).

Elles émanent pour 39,78 % de CMP/CMPP, 37,63 % des hôpitaux de jour, 15,6 % de la médecine libérale, 7,53 % autre structure (ITEP, cliniques, etc).

Analyse de la file active

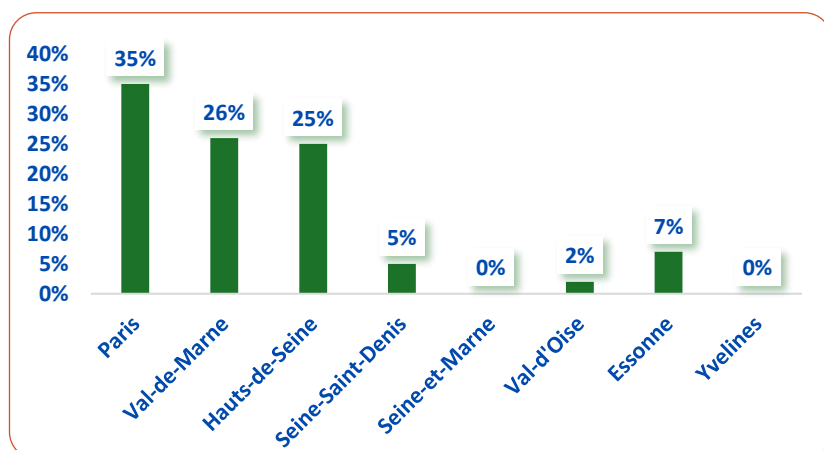
La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 57 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (80,70 %) et temps partiel (19,30 %).

Provenance des adolescents accueillis

	2020	2021	2022
Hôpital de jour	14	14	14
CMP	8	8	10
CMPP	3	3	3
IME	-	-	-
SESSAD	1	-	-
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	19	24	30
Total	45	49	57

Parmi les 30 patients « autres », 22 viennent de l'hôpital, 5 sont adressés par leur psychiatre en libéral, 2 par diverses associations.

Provenance géographique des patients

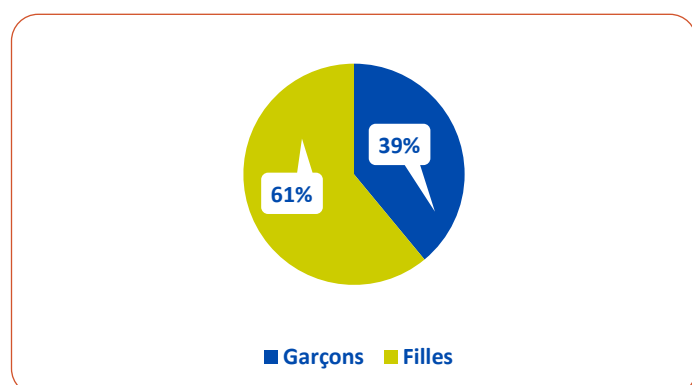


La part des patients provenant de banlieue avoisine en 2022 les 65 %.

Age des enfants accueillis

	2020	2021	2022
11 à 15 ans	17	15	20
16 à 17 ans	17	16	19
18 à 19 ans	12	14	10
20 à 24 ans	4	4	8
Total	45	49	57

Répartition par sexe



Diagnostics

L'essentiel des diagnostics est représenté par les dysharmonies psychotiques (56 %) et les troubles de la personnalité, états limites (23 %) présents principalement chez 29,16 % des jeunes filles.

Diagnostics des 57 patients pris en charge	Garçons	Filles	Total	Rappel 2021 en %	2022 En %
Psychoses infantiles	0	2	2	4,08	3,51
Dysharmonies évolutives	18	14	32	59,18	56,14
Décompensations à l'adolescence	0	2	2	4,08	4,08
Schizophrénie, troubles schizotypiques	2	3	5	8,16	8,16
Etats limites, troubles de la personnalité	1	12	13	18,37	18,37
Névroses, troubles anxieux phobiques	1	2	3	6,12	6,1
Totaux	22	35	57	100	100

Sorties définitives

22 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour.

Ces sortants se répartissent comme suit :

- 18 du service temps plein
- 04 du temps partiel

Orientation des adolescents sortis

Etudes ou formation en milieu ordinaire	Rupture de soins	Suivi en psychiatrie adulte	Hospitalisation plein temps
63,64 %	13,64 %	22,73 %	0 %

On peut considérer que sur les 22 sortants de 2022, 15 ont poursuivi un projet en accord avec leur prise en charge à l'hôpital de jour. Deux adolescents sont entrés en ESAT et un adolescent a décidé d'effectuer une année de service civique. Pour tous, un relais avec le secteur psychiatrique s'est mis en place.

Etat clinique des adolescents sortis

En 2022	Nombre	En %	Rappel 2021 en %
Très amélioré	5	22,73	20,00
Amélioré	9	40,91	30,00
Inchangé	8	36,36	30,00
Aggravé	0	0,00	20,00
Totaux	22	100,00	100,00

L'unité d'enseignement de l'hôpital de jour

L'unité d'enseignement de l'hôpital de jour du parc Montsouris a été riche en actualité en 2022 marquée par le signe de la collaboration avec nos partenaires de l'Education nationale et du Conseil Régional.

En voici une rétrospective :

- Les résultats aux examens des patients-élèves : une réussite !
- Les inscriptions inactives des patients à la cité scolaire F. Villon : « d'une expérimentation locale à une modélisation par le Service de l'Ecole Inclusive » (SEI).
- La refonte de la coordination de l'U.E. : une autre manière d'envisager les liens administratifs et pédagogiques avec la cité scolaire de F. Villon.
- La demande d'une nouvelle dotation numérique auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France : « le parcours du combattant ».
- La difficulté à obtenir l'affectation stable d'un professeur de mathématiques.

Les résultats aux examens des patients-élèves : une réussite



La certification PIX : 5 présentés ; 5 obtentions.

Le DNB : 5 présentés ; 4 admis dont 2 mentions « assez bien ».

Le BAC : 3 présentés dont 2 en inclusion : 3 admissions 1 bachelier en Bac Pro, 1 bachelière en technologie et 1 bachelière bac générale admise avec la mention « assez bien ».

Les inscriptions inactives des patients à la cité scolaire F. Villon : « D'une expérimentation locale à une modélisation par le service de l'école inclusive » (SEI).

Depuis le processus de dématérialisation des services administratifs de l'académie de Paris, nous rencontrons des problèmes majeurs de procédures dans le parcours pédagogique des patients de l'unité d'enseignement. Nous avons été confrontés à l'impossibilité de faire aboutir nos démarches administratives du fait de :

- La non-reconnaissance de l'UAI de l'unité d'enseignement par certains services (code d'immatriculation alphanumérique pourtant attribué en 1974 par le Rectorat de Paris) provoquant une inégalité d'accès aux droits. **Le développement d'un accès numérique systématique aux démarches administratives constitue un progrès s'il s'accompagne de garanties essentielles pour l'ensemble des membres de la communauté éducative (ou rattachés) surtout pour les lieux de soins scolarisant des mineurs en souffrance psychique (article 47 de la loi du 11 février 2005).**
- L'absence de l'enregistrement des patients dans la base élèves académique, ayant notamment comme incidences :
 - ⇒ Une perte de leur INE d'origine.
 - ⇒ Des dysfonctionnements dans les inscriptions et lieux de passage des spécialités du BAC et de PIX.
 - ⇒ L'impossibilité de saisir les vœux dans Affelnet lors des orientations professionnelles.
 - ⇒ Des difficultés de procédures administratives lors d'orientations interacadémiques avec sortie du jeune de l'académie de Paris.
 - ⇒ La non-attribution de matériels informatiques par le service académique de Paris malgré une notification formelle de la part de la MDPH.

Ces perturbations répétées depuis plusieurs années et intensifiées par les réaménagements successifs de la réforme du bac après la crise sanitaire, nous ont amenés à soumettre un projet d'expérimentation en 2021/2022 à nos partenaires dont :

1. La direction de la cité scolaire F. VILLON (la proviseure, la proviseure adjointe, le principal adjoint).
2. L'inspection du service de l'école inclusive (SEI).
3. Le service la « division de la vie de l'élève (DVE).

L'idée du projet comporte deux volets :

Premier volet

- Que l'effectif d'élèves de l'unité d'enseignement CEREP intègre administrativement la base élèves académique de Paris en vue d'obtenir ou de retrouver leur INE (identité nationale élève).
- Qu'une affectation en vue d'une inscription inactive soit prononcée à la cité scolaire F. VILLON pour chaque patient.

Second volet

- Rattacher administrativement les patients à un unique établissement scolaire de F. VILLON en affectant « virtuellement » les patients-es élèves à l'UAI de l'unité d'enseignement qui ne seraient pas déjà ceux accueillis en inclusion partielle (et qui disposent bien d'un INE, eux) ce qui mécaniquement les rattache administrativement à la cité scolaire de F. Villon. La subtilité inventée par la proviseure adjointe est d'avoir créé des classes virtuelles afin de naviguer aisément dans les processus numériques tout en gagnant en confort dans les inscriptions aux examens (PIX - DNB – EA - BAC).

En octobre 2022, l'inspection du Service de l'Ecole Inclusive organise une réunion sur « l'affectation des élèves et les inscriptions aux examens » entre l'équipe de la Division de la Vie de l'Elève, les directions des centres scolaires des hôpitaux et la direction gérant l'unité d'Enseignement CEREP. La modélisation arrêtée par l'inspectrice du SEI est celle d'un fonctionnement par guichet unique : l'établissement de soins ou l'ESMS envoie la liste des élèves concernés à la DVE. La DVE procède aux affectations dans l'établissement partenaire. Les familles sont destinataires d'une notification d'affectation et elles devront ensuite aller inscrire leur enfant dans ledit établissement scolaire (possibilité de démarches dématérialisées). Le chef d'établissement scolaire inscrit le jeune (pour ce faire, création d'une classe supplémentaire afin de faciliter le suivi des effectifs).

La mise en place de ce partenariat permet aux directions d'établissements de soins ou d'ESMS d'accéder - via le chef d'établissement de la cité scolaire, aux applications ou supports réservés aux PERDIR.

La refonte de la coordination de l'U.E. : une autre manière d'envisager les liens administratifs et pédagogiques avec la cité scolaire de F. Villon

Au regard de la taille de l'unité d'enseignement composée de 10 enseignants couvrant aussi bien le niveau collège que le niveau lycée pour les matières générales,

Au vu de l'évolution progressive depuis une dizaine d'années de l'ampleur du travail de coordination caractérisée particulièrement par :

1. **La complexification des procédures administratives des inscriptions aux examens nationaux** de type CFG, DNB, EA, BAC et faisant appel à des plateformes numériques telles que Cyclades, SIEC et BASICS, de la nécessité d'utiliser et d'avoir accès à SANTORIN. Du montage des dossiers d'aménagement d'épreuves devenu de plus en plus minutieux.
2. **Des ramifications qu'entraînent ces procédures :**
D'une part dans les relations académiques (avec la direction de la cité scolaire F. VILLON, le SEI, le service médical en faveur de l'élève, la DSI lorsque les connexions déraillent ou sont inaccessibles).
Et d'autre part, dans les relations entretenues avec chaque gestionnaire d'examen du SIEC (DNB BAC CFG).
3. Tenant compte des inclusions partielles vers des filières pro et technologiques, et également des inclusions accentuées par la réforme du bac nécessitant des échanges inter-établissement en continu.
4. Et enfin, constatant des problèmes répétés rencontrés par manque de connaissance de l'évolution des dispositifs réaménagés à la suite de deux années de pandémie, ou d'une simple méconnaissance des procédures académiques : les procédures d'orientation des jeunes après la 3^{ème} ou après la seconde et après le bac, par exemple.

Il est apparu crucial de revoir la refonte de la coordination de l'UE avec l'inspection du SEI du Rectorat, les directions de la cité scolaire de F. VILLON aux côtés de la direction générale Cerep-Phymontin lors d'une rencontre organisée par la direction de l'hôpital de jour. Avec comme constat que la conception de la coordination reposant sur un seul enseignant devient caduque et qu'elle demande à être assurée par plusieurs professionnels de l'Education nationale qui porteront chacun une dimension de la coordination avec comme schéma :

Professeur d'espagnol aura en charge : Pronote - les bulletins trimestriels - les outils numériques et PIX.

Professeur de mathématiques sera en lien avec le collège François Villon et aura en référence les élèves inscrits aux DNB.

Professeur de lettres modernes sera en lien avec le lycée F. VILLON et sera référente de jeunes inscrits au bac et/ou inclusion.

Professeure d'anglais continuera d'être l'interlocutrice avec « L'école à l'hôpital ».

Professeur de français sera référent des jeunes inscrits au CFG et co-référents des élèves inscrits au DNB.

Professeur de philosophie poursuivra le renseignement de l'enquête 32 et co-animera les réflexions pédagogiques.

Professeure d'histoire-géographie est pressentie pour prendre les notes en RMP et en dresser un compte rendu à partir de février 2023.

Directrice adjointe maintient ses liens avec le Rectorat de Paris, la Maisons des Examens, le Conseil Régional, la direction de F. VILLON, et les familles.

La demande d'une nouvelle dotation numérique auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France : le parcours du combattant »

Depuis 2020 et à la suite des diverses situations causées par la crise sanitaire persistante, bénéficier d'un accès à un Environnement Numérique de Travail s'avère nécessaire pour l'équipe enseignante afin de centraliser les informations scolaires et les données au même endroit et de façon sécurisée (respect du RGPD). Et par la même, l'accès à un ENT faciliterait la mise en place d'un enseignement hybride.

Et au-delà de ce contexte, les outils proposés par un ENT sont devenus indispensables au quotidien et les élèves ont besoin, au même titre que tous les élèves, d'accéder aux outils numériques de travail. Pour cela, la direction de l'hôpital de jour a soumis le 17/02/2022 ses nouveaux besoins auprès de la Région Ile-de-France « *des Equipements numériques des lycées Direction Numérique, Innovation et Smart région* » et auprès du « *Pôle de Transformation Numérique - Pôle Lycée/Direction de la réussite des élèves Service Equipement* ». La demande a été soutenue par des acteurs de l'académie de Paris grâce au réseau du professeur d'espagnol et coordinateur du GIPTIC espagnol faisant intervenir notamment la cheffe de projet e-éducation ingénieure pédagogique et de formation mixité et de numérique (DANE), un professionnel en charge de l'ENT *monlycee.net* pour l'académie de Paris ainsi que le principal adjoint du collège F. Villon afin de débloquer en 4 mois une situation permettant aux élèves de l'hôpital de jour d'accéder à l'ENT *mon lycée.net* et aux enseignants de recevoir chacun un ordinateur. La demande de vidéoprojecteurs interactifs reste lettre morte car l'équipe enseigne dans des locaux qui n'appartiennent pas à l'Education nationale !...

La difficulté à obtenir l'affectation d'un professeur de mathématiques

Fin septembre 2022

Départ à la retraite de la professeure de mathématiques qui enseignait depuis plus de 13 ans remplacée par un contractuel pour un an à compter du 1^{er} septembre 2022 bénéficiant ainsi d'un temps de tuilage avec sa collègue. Très vite, l'enseignant contractuel montra des qualités d'adaptation et un intérêt pour l'enseignement spécialisé auprès de jeunes en grandes difficultés psychologiques.

6 octobre 2022

L'enseignant contractuel annonce le 6 octobre qu'il est réaffecté le 10 octobre en classe préparatoire. Aucune information n'est transmise à l'inspection du Service de l'Ecole Inclusive, à la direction de la cité scolaire F. Villon ni même à la direction locale de l'hôpital de jour.

Connaissant la fragilité des patients-élèves de notre institution, il nous a semblé dommageable qu'un enseignant y soit affecté pour une durée aussi courte, et qu'aucune information sur ce changement de poste ne soit intervenu auprès de la direction d'établissement. Que dire aussi de l'immédiateté de cette mesure, ne permettant même pas d'aménager un temps de séparation ?

En lien avec les familles, et les représentants de l'APACM la direction générale de l'association gestionnaire Cerep-Phymontin adresse un courrier au directeur de l'académie de Paris et au responsable de la DPE.

Parallèlement, le Service de l'Ecole Inclusive se mobilise face à l'échec des 2 affectations suivantes (refus d'enseignants).

21 novembre 2022

Une enseignante est affectée avec le soutien de la conseillère pédagogique du Service de l'Ecole Inclusive.

Temps forts 2022

- ✓ Reprise des sorties au théâtre avec un cycle Molière à la Comédie-Française (*Dom Juan, Les fourberies de Scapin, Le roi Lear, l'Avare*).
- ✓ Poursuite des sorties « Un jour en France » avec une journée à Rouen et une autre à Angers, concernant chacune une douzaine d'adolescents.
- ✓ Réussite aux examens nationaux de l'ensemble des candidats inscrits aux épreuves du DNB et du bac, dont 2 mentions *Assez bien* et une mention *Bien*.
- ✓ Réaménagement de l'espace Musique-bibliothèque grâce à la subvention Fondation de France-Hôpitaux de Paris.
- ✓ Inscription « inactive » de l'ensemble de nos patients-élèves au collège-lycée François Villon, permettant l'obtention pour tous d'un numéro d'identifiant (INE).
- ✓ Les 50 ans de l'hôpital de jour du Parc Montsouris : en 2022, l'hôpital de jour entre dans sa 50^e année d'existence - Un demi-siècle d'engagement dans l'accompagnement d'adolescents en souffrance psychique. Samedi 15 octobre 2022, l'institution a fêté cet anniversaire qui vient marquer une étape importante d'un chemin parcouru.
- ✓ Travail d'élaboration avec une psychanalyste extérieure à l'institution autour du suicide d'une adolescente.

Projets 2023

✓ La certification V2020

La visite attendue d'experts visiteurs mandatés par la Haute Autorité de Santé. Pour cette 5^{ème} itération, les experts-visiteurs évalueront le niveau de la qualité et de la sécurité des soins selon une nouvelle méthodologie et approche. Elle se caractérise par plusieurs aspects :

Démarche plus médicalisée s'appuyant sur un nouveau référentiel de certification contenant 15 objectifs déclinés en critères.

Des méthodes d'investigation au plus proche des pratiques professionnelles centrées sur :

- **Le patient**, son engagement et la manière de prendre en compte son expérience (méthode de patient traceur et de parcours traceur).
- **Le travail en équipe et la coopération en équipe** (la coordination des soins) comme facteur d'amélioration des pratiques.
- **L'insertion territoriale des institutions sanitaires** de l'association Cerep-Phymentin et la construction de parcours de soins.

En 2022, les institutions sanitaires de l'association se sont mobilisées pour préparer cette venue sous le pilotage de la direction générale.

✓ L'anniversaire des 50 ans de l'institution adossée à une journée associative ?

A travers les 50 ans de l'hôpital de jour du Parc Montsouris, se joue plusieurs événements interconnectés :

- **L'hommage au fondateur Dr. Raymond Cahn**, disparu en 2019 ? dont l'évènement a été ajourné en 2020 pour cause de pandémie de la Covid-19. Cet hommage aurait dû prendre la forme de témoignages de personnes ayant côtoyé Dr Cahn au cours de leur vie professionnelle, et d'interventions cliniques faisant vivre la théorie de Raymond Cahn.
- A la suite de la disparition de Dr Cahn, et sur la proposition de l'équipe, que l'hôpital de jour du parc Montsouris, soit rebaptisé ***hôpital de jour Raymond Cahn***
- **L'anniversaire des 50 ans** de l'institution en octobre 2022 dont un bref moment fut consacré lors de la journée trimestrielle de réflexion d'octobre 2022.
- **Une nouvelle journée associative Cerep-Phymentin en 2023** : point de rencontre incontournable des équipes pluridisciplinaires des institutions de l'association pour échanger et débattre de différentes approches théoriques et pratiques institutionnelles.


✓ **La reprise des séjours thérapeutiques** après 3 années d'interruption liées à la pandémie de Covid-19 est prévue en 2023. L'effectif des patients s'étant grandement renouvelé, il est prévu de commencer par un séjour de 2 jours et une nuit, le thème retenu étant celui du Futuroscope de Poitiers, alliant des éléments ludiques et d'autres plus scientifiques ou technologiques.

✓ **L'extensions des partenariats avec des lycées de proximité** : le lycée François Villon n'enseignera plus la voie générale à compter de la rentrée 2023. Il nous faut donc rechercher, pour des inclusions scolaires concernant principalement les spécialités enseignées à partir de la 1^{ère}, des lycées dont la proximité et l'ouverture d'esprit permettraient l'accueil de nos patients-élèves. Il nous faudra également élargir les partenariats avec des lycées professionnels ou technologiques.

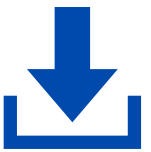
✓ **L'embauche d'un ou d'une assistante sociale** : suite au départ en retraite fin septembre 2022 de Madame Barbe et à la diminution de temps de travail de Madame Zowczak, nous avons débuté une recherche d'AS pour un poste à temps plein, qui s'est révélée infructueuse jusqu'à présent. Cette recherche se poursuivra bien évidemment en 2023, les besoins étant très importants pour le travail d'orientation des patients.

✓ **Poursuite de la réflexion sur la création d'un poste de psychomotricien/ne** : une rencontre a eu lieu en 2022 avec une psychomotricienne en poste dans une autre institution mais très désireuse de travailler en hôpital de jour où elle a déjà effectué un remplacement. Un mi-temps serait souhaitable au regard des besoins. Il faudrait affiner les possibilités de redéploiement d'heures en fonction des prochains départs en retraite dans l'équipe soignante, et définir un lieu pour ce type de prises en charge.

Hôpital de jour USIS



3, RUE DE RIDDER - 75014 PARIS
01 45 45 46 79 - COURRIEL : EPI@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : OLIVIER GINOUX
DIRECTEUR INSTITUTIONNEL ET CLINIQUE : MATHIEU BÉGON



Etablissements sanitaires

L'USIS a été ouvert en avril 1981 à l'initiative du Professeur Michel Soulé pour accueillir des enfants âgés de 4 à 16 ans souffrant de troubles du comportement ou des conduites.



Editorial

L'année 2022 est marquée par d'importants mouvements dans l'équipe, sur les postes de direction et les postes d'éducateurs et de psychologues. L'activité clinique au sein de l'USIS est le reflet des difficultés des années précédentes. Le travail sera centré cette année sur la qualité de l'accueil et de la dynamique institutionnelle, l'importance de remettre au centre du travail et de l'équipe la réflexion clinique qui permet aux soignants le portage psychique des patients, entre autres facteurs. Cela est notamment passé par l'institutionnalisation d'un temps de synthèse de 45 minutes par semaine dédié à la lecture des notes cliniques de la semaine pour un groupe d'enfants. Ce temps permet la formation continue des soignants, l'intégration des nouveaux professionnels, et la réflexion autour du projet de soins des enfants du groupe concerné.



TONALITÉS
2022

Bilan de l'activité 2022

Nombre d'enfants accueillis

	2022
Nombre d'enfants accueillis (file active)	-
Nombre d'enfants accueillis <u>au 31.12</u>	23
Nombre d'admissions et/ou reçus pour la première fois	3
Nombre de sorties	8

Nombre d'enfants accueillis par tranche d'âge

Age des enfants accueillis au 31.12	2022
<5 ans	1
5 ans	4
6 à 10 ans	9
11 à 15 ans	6
16 à 17 ans	2
18 à 19 ans	1
20 à 24 ans	-
Total au 31.12	23

Profil des enfants accueillis

Répartition en fonction des types de déficiences	2022	
	A titre principal	Associé
Déficiences intellectuelles	-	-
Autisme et autres TED	2	-
Troubles psychiques	3	-
Troubles du langage et des apprentissages	-	20
Déficiences auditives	-	-
Déficiences visuelles	-	-
Déficiences motrices	-	-
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	-	-
Cérébro-lésions	-	-
Polyhandicap	-	-
Troubles du comportement et de la communication	18	3
Diagnostic en cours	-	-
Autre	-	-
Total	23	23

Localisation du domicile des enfants

Domicile	Nombre en 2022	Pourcentage en 2022
75013	-	0,0
75014	21	91,3
75015	1	4,3
75016	1	4,3
75017	-	0,0
75018	-	0,0
Hors région IDF	-	0,0
TOTAL au 31.12	23	100

Le motif principal d'admission pour ces enfants est les troubles du comportement associés ou non ou troubles des apprentissages dans un contexte de troubles ou retard du développement psychoaffectif.

L'accueil dans les groupes de l'USIS de la journée de deux enfants présentant des troubles envahissants du développement avec des signes autistiques n'est pas adapté aux modalités de soins proposées par l'USIS, avec une impossibilité de prise en charge individuelle nécessaire à ces enfants ainsi qu'un accueil plus régulier. Ces deux enfants devraient être admis prochainement dans un hôpital de jour plus adapté. Il sera important de veiller à l'avenir aux indications et ne pas admettre des enfants pour qui l'USIS serait une perte de chances.

Activité clinique

- Accueil de 3 nouveaux patients dans les petits groupes de l'USIS de la journée.
- Accueil de 1 nouveau patient dans les groupes de l'USIS du soir.
- Nombre de patients sortis : 8
- Nombre de demandes reçues :
 - Pour l'USIS de la journée : 4
 - Pour l'USIS du soir : 4

Ressources humaines

- Recrutement en CDD d'une psychologue 0,5 ETP (ancienne stagiaire) pour un remplacement de congé parental.
- Recrutement en CDI d'une éducatrice de jeunes enfants 0,5 ETP sur un poste d'éducateur spécialisé en mai 2022.

Temps forts


- Départ de la directrice clinique et institutionnelle Mme Elsa Waysfeld en décembre 2022.
- Arrivée de la nouvelle médecin directrice Dr Lucie Pluinage en septembre 2022.
- Démarrage des réunions familles le vendredi soir après l'accueil des enfants (3 fois/an), alternance des réunions familles de l'USIS de la journée et de l'USIS du soir (donc environ 6 fois par an au total).
- Formation en équipe avec Mr Didier Roffat du CIRPPA (Centre d'Information et de Recherche en Psychologie et Psychanalyse Appliqués aux groupes). De cette formation se sont dégagés deux axes de travail pour la suite : une formation sur les fondamentaux théoriques sur les groupes et un travail à plus long terme d'analyse des pratiques.
- Démarrage du groupe de travail mensuel avec la direction de l'USIS, la direction générale du CEREP, deux membres du bureau du conseil d'administration (Mme le Dr Agman et M. Moya-Plana) et des membres de l'équipe sur la base du volontariat. Des questions institutionnelles et cliniques y sont abordées.

Projets 2023

- ✓ Formation collective sur les fondamentaux théoriques psychanalytiques de la pratique des groupes en institutions et mise en place d'analyse des pratiques à l'issue de cette formation.
- ✓ Projet de travaux pour améliorer la qualité de soins et la qualité de vie au travail.
- ✓ Poste de psychomotricien.ne 0,25 ETP à pourvoir.



COFI CMP



68, RUE DES PLANTES - 75014 PARIS
01 53 68 93 46 - COURRIEL : COFICMP@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : GUILLAUME PALIS



Etablissements sanitaires

Être enfant, être parent, être ensemble, pas si simple !

Le COFI-CMP vous accueille et vous accompagne dans vos questionnements, vos difficultés et ceux de vos enfants.



Editorial

L'événement marquant de l'année pour le COFI-CMP a été l'arrivée du médecin directeur Guillaume Palis. Dans la continuité du travail de l'équipe, l'activité est restée centrée sur sa vocation première (adoption/filiation) et complétée par une activité de secteur (14^{ème}/15^{ème}), cependant limitée par des considérations liées à la taille de l'équipe.

Durant l'année 2022, nous avons poursuivi le travail en lien avec les autres structures du Cerep-Phymentin pour des consultations spécialisées concernant la filiation ainsi que pour des bilans psychologiques.



TONALITÉS
2022

Bilan de l'activité 2022

Analyse de la file active

En 2022, la file active et le nombre d'actes ont évolué légèrement :

- **Nombre d'actes sur la période : 1 040 (914 en 2021)**
- **Nombre de familles/patients : 65 (77 en 2021)**

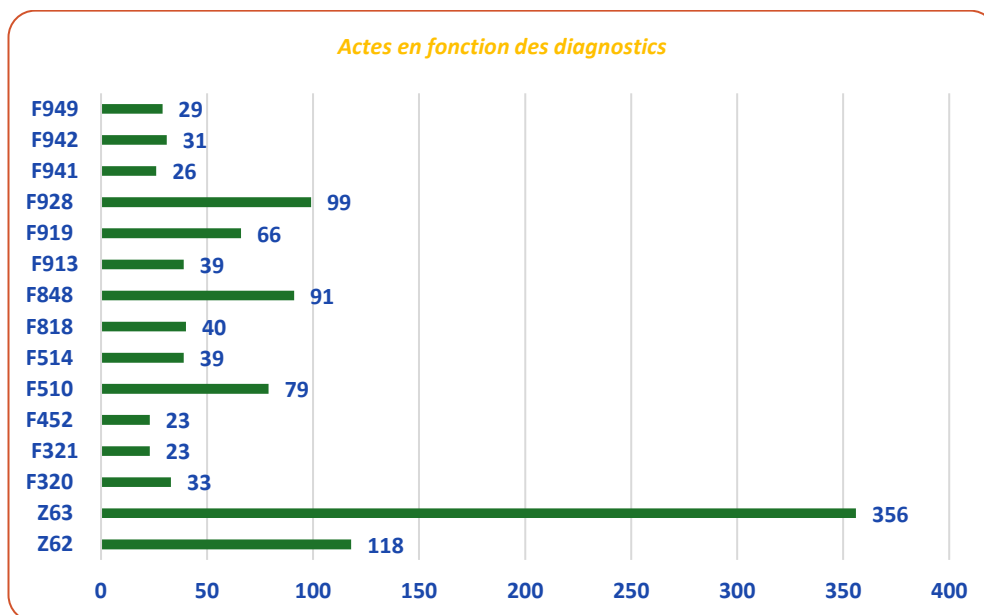
Cette activité :

- A une évolution non significative du fait que l'année 2022 soit une année de transition entre 2 directions.
- Ne tient pas compte du temps passé pour un bilan psychologique (qui dépasse largement le temps d'un acte).
- Ne tient pas compte du temps des contacts téléphoniques auprès des correspondants, dans les écoles, auprès des AEMO, de la MDPH (du fait de l'absence d'assistante sociale).
- Comprend 172 actes en « anomalies ».

L'âge moyen des enfants est de 10 ans et demi, avec une prédominance de garçons (57 %).

Les problématiques rencontrées sont principalement les problématiques comportementales et relationnelles avec les parents, ce qui inscrit bien la consultation dans les problématiques familiales.

Nous prenons aussi en charge des problématiques classiques de CMP de secteur avec des limitations liées à l'absence d'assistante sociale, d'orthophoniste, d'éducateur, d'infirmier. Ces limitations nous obligent à réadresser certains enfants sur les CMP du GHU ou de l'APHP.



F949 : Trouble du fonctionnement social de l'enfance, sans précision - F942 : Trouble réactionnel de l'attachement de l'enfance avec désinhibition

F941 : Trouble réactionnel de l'attachement de l'enfance - F928 : Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels - F919 : Trouble des conduites

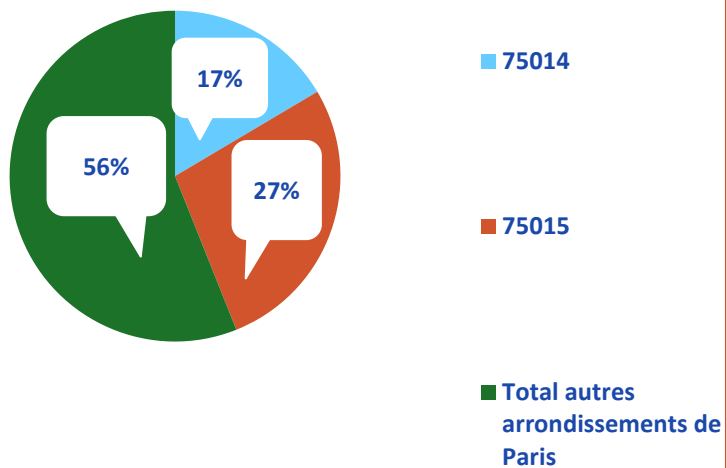
F913 : Trouble oppositionnel avec provocation - F848 : Troubles envahissants du développement - F818 : Trouble du développement, des acquisitions scolaires - F514 : Terreur nocturne - F510 : Insomnie non organique F452 : Trouble hypocondriaque - F321 : Episode dépressif moyen

F320 : Episode dépressif léger - Z63 : Difficultés liées à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale - Z62 : Difficultés liées à l'éducation

Répartition géographique de la file active DPI : localisation du domicile des enfants

Domicile	Nombre en 2022	Pourcentage en 2022
75001	0	0,0 %
75002	0	0,0 %
75003	0	0,0 %
75004	0	0,0 %
75005	0	0,0 %
75006	1	1,5 %
75007	1	1,5 %
75008	0	0,0 %
75009	1	1,5 %
75010	3	4,6 %
75011	1	1,5 %
75012	0	0,0 %
75013	3	4,6 %
75014	15	23,1 %
75015	25	38,5%
75016	0	0,0%
75017	3	4,6%
75018	1	1,5%
75019	1	1,5%
75020	0	0,0 %
77 - Seine-et-Marne	0	0,0 %
78 - Yvelines	0	0,0 %
91 - Essonne	1	1,5 %
92 - Hauts-de-Seine	6	9,2 %
93 - Seine-Saint-Denis	0	0,0 %
94 - Val-de-Marne	3	4,6 %
95 - Val-d'Oise	0	0,0 %
Hors région IDF	0	0,0 %
Total au 31.12	65	100 %

Répartition géographique patients PARIS intra muros



Nous avons de plus en plus de demandes et de suivis dans les situations d'AMP comme dans les situations de Kafala (*mesure de recueil de l'enfant abandonné dans une famille, selon le droit islamique (à la différence de l'adoption, il n'existe pas de conséquences filiales entre l'enfant, son tuteur « kafil » et la famille.)*)

Temps forts 2022

Arrivée du médecin directeur Guillaume Palis le 6 mars 2022.

Le poste de psychomotricienne est pourvu depuis le 28 novembre 2022.

Un 4^{ème} poste de psychologue sera ouvert début janvier 2023.

Accueil d'une stagiaire psychologue, afin de poursuivre la transmission du savoir-faire dans le domaine de la filiation.

L'année 2022 constitue une année de transition durant laquelle l'activité clinique s'est maintenue avec 868 actes + 172 anomalies soit 1 040 EQS (914 EQS en 2021).

Projets 2023


Les objectifs du COFI-CMP sont de :

- ✓ Poursuivre son activité spécialisée tout en développant des partenariats, dont en premier lieu la crèche du CEREP-PHYMENTIN autour de la périnatalité et aussi des partenaires de proximité appartenant au CEREP-PHYMENTIN (CMPP Saint-Michel, l'EPI, l'USIS, l'HDJ MONTSOURIS, le CEREP) ;
- ✓ Maintenir la collaboration avec les autres unités du CEREP-PHYMENTIN pour les bilans psychologiques que nous pourrions réaliser, ainsi que sous forme de consultations dans le champ de la parentalité adoptive ou procréatique dans une intervention spécifique et complémentaire à leur approche ;
- ✓ Poursuivre l'activité de secteur pour le 14^{ème} et le 15^{ème} ;
- ✓ Préparer la certification Sécurité et Qualité des soins par des experts de la HAS ;
- ✓ Réaliser une enquête de satisfaction auprès des familles ;
- ✓ Rédiger un nouveau livret d'accueil ;
- ✓ Préparer les départs à la retraite de deux professionnelles en 2024 en assurant la préservation de l'expérience clinique au sein de l'équipe.

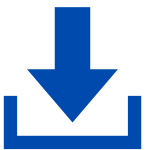




CMPP de Courbevoie



7-9, IMPASSE MICHAËL WINBURN
92 400 COURBEVOIE - 01 43 33 56 35
COURRIEL : CMPP.CBV@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : SERVANE GUIBOURGÉ
DIRECTRICE ADJOINTE : PAULINE ISTRIA



Etablissements médico-sociaux

Les enfants et adolescents accueillis présentent un large éventail de pathologies psychiques. Des difficultés persistantes dans les apprentissages scolaires avec parfois des troubles spécifiques tels que dyslexie, dysorthographe, dyscalculie,... Des troubles de l'expression orale tels que retard de parole, retard de langage... Des troubles de la relation et du comportement tels que agitation, inhibition, anxiété, troubles de l'humeur, troubles du sommeil, énurésie, troubles de l'alimentation...



Editorial

En 2022, le CMPP de Courbevoie a connu un moment fort en rejoignant l'association du CEREP-PHYMENTIN le 1^{er} octobre.

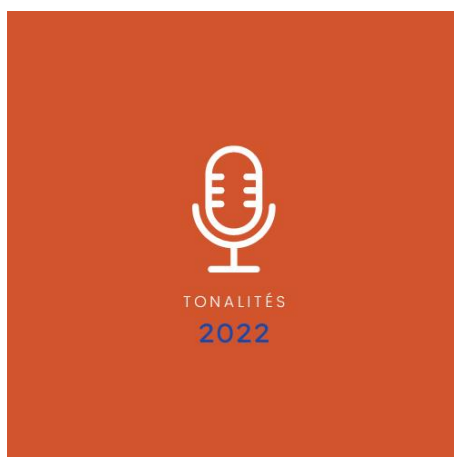
En effet, le conseil d'administration de l'AMP de Courbevoie a décidé le 18 octobre 2021 d'engager des négociations en vue d'une fusion avec l'association CEREP-Phymentin qui semblait correspondre à notre mode de fonctionnement, à la démarche que nous défendons et aux perspectives d'évolution du CMPP.

Le départ du directeur administratif et pédagogique à la fin de 2019 avait entraîné de fait, un regroupement des deux fonctions (administrative et médicale) sur la seule personne du médecin directeur et sur un temps de travail moindre.

Ce regroupement, même s'il a permis de fonctionner depuis le 1^{er} janvier 2020, a été préjudiciable à l'activité médicale, en réduisant le temps de consultation.

Ainsi, cette fusion a permis notamment de redonner une double direction, administrative et médicale au CMPP.

L'ensemble de l'équipe du CMPP s'est montré motivé et acteur dans le processus de fusion, ayant le désir d'apporter une dynamique nouvelle au fonctionnement du centre.



Bilan de l'activité 2022

Activité de l'établissement

L'évolution sur le plan de l'activité

En termes d'activité, l'activité facturée réalisée est de 4 219 actes pour une activité prévisionnelle de 4 500 actes.

- Il faut noter que cette diminution est liée en grande partie à la baisse des actes effectués par le médecin directeur qui a dû prendre les fonctions de direction administrative.
- Cette diminution s'explique également par la vacance du poste de psychomotricienne durant quelques mois.
- L'arrivée de nouveaux professionnels avec une montée en charge progressive de leurs activités (médecin, psychomotricienne).

Activité	2020	2021	2022
Nombre de journées d'ouverture	210	210	210
Nombres d'actes prévisionnels	4 300	4 300	4 500
Nombre d'actes alloués	5 392	4 511	4 500
Nombre d'actes réalisés	4 289	4 500	4 219

File active - Nouveaux inscrits - Arrêts d'accompagnements

L'activité a été de **4 219 actes facturés pour 2022**, pour 4 500 actes retenus en septembre 2022 par l'ARS.

On note donc un déficit d'activité réalisée de 281 actes.

Le nombre total d'actes réalisés a été de 4 548, ce qui pose la question des actes non comptabilisables.

Le CMPP ne facture pas les réunions d'école (ESS/EE) et connaît un certain nombre d'actes « doubles », qui s'explique en partie par les nombreux temps partiels. Le taux d'absentéisme patient est de **20,6 %**.

File active

Le nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés par le CMPP de Courbevoie en 2022 a été de **184**. Cette file active représente le nombre d'enfants venus au moins une fois au CMPP de Courbevoie, sur l'ensemble de l'année.

En 2021, elle était de 196 enfants. On peut noter une légère baisse, expliquée par le départ progressif du médecin directeur qui n'a pas pris de nouveaux patients.

Le nombre de nouveaux enfants inscrits chaque année est variable et déterminé par l'évaluation de nos capacités d'accueil.

En 2022, nous avons eu 25 nouveaux inscrits. Le rapport avec les fins de prise en charge détermine la file active.

- **Le nombre de nouveaux inscrits** est de **25** pour 2022.
- **Le nombre d'arrêts de prise en charge** est de **12** pour 2022.

Le nombre de nouveaux inscrits est passé de 33 à 25.

Cette baisse est due au fait que nous adaptons le nombre de nouvelles inscriptions aux possibilités de suivis au CMPP, à un instant T, de façon à pouvoir proposer un projet de soin aux enfants inscrits dans un délai acceptable.

Répartition de l'activité par spécialité (attention, il s'agit de l'activité réalisée, soit 4 219 actes, et non de l'activité facturée)

Nous pouvons faire plusieurs observations :

- Le nombre d'actes réalisés par les médecins a diminué (- 313 actes) : **974 en 2022** pour 1 287 en 2021.
- Entre octobre et décembre 22, le Dr CHAUDOYE a réduit son ETP, cette période était une transition pour la passation de ses patients au nouveau médecin.
- Par ailleurs, le Dr GUIBOURGE a réduit son temps de consultation au profit des fonctions de direction.
- Les suivis thérapeutiques assurés par les psychologues représentent très précisément un tiers de l'activité facturée par le CMPP de Courbevoie : **1 843 actes en 2022**, pour 1 853 en 2021.
- Le niveau d'activité des orthophonistes est en progression avec **806 actes en 2022** pour 724 en 2021 (hausse de 82 actes).
- Le nombre d'actes réalisés par **les psychomotriciennes** est de **478 pour 2022**, on note une diminution par rapport à 2021 (749) - Ecart d'actes de 271 entre 2021 et 2022. Cette baisse s'explique par le poste de psychomotricien(ne) non pourvu de février 2022 à juillet 2022 (0,50 ETP).
- Rendez-vous de pré-inscription de l'assistante sociale + entretiens : **179 actes**.

La fréquence des rendez-vous de pré-inscription est adaptée suivant notre capacité de suivi.

Le CMPP de Courbevoie propose également des prises en charge hebdomadaires en groupe, sous la responsabilité de praticiens du CMPP travaillant en collaboration.

Un nouveau « **groupe conte thérapeutique** » a été créé, selon la méthode Lafforgue, animé par une psychologue et par une psychomotricienne.

Ce groupe accueille des enfants d'âge CM1/CM2 et permet une relation indirecte grâce à la médiation du jeu, autour d'une histoire narrée, jouée puis dessinée.

Un nouveau « **groupe psychothérapeutique** », co-animé par deux psychologues cliniciens s'adresse à des enfants âgés entre 5 et 7 ans présentant des troubles autistiques.

En s'appuyant sur les médiations proposées (matériel permettant de faire des expériences sensorielles, notamment d'enveloppement), ce groupe vise à favoriser la structuration du Moi corporel (Haag) et le rementellement des différents flux sensoriels (Meltzer).

Un groupe « **psychothérapie groupale** », animé par un psychologue. Ce groupe accueille des jeunes collégiens. Il est plus particulièrement axé sur les troubles de la communication et de la relation. Ce dispositif de groupe est plus adapté que la prise en charge individuelle pour ce type d'enfants.

Le travail de **psychodrame analytique individuel** se poursuit depuis de nombreuses années, avec trois psychologues du CMPP, et des co-thérapeutes extérieurs.

En 2022, le travail de **psychodrame groupal** a pu reprendre.

Il existe également une offre de **thérapie familiale**.

Origine géographique des familles

Bien que le CMPP de Courbevoie ne soit pas sectorisé, **94 %** des enfants et adolescents suivis en 2022 étaient domiciliés à Courbevoie (94,5% en 2021) ou dans les communes limitrophes. La proximité géographique est un élément déterminant qui favorise un suivi régulier dans la durée. Cette proximité géographique nous permet d'avoir une bonne connaissance des partenaires intervenant sur le secteur et notamment des établissements scolaires. Eux-mêmes ont ainsi une meilleure connaissance de notre structure, de son rôle et de son fonctionnement. Cela favorise le travail de partenariat, en accord avec les familles, ainsi qu'une meilleure adaptation du CMPP aux besoins repérés.

Par ailleurs, notre service d'accompagnement (pour les trajets en voiture écoles maternelles ou primaires/CMPP) permet une régularité dans les soins.

Répartition filles - garçons

Le nombre de garçons accueillis au CMPP de Courbevoie reste deux fois plus élevé que le nombre de filles. Le rapport 2 garçons pour 1 fille reste très stable au fil des années. Pour l'année 2022, **70 %** de garçons et **30 %** de filles.

Répartition par tranche d'âge

Age des enfants accueillis au 31.12	2020	2021	2022
<5 ans	9	8	2
5 ans	9	10	8
6 à 10 ans	73	68	69
11 à 15 ans	89	86	84
16 à 17 ans	6	7	10
18 à 19 ans	18	17	11
20 à 24 ans	-	-	-
Total au 31.12	204	196	184

Sur l'année 2022, nous avons fait le choix de rajeunir notre file active (enfants âgés de moins de 8 ans). En effet, le nombre croissant de collégiens ne permettait plus de proposer des séances hors temps scolaires, alors que pour les enfants d'âge primaire, les séances sur le temps scolaire peuvent se proposer plus aisément.

Fréquence des traitements

	2021 en %	2022 en %
3 rendez-vous par semaine ou plus	11	12
2 à 3 rendez-vous par semaine	32	34
1 à 2 rendez-vous par semaine	25	22
De plus 1 rendez-vous par mois à moins d'1 rendez-vous par semaine	22	26
1 rendez-vous par mois ou moins	10	6

Motifs des arrêts de prise en charge

Fin d'accompagnement et départ concerté : 9

Autres : du fait de la famille, suivi interrompu, etc... : 3

Nouveaux consultants

Origine de la consultation

Ce sont les parents eux-mêmes qui nous fournissent cette information lors du rendez-vous de pré-inscription, cette question leur étant systématiquement posée.

	2021 en %	2022 en %
Milieu scolaire	40	40
Initiative personnelle	18	18
Médecin privé	15	15
Orthophoniste privé	2	2
Secteur hospitalier	11	10
ASE, autres et non renseigné	15	15

Il faut rappeler que le CMPP ne peut prendre en compte que les demandes de consultation effectuées directement par les parents ou le responsable légal de l'enfant ou de l'adolescent, même si c'est sur des conseils extérieurs.

En aucun cas, il ne peut y avoir d'injonction adressée au CMPP exigeant la prise en charge d'un enfant. Les parents doivent adhérer à cette demande et la prendre à leur compte.

Origine scolaire

	2021 en %	2022 en %
Enfants scolarisés en maternelle	13	13
Enfants scolarisés à l'école élémentaire	49	51
Enfants et adolescents scolarisés au collège/lycée	37	32
Non renseigné/crèche	1	4

Rencontres et réunions diverses

L'équipe du CMPP de Courbevoie participe en moyenne à trois réunions par semaine, toujours avec l'accord des parents concernés. Pour 2022, cela représente :

- Des réunions avec des partenaires extérieurs (**11**) au CMPP, ce qui permet la participation des Professionnels du CMPP de Courbevoie qui suivent l'enfant.
- Des réunions à l'extérieur du CMPP (écoles, collèges et lycées) se répartissent ainsi :
 - Équipes éducatives (EE) : **25**
 - Équipes de suivi de scolarisation (ESS) : **53**

Le nombre de ces réunions est variable selon les années, mais on note pour l'année 2022, **78** réunions sur la période.

- Des réunions de synthèse d'équipe du CMPP : **163 enfants** dont la situation est étudiée.

Le nombre de réunions (EE - ESS) a baissé entre 2020 et 2022 du fait de la crise sanitaire et du non-remplacement sur l'année scolaire 2021/2022 de l'enseignante référente qui était en charge de plus de la majorité de nos patients. Son remplacement pour cette année scolaire 2022/2023 devrait permettre d'organiser un nombre plus important d'ESS (théoriquement une ESS par an pour un enfant ayant un PPS).

Toutes les réunions avec les partenaires sont préparées en amont, pendant les temps de synthèse hebdomadaire. Elles nécessitent du temps et de l'attention. Elles font partie de la prise en charge globale assurée par le CMPP.

Temps forts 2022

Les mouvements des ressources humaines

L'année 2022 a, par ailleurs, vu de multiples changements dans les ressources humaines.

- Le recrutement d'une nouvelle psychomotricienne le 01.09.2022.
- Le recrutement d'un pédopsychiatre, le 01.10.2022.
- Le Dr Servane GUIBOURGE a pris la direction médicale, tout en conservant ses consultations médicales.
- Mme Pauline ISTRIA, en passant de 0,87 ETP à 1 ETP, a pris la direction administrative adjointe (40 %), tout en gardant ses fonctions d'assistante sociale (60 %).
- Le Dr CHAUDOYE a quitté le CMPP pour une retraite bien méritée mais il garde un pied au CMPP en tant que membre élu au conseil d'administration du CEREP-PHYMENTIN.

Les stagiaires

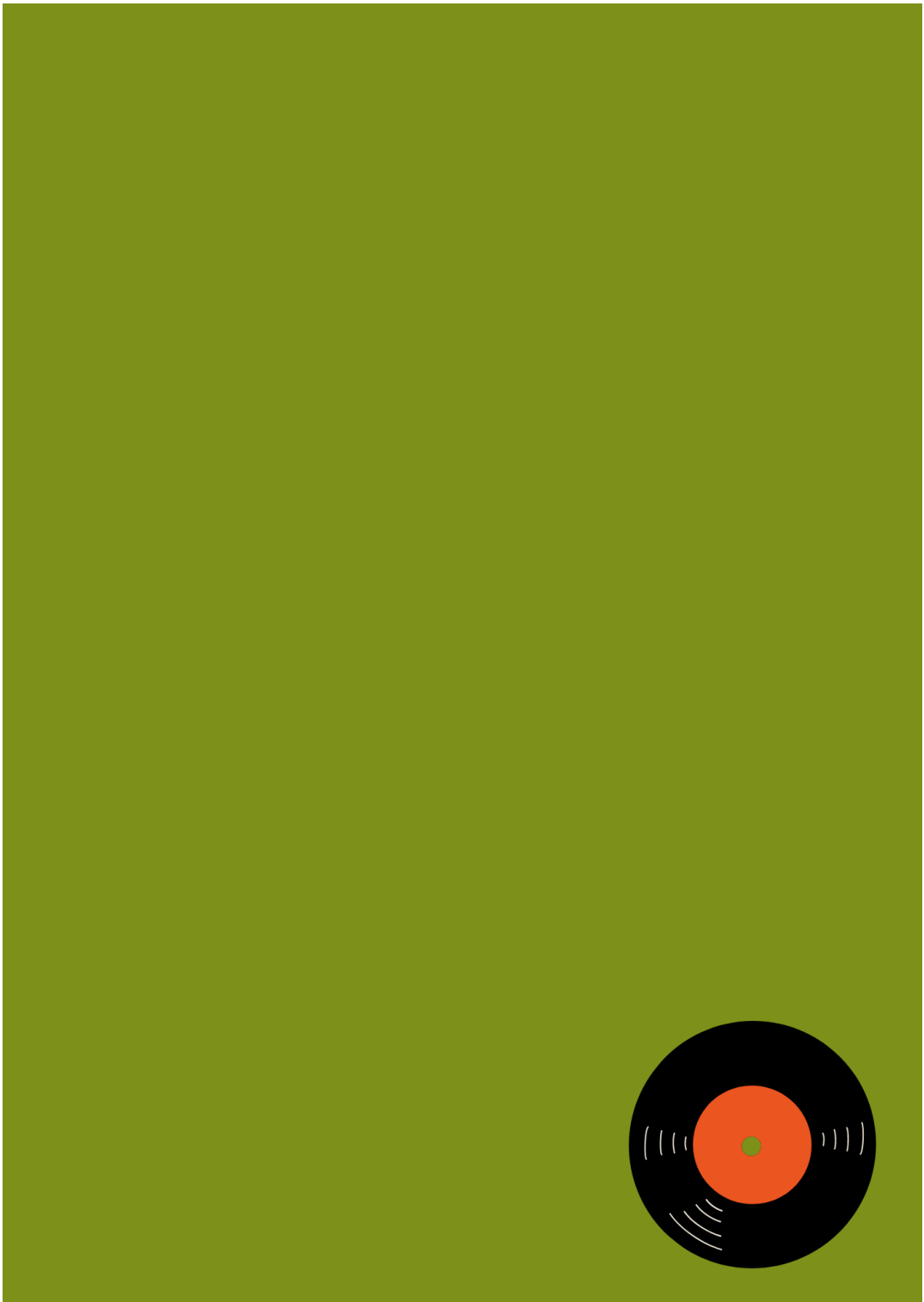
- Une stagiaire psychologue, a poursuivi son stage démarré au CMPP en 2021.
- Une stagiaire psychomotricienne, a rejoint le CMPP en septembre 2022 et participe notamment à un groupe d'enfants.

Le CSE

Nos deux déléguées du personnel poursuivent leurs activités au sein du CSE et sont invitées régulièrement au CSE du CEREP PHYMENTIN pour participer aux différentes réunions.


Projets 2023

- ✓ Notre rapprochement avec le CEREP-PHYMENTIN nous donne l'occasion de retravailler nos textes et documents, ce qui permettra un travail de groupe mobilisant toute l'équipe autour d'un projet commun. Ainsi, l'équipe va s'atteler à la rédaction de notre **nouveau projet d'établissement** ainsi qu'au livret d'accueil et au règlement de fonctionnement.
- ✓ **L'évaluation** prochaine va nous permettre une mise à jour de nos différents documents (**DIPC et projet de soins associé**) et de nos différentes procédures, en ayant le souci du bien-être au travail pour les salariés et d'un accueil de qualité pour les patients et leurs familles. A ce titre, une démarche qualité devra être mise en œuvre dans nos pratiques.
- ✓ Nous allons également procéder à **une mise à jour de notre parc informatique**, pour une conformité aux normes de la sécurisation du dossier patient informatisé.
Par ailleurs, dans un travail conjoint avec le siège, la réflexion sera menée autour de la mise en place d'un nouveau logiciel dossier patient qui répondra aux exigences nationales.
- ✓ Nous aimerions redévelopper **notre partenariat**, mis à mal avec la période du COVID, notamment en organisant des réunions avec l'intersecteur afin d'ajuster notre offre de soins.
Dans ce cadre, nous aimerions réfléchir à une prise en charge adaptée aux adolescents pour lesquels nous constatons une demande croissante.
- ✓ Parallèlement, nous avons l'opportunité d'associer le CMPP au Conseil Local en Santé Mentale qui vient d'être créé sur la commune de Courbevoie.





CMPP Denise Weill



25, RUE D'ALSACE - 75010 PARIS
01 48 24 76 14 - COURRIEL : CMPP@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : MARIE CARTIER
DIRECTRICE ADJOINTE : OPHÉLIE SÉGADE



Etablissements médico-sociaux

Lieu de consultations, de diagnostics et de soins, le Centre Médico-Psycho-Pédagogique reçoit des enfants, des adolescents et de jeunes adultes, de 2 à 24 ans, présentant des difficultés psychologiques et d'apprentissage. Le CMPP assure des prises en charge adaptées et implique les parents dans le suivi proposé



Editorial

Les années passant nous espérons que le Covid fut un souvenir du passé. Nous n'y sommes pas encore. L'impact a été moins important sur l'absentéisme malgré des pics de contamination aux mois de janvier et juin 2022. A l'inverse d'autres conséquences ont été manifestes, tant sur l'intensité des symptômes décrits par nos patients que sur l'augmentation de la demande de soins.

L'augmentation de la demande, associée à un temps médical non pourvu, a provoqué un allongement du temps d'attente des premiers rendez-vous. Mais c'est aussi l'intensité des troubles, les situations cliniques complexes, parfois associés à un contexte social défavorisé qui ont participé à une augmentation de la fréquence des rendez-vous et ralenti l'arrivée de nouvelles familles.

Malgré les aléas des mouvements de personnel et la discontinuité induite par la pandémie, la dynamique de l'équipe du CMPP a été une nouvelle fois au rendez-vous. Cette année encore, l'offre de soins a été étoffée par la création d'un nouveau groupe de psychomotricité et la mise en place de thérapies familiales.

L'année 2022 a aussi été celle d'un grand changement, puisqu'après 35 ans dans l'institution et presque 15 ans au poste de directeur adjoint, Nicolas Rambourg a quitté ses fonctions de direction. Toujours présent à son poste de clinicien, il continue à nous faire partager son expérience. Nous avons accueilli Ophélie Ségade, psychologue clinicienne, au poste de directrice depuis septembre 2022.



TONALITÉS
2022

Bilan de l'activité 2022

Au cours de l'année 2022, 5 412 actes ont été réalisés pour une file active de 320 patients dont 89 nouveaux et 10 reprises de contact.

Les facteurs essentiels à prendre en compte pour cette année sont :

- **La situation sanitaire**

En 2022, la situation sanitaire a connu encore des pics de circulation du virus qui ont provoqué des absences de professionnels et de patients.

Nous avons aussi observé une intensification de la symptomatologie des patients déjà suivis, en lien avec la pandémie. En conséquence, certains enfants et adolescents déjà suivis au CMPP ont bénéficié d'une prise en charge plus soutenue. D'autres patients déjà connus ont aussi repris contact pendant cette période.

- **Les mouvements de personnel**

Un temps médical non pourvu a eu des conséquences immédiates sur le nombre de consultations proposées pour des nouveaux patients.

Au premier semestre 2022, les absences discontinues d'une orthophoniste (0,50 ETP) se sont poursuivies par une absence continue à partir du mois de juin et se sont soldées par un abandon de poste, acté en octobre 2022.

Le départ d'un psychopédagogue (0,25 ETP) au mois de juin n'a pu être remplacé qu'à partir du mois de novembre.

Un psychologue clinicien (0,46 ETP) a pris un congé parental à partir du mois d'octobre. Il n'a été remplacé que pour son activité de bilan (0,15 ETP) et non pour l'ensemble de sa fonction.

Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre théorique de journées ou	5 800	5800	5 800	0 %
Nombre prévisionnel de	5 800	5 800	5 800	0 %
Nombre de journées réalisées	5 096	5 597	5 412	-3 %
Taux d'activité	0,878	0,965	0,933	-3 %
Indicateurs	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre d'enfants accueillis (file	282	320	320	0 %
Nombre d'enfants accueillis au 31.12	264	265	284	7 %
Nombre d'admissions et/ou	93	132	99	-25 %
Nombre de sorties	18	55	36	-35 %

En 2022, notre file active est restée stable, nous retrouvons notre moyenne habituelle.

Comme expliqué précédemment, nous avons accueilli moins de nouveaux patients. Un temps médical non pourvu (environ 0,10 ETP) et l'intensification de la symptomatologie des enfants déjà suivis au CMPP ont participé à une diminution de l'accueil de nouveaux patients.

Délai entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous des enfants entrés dans l'année

	Nombre d'enfants selon l'attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Pourcentage
Moins de 15 jours	3	3
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	6	5,9
Entre 1 mois et moins de 3 mois	51	50,5
Entre 3 mois et moins de 6 mois	25	24,8
Entre 6 mois et moins de 12 mois	16	15,8
12 mois ou plus	0	0

En 2022, nous avons accueilli 99 nouveaux patients pour 153 nouvelles demandes.

Nous essayons de recevoir les patients dans les 6 mois suivant le premier appel téléphonique, ce qui a été possible pour les trois quarts des demandes dont 50 % dans les 3 mois.

Nous avons mis en place un nouveau dispositif pour réguler les premières demandes.

Lorsque la famille prend contact avec le secrétariat du CMPP, par téléphone ou sur place, elle nous expose les motifs de la consultation. Nous enregistrons leurs coordonnées et les invitons à nous rappeler une semaine plus tard, le temps que le médecin directeur évalue la pertinence de la demande.

Dans le cas où le CMPP n'est pas adapté, une orientation est proposée. Sinon, un rendez-vous est fixé avec un consultant.

Cette organisation permet également d'évaluer l'engagement de la famille qui confirme sa demande en nous recontactant une deuxième fois et évite des rendez-vous pris par les familles dans plusieurs structures en même temps. Cette année, 54 familles n'ont pas donné suite après leur premier appel. Avec ce nouveau dispositif, nous avons constaté une baisse de l'absentéisme des premières consultations.

Par ailleurs, nous sommes amenés à répondre à un déficit de place d'autres territoires. Nous sommes vigilants quant à réorienter certains patients, conscients de notre mission pour l'accueil des familles parisiennes. Concernant les prises en charge, des trajets trop longs viennent également empêcher un suivi régulier.

La répartition par âge et par sexe des enfants et des adolescents

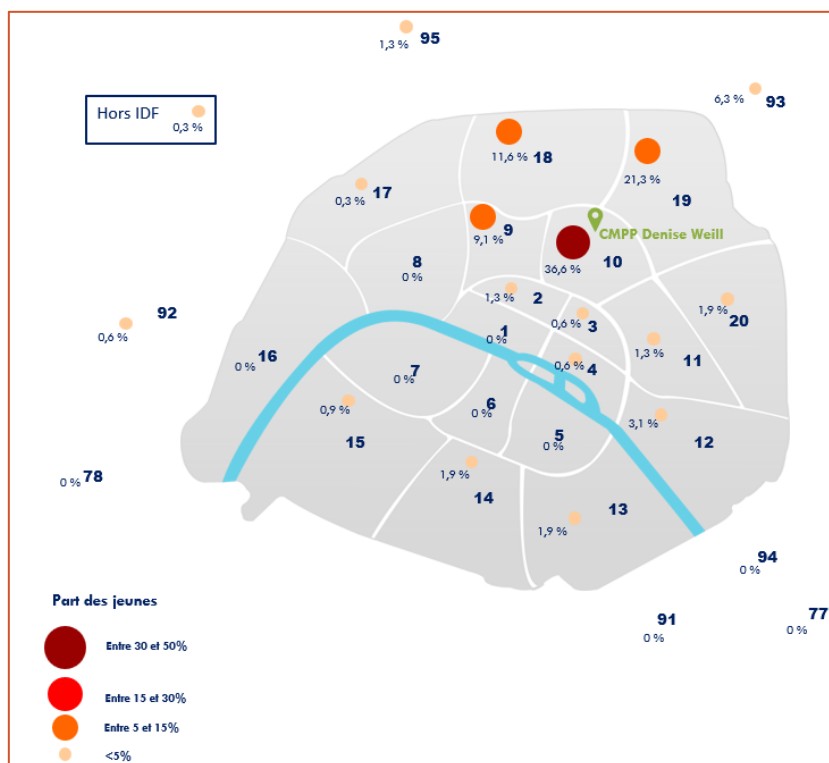
Age des enfants accueillis au 31.12	2020	2021	2022
<5 ans	11	12	11
5 ans	12	15	22
6 à 10 ans	97	122	125
11 à 15 ans	109	113	101
16 à 17 ans	26	27	25
18 à 19 ans	19	18	19
20 à 24 ans	8	13	17

La répartition par âge et par sexe est stable par rapport aux années précédentes. Les enfants en période de latence et les jeunes adolescents restent les plus représentés. Nous constatons une augmentation des enfants de maternelle.

Origine géographique des familles

Domicile	Nombre en 2022	Pourcentage en 2022
75001	0	0,0
75002	4	1,3
75003	2	0,6
75004	2	0,6
75005	-	-
75006	-	-
75007	-	-
75008	-	-
75009	29	9,1
75010	117	36,6
75011	4	1,3
75012	10	3,1
75013	6	1,9
75014	4	1,3
75015	3	0,9
75016	-	-
75017	1	0,3
75018	37	11,6
75019	68	21,3
75020	6	1,9
77 - Seine-et-Marne	-	-
78 - Yvelines	-	-
91 - Essonne	-	-
92 - Hauts-de-Seine	2	0,6
93 - Seine-Saint-Denis	20	6,3
94 - Val-de-Marne	-	-
95 - Val-d'Oise	4	1,3
Hors région IDF	1	0,3
TOTAL au 31.12	320	100

Carte présentant la répartition des patients selon leur arrondissement ou département de domicile



Comme l'an dernier, on observe une augmentation des patients domiciliés dans le 19^{ème}. Avec le 19^{ème}, les arrondissements du 10^{ème} et du 18^{ème} restent les plus représentés.

Nous continuons à recevoir les familles qui ont quitté Paris pour la banlieue mais nous n'acceptons plus de premières demandes de familles domiciliées hors de Paris.

Les correspondants

Provenance	2020	2021	2022
Hôpital de jour/hôpitaux	11	9	8
CMP	-	1	2
CMPP	-	13	14
Autres ESMS (IME/ITEP/SESSAD)	17	6	4
Education nationale	72	109	112
Médecins et paramédicaux libéraux	36	33	35
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	129	129	124
Reprise de contact	17	20	21
Total	282	320	320

Comme les années précédentes les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l'Education nationale et du « bouche-à-oreille », suivent les médecins et les acteurs paramédicaux exerçant en libéral.

Types d'actes réalisés

Type d'actes	2020	2021	2022
Consultation de dépistage	89	119	89
Consultation de guidance	638	1041	1039
Consultation de reprise de contact	4	12	10
Bilan psychologique	71	67	62
Bilan orthophonique	52	70	27
Bilan psychomoteur	36	23	44
Bilan psychopédagogique	-	9	18
Bilan d'observation	-	21	3
Thérapie individuelle	1 175	1 655	1 616
Thérapie de groupe	510	851	839
Rééducation orthophonique	436	880	679
Psychopédagogie	155	148	50
Rééducation psychomotrice	286	305	441
Consultation de fin de bilan	4	7	10
Rééducation de groupe	45	-	78
Réunion d'école	4	5	12
Réunion structure/foyer	3	9	12
Psychodrame	207	254	255
Consultation téléphonique	1 148	38	39
Entretien téléphonique	196	-	-
ESS	13	27	36
RDV Assistante sociale	24	49	35
Equipe éducative		7	12
Thérapie familiale	-	-	6
Total des actes réalisés	5 096	5 597	5 412

L'activité est globalement stable entre 2021 et 2022. Les légères variations s'expliquent par les différents mouvements du personnel (absences répétées de l'orthophoniste, départ du psychopédagogue et congé parental d'un psychologue).

L'augmentation du temps de travail de l'assistante sociale a permis une participation plus active aux équipes éducatives et aux ESS (Equipe de suivi de scolarisation).

Nous continuons à mettre tout en œuvre pour maintenir une offre de soins variée, au plus près des besoins des patients.

Nous avons proposé en 2022, outre les prises en charges individuelles, 3 groupes de psychodrame, un groupe à médiation théâtrale, un groupe BD (bande dessinée), 3 groupes thérapeutiques et un groupe accueil. Au cours de l'année 2022 ont débuté un groupe de psychomotricité, des thérapies familiales, un groupe de parents.

Notre activité clinique s'articule autour de différentes réunions de synthèse, axe central de notre fonctionnement institutionnel, qui ont toutes eu lieu au sein du CMPP.

Les temps d'élaboration à plusieurs font partie intégrante de la prise en charge du patient. Ils se déroulent entre les différents intervenants connaissant l'enfant, mais également auprès d'autres collègues dont l'écoute distanciée apporte un éclairage précieux.

La réunion de synthèse est aussi l'occasion de la confrontation des différents avis cliniques.

Il s'agit d'approcher la singularité de la problématique du patient afin d'ajuster au mieux l'aide proposée et tendre vers une prise en charge qui soit véritablement du « sur-mesure » pour le patient et sa famille.

La pluridisciplinarité et les compétences multiples de chaque professionnel du CMPP nous permettent de proposer une offre de soins riche et variée, adaptée à chaque situation et maintenir une dynamique d'équipe en perpétuelle évolution pour les besoins des patients.

Profils médico-sociaux des enfants

Diagnostic

	Principal	
	Nombre	%
F20-Schizophrénie	1	0,3
F3-TR HUMEUR (AFFECTIF) (non spécifié)	1	0,3
F32-Dépression réactionnelle	10	3,1
F34-Troubles thymiques	1	0,3
F4-TR NEVRO.CAUSE STRESS (non spécifié)	5	1,5
F40-A dominante phobique	2	0,6
F40-Phobiques	3	0,9
F41-A dominante anxieuse	12	3,7
F41-Anxieux	21	6,6
F42-A dominante obsessionnelle et compulsive	3	0,9
F42-Obsessionnels et compulsifs	3	0,9
F43-Manifestations réactionnelles, stress post trauma	19	5,9
F44-A dominante hystérique	4	1,2
F44-Conversifs	3	0,9
F48-Prédominance inhibitions, dépression névrotique, perturbation des fonctions instrumentales	39	12,2
F5- SYNDR.COMP.PERT.PHYSIO (non spécifié)	1	0,3
F50-Troubles des conduites alimentaires	1	0,3
F6-TR PERSONNALITE (non spécifié)	7	2,2
F60-Troubles de la personnalité type limite	30	9,4
F64-Troubles de l'identité sexuelle	1	0,3
F70-79-Retard mental	2	0,6
F8-TR DVPMT PSYCHO non spécifié	4	1,2
F80-Trouble de la parole et du langage	18	5,6
F81-Troubles cognitifs et des acquisitions scolaires	45	14
F82-Troubles psychomoteurs	5	1,5
F84-Autisme et TED	19	5,9
F9-TR.COMP.EMOT.ENF/ADO Non spécifié	1	0,3
F90-Trouble hyperkinétique	12	3,7
F93-Trouble de l'angoisse de séparation	6	1,9
F98-Enurésie encoprésie	2	0,6
Aucun de ces troubles	5	1,5
Vide	34	10,6
Total	320	100

Facteurs organiques

Catégorie	Nombre	%
Aucun	252	78,7
Facteurs anté-nataux d'origine maternelle	6	1,9
Facteurs péri-nataux	9	2,8
Atteintes cérébrales post-natales	-	-
Maladies génétiques ou congénitales	6	1,9
Infirmités et affections somatiques invalidantes	2	0,6
Convulsions et épilepsies	2	0,6
Antécédents de maladies somatiques	2	0,6
Autres	2	0,6
Pas de réponse possible/Défaut d'information	39	12,2
Total	320	100

Facteurs et conditions d'environnement

Catégorie	Nombre	%
Aucun	66	20,6
Troubles mentaux/Perturbations psychologiques dans la famille	31	9,7
Carences affectives, éducatives, sociales, culturelles	44	13,7
Maltraitance et négligences graves	9	2,8
Rupture des liens affectifs	22	6,8
Contexte familial très défavorisé	1	0,3
Contexte socio-familial particulier	105	32,8
Autres	10	3,1
Pas de réponse possible/Défaut d'information	32	10
Total	320	100

Nous constatons que l'évolution se maintient vers des prises en charge de situations psychopathologiques plus sévères et de problématiques familiales complexes, parfois associées à un contexte social précaire.

Ce constat a pour effet direct des soins plus soutenus pour les enfants et leurs familles respectives. Le recours nécessaire à différents partenaires devient en conséquence plus fréquent mais pas toujours possible par manque de moyens du secteur infanto-juvénile, comme par exemple un déficit de places d'hospitalisation

Travail social, travail de liaison

	2021	2022
Réunions scolaires au CMPP/an	5	12
Equipes éducatives dans les établissements scolaires/an	7	12
Nombre de réunions ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) /an	27	36
Rendez-vous avec les familles/an	49	35
Réunions avec l'ASE et les Maisons d'enfants + synthèses professionnelles/an	7	10
Nombre de dossiers faits pour une reconnaissance de handicap/an	19	-
Nombre de dossiers d'orientation en institutions spécialisées/an	5	-
Nombre de visites d'institutions spécialisées/an	1	2
Réunions de coordination avec les services sociaux de CMPP et d'établissements spécialisés (8 par an)	1	-

Confrontée à des situations complexes, l'intervention de l'assistance sociale auprès des familles met en avant, une nouvelle fois, le travail de lien nécessaire avec nos partenaires, indispensable à la coordination des soins.

L'augmentation du temps de travail de l'assistante sociale a porté ses fruits en 2022 en permettant une présence accrue auprès des écoles et des partenaires.

Toutefois, ce 0,65 ETP ne pourvoit pas encore à l'ampleur des besoins du CMPP confronté à des liens fréquents avec nos partenaires et des problématiques sociales de plus en plus lourdes. Un temps supplémentaire nous permettrait de favoriser et de développer d'autant plus nos partenariats dans le but d'améliorer le soutien aux familles, les parcours de soins et les orientations quand elles sont nécessaires.

Temps forts

Changement de direction

Comme évoqué dans l'édito, Nicolas Rambourg a quitté ses fonctions de direction. Ophélie Ségade, également psychologue clinicienne, a rejoint le CMPP comme directrice adjointe.

Dynamisme de l'offre de soins

L'ensemble de professionnels du CMPP a à cœur de proposer des soins au plus près des besoins de chacun de nos patients. Cette volonté permet des projets de soin individualisés et une offre de soins en perpétuelle évolution.

Un groupe de psychomotricité a débuté avec des pré-adolescents. Des thérapies familiales ont été mises en place, répondant à des indications pour plusieurs familles. Un groupe de parole pour les parents a également été proposé cette année. D'abord envisagé autour des questionnements qui mobilisent les parents, ce groupe a évolué vers un temps de parole et d'échange entre parents en présence de deux professionnels.

Les autres groupes et prises en charges individuelles ont été maintenues.

Mouvements du personnel

L'absence régulière et répétée d'une de nos deux orthophonistes a provoqué une grande discontinuité dans certaines prises en charge de nos patients sans que nous puissions, dans un premier temps, envisager un nouveau recrutement. Le départ de cette orthophoniste a été régularisé au mois de décembre permettant la perspective d'un nouveau recrutement.

Le manque d'orthophoniste et le manque d'attractivité salariale dans le milieu médico-social ne rendent pas la tâche facile !

Par ailleurs les départs et les absences de plusieurs professionnels pour des raisons diverses (congé maternité, congé parental, congé maladie) ont, comme à l'habitude, eu un impact direct sur l'activité clinique, les actes concernés ne pouvant pas toujours être compensés par des remplaçants.

Projets 2023

✓ Poursuite de l'aménagement des locaux

Nous attendons toujours à l'abord immédiat du CMPP, des travaux de voirie permettant l'aménagement de l'entrée extérieure du CMPP. Annoncés depuis 2019, ils ne sont toujours pas finalisés. Nous l'attendons particulièrement pour sécuriser l'entrée du CMPP et rassurer les familles d'un environnement pouvant être vécu, à juste titre, comme insécure.

✓ Thérapie familiale

Mises en place en décembre 2022, des thérapies familiales vont se poursuivre. Elles permettent d'améliorer encore nos outils thérapeutiques et d'étoffer l'offre de soins du CMPP.

✓ Thérapie de parents

Conscients du besoin de certains parents d'investir un espace de soins au sein du CMPP, des thérapies de parents sont envisagées afin de proposer un soutien supplémentaire aux familles.

✓ Formation

Une psychomotricienne va bénéficier d'une formation à la graphomotricité, permettant un accompagnement plus spécifique des enfants avec des troubles de la motricité fine.

Deux psychologues vont bénéficier d'une supervision à la thérapie familiale, prévue une fois par mois tout au long de l'année 2023.

Une formation en interne était prévue sur le thème des jeux-vidéos chez les adolescents en 2020 mais avait dû être reportée en raison des contraintes sanitaires. Elle n'a pas pu être organisée depuis. Nous la prévoyons pour l'automne 2023.

✓ Projet de recherche

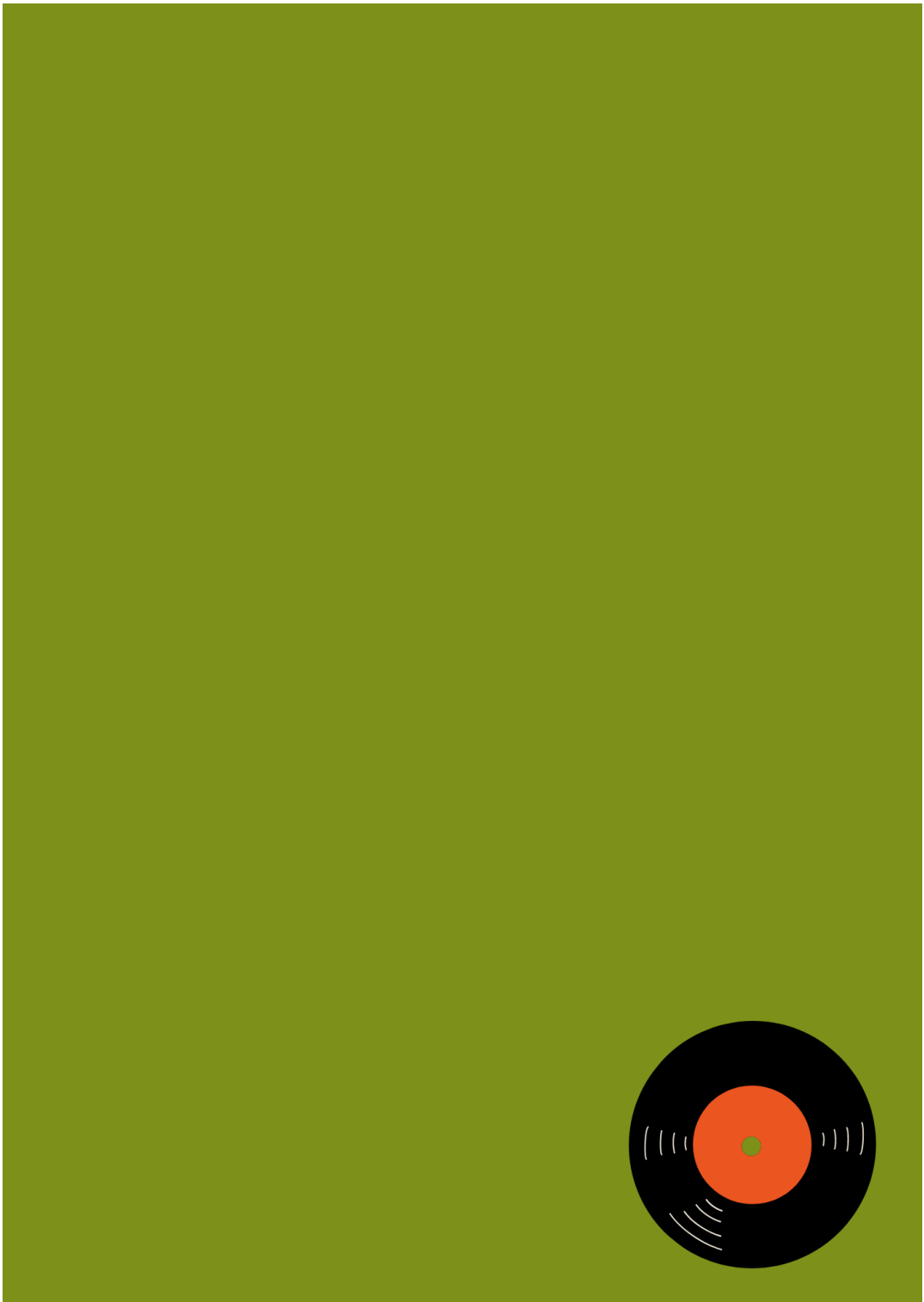
Une doctorante a proposé un travail d'évaluation et de recherche d'un groupe d'adolescents. Le projet est en cours d'élaboration.

Préparation de l'évaluation

- ✓ Afin de préparer l'évaluation (anciennement appelée évaluation externe), nous allons réaliser des évaluations de nos documents institutionnels et de nos pratiques. Des séances de sensibilisation des professionnels sur certaines thématiques sont prévues notamment le traitement des événements indésirables et sur la bientraitance/gestion de la maltraitance. Nous ne sommes plus soumis à l'obligation de remettre un rapport d'évaluation interne à l'ARS depuis un décret de 2020. La date de l'évaluation n'a pas encore été communiquée par l'ARS.


Ressources humaines internes

Tableau des effectifs du personnel en équivalent temps plein (ETP) pourvus et non pourvus (année N)	Nombre d'ETP du compte administratif
Médecin directeur/pour la part direction	0,25
Directeur administratif/pour la part direction	0,50
Psychiatre ou pédopsychiatre	1,10
Orthophoniste	1,00
Psychomotricien	0,75
Psychologue	3,12
Psychopédagogue	0,25
Secrétaires médicales	2,50
Assistante sociale	0,65
Total	10,12

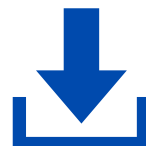




CMPP Saint-Michel



6, ALLÉE JOSEPH RÉCAMIER - 75015 PARIS - 01 45 30 03 06
COURRIEL : CMPP.SAINTMICHEL@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : GUILLAUME PALIS



Etablissements médico-sociaux

Lieu de consultations, de diagnostics et de soins, le Centre Médico-Psycho-Pédagogique Saint-Michel reçoit des enfants, des adolescents et de jeunes adultes, de 0 à 20 ans, en traitement psychologique et/ou instrumental. Le CMPP assure des prises en charge adaptées et implique les parents dans le suivi proposé.



Editorial

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée du nouveau médecin directeur, Guillaume Palis. Durant cette année de transition, le CMPP a poursuivi son fonctionnement dans la continuité de ce qui avait été mis en place par l'équipe, les anciennes directions et la direction générale afin de remplir sa mission de soins.



TONALITÉS
2022

Bilan de l'activité 2022

	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre théorique de journées ou d'actes	4 450	4 450	4 450	0 %
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	5 475	5 971	5 607	-6 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	4 173	4 037	4 123	2 %
Taux d'activité	0,93	0,90	0,92	2 %

4 123 (4 037 en 2021) séances ont été effectuées durant l'année, soit une hausse de 2 %.

L'activité reste pénalisée par un taux d'absentéisme de 22 % des familles (25 % en 2021).

Cette diminution peut être reliée à la mise en place d'un système de rappels de RDV médicaux par SMS en septembre 2022 associés à l'envoi de mails signalant l'absence à ces RDV.

Les autres causes identifiées à cette légère baisse d'activité sont les arrêts maladies COVID et les vacances de poste au niveau du personnel (médecin/psychologue/psychomotricienne).

Nombre d'enfants accueillis

	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre d'enfants accueillis (file active)	0	262	216	-18 %
Nombre d'enfants accueillis au 31.12	0	241	194	-20 %
Nombre d'admissions et/ou reçus pour la première fois	0	61	34	-44 %
Nombre de sorties	0	21	22	5 %

La file active du CMPP a légèrement diminué, 216 contre 262 les deux années précédentes.

Nous avons vu 34 nouveaux enfants en 2022 soit moins que les années précédentes (61 en 2021, 43 en 2020) et toujours moins qu'avant la pandémie (84 en 2019). Il y a aussi un **plus faible nombre de sortants** (23 en 2022, 21 en 2021).

Nombre d'enfants accueillis par tranche d'âge

Age des enfants accueillis au 31.12	2020	2021	2022
<5 ans	0	11	8
5 ans	0	8	5
6 à 10 ans	0	93	79
11 à 15 ans	0	104	84
16 à 17 ans	0	18	14
18 à 20 ans	0	6	4
21 à 24 ans	-	1	-
Total au 31.12	0	241	194

Ces chiffres confirment la tendance observée les années précédentes, nous accueillons au CMPP des familles plus fragiles qui cumulent problèmes sociaux et psychologiques. La psychopathologie des enfants réclame l'intervention de plusieurs professionnels du CMPP et demande que l'on articule les prises en charge avec les services sociaux, ceux de protection de l'enfant et les écoles.

En 2022, environ 32,5 % des enfants pris en charge avaient des droits ouverts à la MDPH (contre 27 % en 2021), Et environ 31 % bénéficiaient de mesures éducatives (ces chiffres sont une estimation largement sous-estimée du fait du changement de logiciel et du mode de calcul). Cela se traduit par autant de réunions incontournables et indispensables avec les partenaires, ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'organisation pour répondre à cette demande, il faut rappeler que ce temps n'est pas comptabilisé dans les actes. D'autre part, ces familles étant moins engagées dans les soins, elles présentent un plus fort taux d'absentéisme.

Seuls 22 % des enfants viennent au CMPP une fois par mois ou moins. Cela concerne des consultations médicales pour des enfants en phase diagnostique ou en suivi après la fin de soins plus intensifs ou encore après une orientation en hôpital de jour ou IME.

Le délai d'attente moyen entre la prise de contact téléphonique et le premier rendez-vous a diminué début 2021 avant d'augmenter fortement après l'arrêt du médecin directeur jusqu'à ce qu'on arrête d'inscrire de nouvelles demandes.

C'est toujours le cas fin 2022 avec 21 patients en attente d'un premier RDV. A noter que ces enfants qui sont en attente depuis plus d'un an ont pu trouver une autre solution de soins ailleurs. Ils ne constituent que 30 % des nouveaux entrants. Les 70 % restant ont des délais d'attente nettement raccourcis avec 1 mois d'attente en moyenne (fratries, anciens patients, situation plus urgente).

Profil des enfants accueillis

Répartition en fonction des types de déficiences	2020		2021		2022	
	A titre principal	Associé	A titre principal	Associé	A titre principal	Associé
Déficiences intellectuelles	-	-	4	-	-	-
Autisme et autres TED	-	-	13	-	-	-
Troubles psychiques	-	-	58	1	-	-
Troubles du langage et des apprentissages	-	-	39	5	-	-
Déficiences auditives	-	-	-	-	-	-
Déficiences visuelles	-	-	-	-	-	-
Déficiences motrices	-	-	-	4	-	-
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	-	-	-	-	-	-
Cérébro-lésions	-	-	-	-	-	-
Polyhandicap	-	-	-	-	-	-
Troubles du comportement et de la communication	-	-	67	8	-	-
Diagnostic en cours	-	-	60	-	28	-
Autre	-	-	-	-	-	-
Total	0	0	241	18	28	0

L'effort pour poser des diagnostics avec la CIM-10 s'est poursuivi et nous observons toujours la même répartition au niveau des diagnostics. Ce sont dans l'ordre de prévalence :

- Les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance (F90-98) avec 40,2 % + (11,9 DA).
- Les troubles spécifiques du développement psychologique (F80-F89) avec 19,6 %.
- Les troubles névrotiques (F40-F48) avec 19,1 %.
- Les troubles envahissants du développement (F84) avec 9,8 %.

Cette répartition confirme le large spectre de la psychopathologie rencontré au CMPP et affirme la vocation généraliste de son accueil. Nous ne pouvons pas connaître le nombre d'actes réalisés pour chaque diagnostic car ce n'est pas prévu par le logiciel.

Pour 2023 la cotation devra être réalisée avec la CIM-11. D'autre part, un effort devra être réalisé sur le codage des conditions environnementales, des suivis ASE et MDPH qui sont cette année sous ou non côtés

Les chiffres des enfants accueillis au CMPP en termes d'âge et d'adresse géographique sont toujours très stables avec 60 % de garçons et 25 % de filles d'âge primaire/collège. Les âges extrêmes restent peu représentés. Cela peut être lié à l'existence de dispositifs petite enfance (CPBB) et adolescence (Mda) sur le secteur. La remise en place de réunions régulières avec la PMI pourra permettre l'adressage d'enfants plus jeunes.

Personnes accompagnées selon leur provenance au 31/12

	2021		2022	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Domicile/Milieu ordinaire	206	85,47	183	94
Établissement de santé	4	1,66	2	1
Établissement médico-social	3	1,25	8	4
Provenance inconnue	28	11,62	1	1
Rep. non prévue	0	0,00	11,62	0
Total (personnes accompagnées)	241	100	194	100

Temps forts 2022

Au niveau de l'équipe médicale

Le Dr Palis reprend l'activité du précédent médecin directeur (0,50 ETP) et d'un autre médecin consultant (0,20 ETP). L'activité médicale repose maintenant sur 2 médecins à la place de 3.

Il n'y a plus eu d'inscription sur la file d'attente depuis décembre 2021 du fait de l'absence de 2 consultants et de l'augmentation de la durée d'attente.

Seules certaines nouvelles demandes ont été traitées :

- Celles d'enfants dont la prise en charge avait été clôturée et qui venaient avec une nouvelle demande.
- Les demandes familiales concernant des fratries d'enfants déjà suivis.
- Quelques rares situations avec une problématique nécessitant une prise en charge urgente.

Du fait de la **saturation du CMPP**, le secrétariat continue de **réorienter** les familles non connues sur les autres CMP/CMPP du 15^{ème} arrondissement. Cette situation doit perdurer jusqu'à l'automne 2023 (25 familles en attente en avril 2023).

La professionnelle qui avait pris le poste de psychomotricienne en septembre 2021 a démissionné en juillet 2022.

La nouvelle psychomotricienne a été embauchée sur ce poste fin novembre 2022.

Une psychologue a démissionné en mars 2022 et a été remplacée par la prise de poste d'une autre psychologue début janvier 2023.


Les réunions d'équipe mises en place en 2020 ont été poursuivies et permettent de rassembler toute l'équipe autour de sujets institutionnels.

Projets 2023

- ✓ La réflexion sur la prise en charge groupale doit se poursuivre avec la mise en place de nouveaux groupes en 2023.
- ✓ En vue de fluidifier le parcours de soin, des rencontres avec les autres établissements de soins (CMP, CMPP, CAPP, PMI, SSP) sont prévues dans le courant de l'année.
- ✓ Nous prévoyons de continuer à renforcer les liens avec les autres établissements du CEREP-PHYMENTIN.
- ✓ Nous allons poursuivre la formation des professionnels au dossier patient informatisé.
- ✓ Une formation d'équipe aux problématiques transculturelles sera organisée avec le COPES.
- ✓ Des travaux sont prévus en 2023 pour améliorer la sécurisation des locaux et le confort pour les familles et le personnel.



Institut médico-éducatif



11, RUE ADOLPHE MILLE - 75019 PARIS - 01 42 00 53 15
COURRIEL : SECRETARIAT.IME@CEREP-PHYMENTIN.ORG
MÉDECIN DIRECTEUR : ARMELLE CADORET
CHEFFE DE SERVICE : CHRYSTÈLE BOUX-ESNARD



Etablissements médico-sociaux

L'Institut Médico-Éducatif accueille 35 adolescents, de 12 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. L'autonomie sociale et l'insertion professionnelle sont les axes majeurs des prises en charge proposées par l'équipe pluridisciplinaire.



Editorial

L'année s'est déroulée dans un contexte chargé de crise sanitaire. Outre le virus qui a nécessité de moins en moins de complications au quotidien, nous connaissons une époque difficile où les patients sont plus souvent en souffrance et les familles perdues malgré la diversification des propositions de lieux de diagnostics et d'orientation.

Les cliniques sont complexes, émaillées de ruptures du fait du manque de structure de soin institutionnelles ou du manque de places pour des suivis continus dans les structures de soins ambulatoires. Les voies de sorties de l'IME semblent très insuffisantes et demandent un rendement paradoxal pour ces jeunes handicapés.

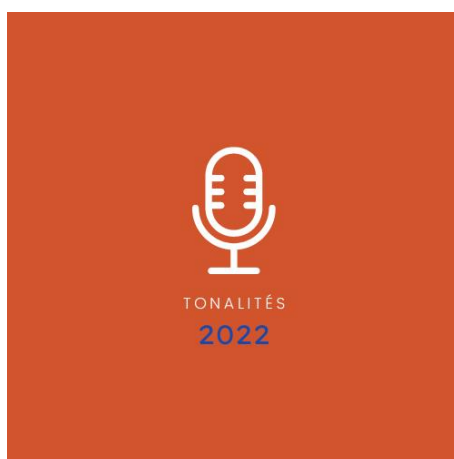
Nous avons souvent eu le sentiment de constituer une impasse plutôt qu'une ouverture par manque de temps de réflexion sur la clinique et de possibilité de partenariat. Les échanges cliniques avec les acteurs de terrain ont démontré à chaque fois le gain dans l'adaptation à la pathologie du patient.

Notre outil est toujours aussi précieux et en témoigne globalement la bonne évolution de la plupart des jeunes. Nous avons maintenant optimisé notre cadre de travail après quatre ans de nouvelle direction et, malgré le départ de trois éducateurs, l'appui sur notre cadre de cure institutionnelle et une supervision nous a permis de continuer en dépassant cette crise interne.

Je souhaiterais particulièrement saluer le sérieux de cette équipe qui sait affronter les vicissitudes de ces jeunes adolescents entravés afin d'en restituer la souffrance lors des réunions cliniques. Ceci nous permet un travail de métabolisation psychique nécessaire pour transmettre une version au jeune de ses passages à l'acte qui lui permet de dépasser les blocages et d'acquérir de nouvelles compétences en dépassant le sentiment d'échec.

Ce travail n'est ni le plus facile ni le plus rapide ni le moins coûteux mais c'est le seul pérenne qui se distingue d'un forçage rapide qui aboutit à un remplissage quantitatif sans réel bénéfice au niveau de l'estime de soi.

L'IME, grâce à son maintien de la différence et la prise en charge individualisée en groupe, soutient les jeunes avec un étayage dans la relation à l'autre et favorise un apprentissage global permettant d'acquérir un « mieux être » et une autonomie de jeunes adultes.



Bilan de l'activité 2022

Taux d'activité

	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à 2021
Nombre théorique de journées ou d'actes	210	210	210	0 %
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	7 350	7 350	7 350	0 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	5 742	6 856	6 756	-1 %
Taux d'activité	78,12 %	93,28 %	91,92%	-1 %

La baisse de notre taux d'activité est partiellement dû aux grèves des transports, impactant les jeunes et le personnel de l'établissement. Les grèves pour l'obtention de l'indemnité Laforcade ont également impacté l'accueil des jeunes.

Nombre d'enfants accueillis

Indicateurs	2020	2021	2022	Evolution 2022 par rapport à
Nombre d'enfants accueillis (file active)	42	45	45	0 %
Nombre d'enfants accueillis <u>au 31.12</u>	42	45	45	0 %
Nombre d'admissions et/ou reçus pour la première fois	11	11	11	0 %
Nombre de sorties	7	11	10	-9 %

Notre population ayant rajeuni, les sorties devraient être moins nombreuses.

Nombre d'enfants accueillis par tranche d'âge

Age des enfants accueillis au 31.12	2020	2021	2022
<5 ans	0	0	0
5 ans	0	0	0
6 à 10 ans	0	0	0
11 à 15 ans	11	17	20
16 à 17 ans	7	8	13
18 à 19 ans	12	13	7
20 à 24 ans	12	7	5
Total au 31.12	42	45	45

Sur les trois dernières années la crise sanitaire a ralenti les possibilités et les conditions d'orientation. Nous avons mis en place des amendements Creton pour soutenir et finaliser les projets de sorties.

Ont été concernés par l'amendement CRETON :

- 2020 : 3 concernés
- 2021 : 4 concernés
- 2022 : 1

La répartition en âge :

Le pic du nombre de jeunes âgés entre 15 et 16 ans nécessite de faire moins d'admissions dans cette tranche d'âge pour ne pas déstabiliser l'établissement lors des sorties dans 4 ans.

Profil des enfants accueillis

Répartition en fonction des types de déficience	2022	
	A titre principal	Associé
Déficiences intellectuelles	45	-
Autisme et autres TED	-	30
Troubles graves de la personnalité	-	6
Troubles du langage et des apprentissages	-	45
Déficiences auditives	-	0
Déficiences visuelles	-	0
Déficiences motrices	-	5
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	-	0
Cérébro-lésions	-	0
Polyhandicap	5	0
Troubles du comportement	-	12
Diagnostic en cours	-	-
Autre	-	-
Total	50	98

Nous avons opté pour coter la déficience intellectuelle comme diagnostic principal pour tous les jeunes et de préciser en troubles associés les troubles psychiques qui sont secondaires du retard ou à l'origine de celui-ci.

Localisation du domicile des enfants

Domicile	Nombre en 2022	Pourcentage en 2022
75001	-	0,0
75002	-	0,0
75003	-	0,0
75004	-	0,0
75005	-	0,0
75006	-	0,0
75007	1	2,2
75008	-	0,0
75009	-	0,0
75010	1	2,2
75011	3	6,7
75012	6	13,3
75013	6	13,3
75014	1	2,2
75015	3	6,7
75016	-	0,0
75017	1	2,2
75018	6	13,3
75019	9	20,0
75020	5	11,1
77 - Seine-et-Marne	-	0,0
78 - Yvelines	1	2,2
91 - Essonne	-	0,0
92 - Hauts-de-Seine	-	0,0
93 - Seine-Saint-Denis	2	4,4
94 - Val-de-Marne	-	0,0
95 - Val-d'Oise	-	0,0
Hors région IDF	-	0,0
Total au 31.12	45	100

L'accueil des jeunes du Nord-Est parisien est toujours privilégié sans en être une condition. Notre agrément nous accorde 10 % de jeunes hors Paris. Nous accueillons un jeune résidant à Paris placé par l'ASE et officiellement domicilié chez sa mère dans les Yvelines et deux autres de Seine-Saint-Denis. Leur domicile est plus proche de l'IME que celui de certains jeunes parisiens.

Provenance des enfants

Provenance	2020	2021	2022
Hôpital de jour	3	5	1
CMP	-	1	-
CMPP	-	1	-
IME	4	3	3
ITEP	-	-	-
SESSAD	-	1	4
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	4	-	3
Total	11	11	11

L'IME a répondu à l'augmentation d'accueil de situations complexes en 2020 et 2021 avec 26 % de jeunes venant de la psychiatrie enfant. L'IME a poursuivi en 2022 avec l'accueil d'un jeune sans solutions et d'un autre venant également de la psychiatrie.

L'IME accueille 23 % de jeunes suivis par la Protection de l'Enfance au titre d'un placement ASE ou d'une AEMO.

Durée de l'accompagnement

	Jours d'entrée	Jour de sortie	Durée accompagnement
Durée de l'accompagnement en jours du premier enfant	16/11/2020	14/03/2022	483
Durée de l'accompagnement en jours du deuxième enfant	11/09/2017	25/03/2022	1 656
Durée de l'accompagnement en jours du troisième enfant	03/09/2018	19/04/2022	1 324
Durée de l'accompagnement en jours du quatrième enfant	10/07/2017	28/04/2022	1 753
Durée de l'accompagnement en jours du cinquième enfant	03/09/2018	03/06/2022	1 369
Durée de l'accompagnement en jours du sixième enfant	19/03/2018	03/06/2022	1 537
Durée de l'accompagnement en jours du septième enfant	02/05/2018	13/07/2022	1 533
Durée de l'accompagnement en jours du huitième enfant	13/09/2021	11/07/2022	301
Durée de l'accompagnement en jours du neuvième enfant	10/05/2021	13/07/2022	429
Durée de l'accompagnement en jours du dixième enfant	17/09/2019	14/11/2022	1 154
Moyenne durée d'accompagnement en jours	-	-	1 154
Moyenne durée d'accompagnement en année	-	-	3,16

Le rajeunissement de notre population nous permet d'augmenter le temps de soin institutionnel.

Orientation après la fin de l'accompagnement

Secteur	Orientation	2020	2021	2022
Structures médico-sociales	IME	-	-	2
	SESSAD	-	-	-
	ITEP	-	-	-
	CMPP	-	-	-
	ESAT	2	4	2
	SAS	1	2	-
	CAJ	-	2	1
	SAMSAH	-	-	-
	SAV/ SAVS	2	-	-
Etablissements scolaires	SEGPA	-	-	-
	Collège	-	-	-
	ULIS école	-	-	-
	Lycée professionnel	-	-	1
	Lycée général	-	-	-
	CFA/CAP	-	-	1
Etablissements sanitaires	Hôpital de jour	-	-	-
	Hospitalisation complète	-	-	-
	CMP	-	-	-
Autre	Inconnue	1	-	-
	Espace dynamique	-	-	1
	Retour à domicile	-	-	1
	Milieu ordinaire	1	3	1
Total		7	11	10

Malgré la politique d'inclusion et le développement de structures allant dans ce sens, il reste difficile pour les jeunes de l'IME d'y trouver une place. Leurs difficultés scolaires et psychiques ne leur permettent pas toujours de bénéficier de ces orientations.

L'orientation en ESAT, du fait de leurs demandes en productivité, pénalise certains jeunes prêts pour le travail en milieu protégé. Seuls deux ont trouvé une place en ESAT.

Les sorties en Espace Dynamique d'Insertion, milieu ordinaire, retour à domicile et lycée professionnel sont des solutions peu satisfaisantes. En effet, la sortie en EDI s'est faite par manque de solutions en psychiatrie adulte. Le retour à domicile fait suite à une alliance thérapeutique impossible. Le CMP et la MPDH ont soutenu la réorientation de ce jeune. La sortie en lycée professionnel a été décidée par le jeune et sa famille malgré les difficultés scolaires rencontrées et le déni de la pathologie.

La sortie en milieu ordinaire s'est construite avec la famille pour un recrutement intrafamilial, le jeune majeur refusant toute autre solution.

Une réorientation en IME s'est mise en place à la suite d'une décision de l'ASE. La deuxième réorientation IME a découlé d'une demande de structure créée et reconnue pour la prise en charge spécifique de l'autisme.

Un jeune a pu s'engager dans une formation professionnelle grâce aux soins psychiques et l'aide à la scolarité dispensés par l'IME.

Un jeune en aménagement Creton, relevant de la psychiatrie adulte a pu trouver une place en CAJ.

Le manque de CAJ, de places en psychiatrie adulte, le problème de sectorisation (financement) sont des difficultés auxquelles nous allons devoir faire de plus en plus face afin de trouver des solutions adaptées.

Temps forts 2022

Accueil

Les modifications d'accueil sur les vacances scolaires d'hiver et de printemps

Dans le cadre de nos 210 jours d'ouvertures, nous avons choisi d'ouvrir les deux semaines des vacances scolaires (automne et hiver). Une alternance par moitié d'effectif s'est organisée à partir des groupes de références. Ce fonctionnement permet aux jeunes de bénéficier de moments plus individualisés avec leurs référents.

Nouvelles réalisations et nouveaux partenariats

Animal intérieur : un travail photographique avec des expositions au 104 et au COPES

Le photographe Hervé Gergaud et des étudiants en licence *Musique et métiers du son* de l'Université Gustave Eiffel se sont associés avec l'IME pour construire deux expositions-photos et sonores autour de la thématique de « l'Animal intérieur ».

Le projet a permis aux patients de l'IME d'accéder à une transformation en leur double animal par la photo tout en se reconnaissant à travers l'image. Voir au-delà de l'ordinaire, par le choix d'être autre dans une transformation, une projection animale, tout en étant soi. Un travail a eu lieu au préalable sur les temps scolaires autour du vocabulaire, du choix de l'animal, de sa portée symbolique et de ses représentations. Enfin, un écrit associé à la photo, est venu témoigner de leurs réflexions.

En parallèle, un travail sur les sonorités animales et sur les sonorités ambiantes de l'IME a été proposé en atelier éducatif en présence des étudiants de l'université Eiffel. Le montage sonore final a fait partie intégrante de l'exposition photo. Ces temps se sont articulés avec un parcours de sorties au CENTQUATRE-PARIS (exposition et visite des espaces).

L'ensemble des portraits des jeunes patients a été présenté au Forum des Dynamiques Culturelles du CENTQUATRE-PARIS en mai 2022, et au COPES, centre de formation de l'association, en novembre 2022. Ce projet photographique s'est construit avec le soutien du CENTQUATRE, de la fondation MALAKOFF HUMANIS et la mairie du 19^{ème} de PARIS. Des rendez-vous réguliers individuels et avec l'ensemble des acteurs du forum et l'équipe du CENTQUATRE ont été organisés tout au long de l'année. L'IME s'est également appuyé sur l'expérience d'Hervé Gergaud, artiste photographe professionnel qui a déjà expérimenté plusieurs projets avec des structures médico-sociales (EPHAD) et en population carcérale. Ses interventions se sont intégrées à certains ateliers éducatifs portés par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Cette collaboration a permis une rencontre entre les étudiants de l'université Gustave Eiffel et les patients en situation de handicap de l'IME et ceux-ci ont intégré leur apprentissage à leur cursus universitaire.

Enfin, cette expérience pleinement inscrite dans le projet de l'établissement a été soutenue par la direction générale de l'association Cerep-Phymontin. Le professeur B. Golse, président de l'association, a inauguré cette exposition au COPES, auprès des invités venus nombreux, dont des jeunes de l'hôpital de jour Bouloche et de l'hôpital de jour du Parc Montsouris.

L'APSV : Association de Prévention du Site de la Villette

L'APSV incarne la responsabilité sociale des établissements culturels à l'égard du territoire Nord-Est parisien et des habitants. Elle est animée par une quinzaine de coordinateurs, éducateurs, formateurs et personnels administratifs. Depuis 2012, elle est dirigée par Olivier FLAMENT et est administrée par les établissements du site de La Villette : UNIVERSCIENCE, le Parc et la Grande Halle de La Villette, la Philharmonie de Paris, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, la Géode et le Zénith. L'association est présidée par Laura CHAUDARD, directrice générale de la Grande Halle de la Villette.

L'association APSV est un lieu de ressources éducatives, sociales et professionnelles sur le site de La Villette en direction des personnes rencontrant des difficultés et de l'ensemble des professionnels et acteurs travaillant sur les mêmes sujets.

Notre partenariat permet à notre groupe jeunes majeurs de bénéficier d'un parcours métiers et de participer à des spectacles dispensés sur le site de la Villette. Notre rapprochement avec cette association loi 1901 nous permet de travailler : le lien à l'autre dans le collectif, de promouvoir des acquisitions, la découverte de compétences, sociales et préprofessionnelles. Il soutient également l'amélioration de l'accès à l'autonomie, et peut aider à penser un projet, travaillé ensuite en groupe jeune majeur.

Théâtre de La Ville

Initialement, nous avons souhaité développer un parcours de spectateur sur la saison en cours au Théâtre de La Ville. La rencontre et la discussion entre nos deux structures nous a permis de faire émerger l'idée d'un projet d'atelier théâtre régulier sur l'année 2022/2023. Cet atelier théâtre, qui s'inscrit pleinement dans l'organisation et le mode de fonctionnement de l'IME et qui sera porté par une artiste professionnelle de la troupe du Théâtre de la Ville, alimenté par un parcours de spectateurs. La collaboration entre nos deux structures a débuté en 2022 avec des sorties aux spectacles qui ont permis la sensibilisation et la rencontre avec la création contemporaine.

La concrétisation de ce projet a été possible grâce au financement de la Fondation entreprise Casino et de la DRAC et l'ARS, dans le cadre de réponses à des appels à projets : « Théâtre et égalité des chances » et « Culture et Santé en Ile-de-France ».

En septembre 2022, l'atelier a débuté chaque vendredi matin, composé de 10 jeunes et mené par une artiste de la troupe du Théâtre de la Ville et deux professionnelles de l'IME. Cet atelier a été intégré à l'emploi du temps de chaque jeune qui en bénéficiera tout au long de l'année 2022/2023. La décision d'admission se fait en équipe selon les besoins éducatifs et thérapeutiques. Il est en effet primordial de proposer une régularité pour installer une relation de confiance dans le groupe et créer des repères pour les patients.

Le groupe, le corps, l'espace et le mouvement sont au centre de la pratique de Gaëlle Guillou, l'intervenante de la troupe du Théâtre de la Ville. Elle œuvre dans une approche sensorielle, perceptive et créative. En se reposant d'abord sur les fondamentaux corporels et expressifs de l'art dramatique, elle offre cette liberté d'invention qui ouvre à l'écoute de l'autre, forge peu à peu des identités en « enjeux relationnels » et permet un lâcher-prise et un retour vers l'acceptation de son soi intime.

Il est prévu une restitution du travail de l'année au sein de l'IME avec les élèves de CE1 de l'école Rampal intégrés au projet DRAC/ARS.

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est le premier établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques. Le Conservatoire mène une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics, gratuits et ouverts à tous. Notre partenariat a permis aux jeunes de l'IME l'accès à des concerts dans l'établissement, notamment avec le « Giving Tuesday » qui est une réponse aux mouvements commerciaux du Black Friday. C'est un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité. Nous avons saisi cette occasion pour témoigner de nos ouvertures à la culture musicale et de solidarité qui sont également portées par le Conservatoire. Des étudiants sont également venus nous faire entendre leur travail de voix et de divers instruments dans le cadre de leur formation. D'autres concerts solidaires ont eu lieu dans l'établissement et les jeunes ont également pu se rendre à des répétitions au conservatoire.

Temps institutionnels

Conseils de la vie sociale

- **CVS exceptionnel RIVP**

Nos dernières années de fonctionnement ont été impactées par de nombreux dégâts des eaux. Une élue, représentante des familles a créé une pétition pour nous soutenir face à ces sinistres. Cette pétition a fait l'objet d'un intérêt pour la presse qui en a fait un article dans *20 minutes*.

Un CVS exceptionnel sans les jeunes mais avec les représentants des familles, des professionnels, la direction de l'IME et la direction générale, la mairie du 19^{ème}, les responsables de la RIVP étaient présents, ainsi qu'un représentant du DAL HLM s'est tenu avec des solutions apportées par la RIVP qui s'est engagée à prendre en charge les travaux d'embellissement pour les prochaines et probables fuites d'eau. Elle s'est effectivement exécutée en ce sens lors de l'apparition de nouveaux dégâts des eaux : la réfection de la salle du personnel, du couloir et de notre salle rencontre avec l'achat d'un téléphone et d'un ordinateur. Notre projet d'utilisation des espaces extérieurs, resté sans réponses jusque-là, a trouvé une oreille favorable pour y réfléchir, mandatant à leur frais une spécialiste de création de jardin partagé. La RIVP est tout à fait favorable à ce projet : son intérêt étant le « Vivre ensemble ». Il pourrait être un lieu d'échanges et de partage entre les habitants de la résidence.

- **Un deuxième CVS a eu lieu le 12 octobre 2022**

Il a renouvelé les représentants dans tous les collèges. Trois familles y siègent désormais, avec 7 jeunes, créant ainsi une nouvelle dynamique.

Les limites du bénévolat

A la recherche de bénévoles sur les temps interstitiels depuis quelques années, nous avons construit, avec la fondation Claude Pompidou, un court partenariat sur le mois de juin. Deux étudiantes de Sciences PO PARIS sont venues rencontrer les adolescents, leur proposant des activités de loisir de type jeux de société. Malheureusement, malgré leur disponibilité et leur volonté de s'inscrire dans une action humanitaire, leur âge trop proche des adolescents accueillis et leur difficulté à gérer et à accueillir les angoisses parfois débordantes de notre public ne nous a pas permis de poursuivre.

Voyage

Après cette longue période de pandémie, nous avons pu remettre en place nos voyages (séjours thérapeutiques). Ainsi, 6 adolescents ont pu profiter pendant 3 jours d'un temps dans une ferme pédagogique proche de Paris. Trois éducateurs les ont accompagnés. Le travail de séparation avec leur milieu ordinaire (domicile/IME) leur a permis de partager un temps et un objet commun, permettant une expérience inédite pour certains, apportant une autre dimension du vivre ensemble, de la relation à l'autre et du travail sur l'autonomie.

Interprétariat

Trois familles ont été accompagnées par des interprètes afin de faciliter les échanges et la compréhension des

Accueil des familles

Chaque famille est reçue régulièrement dans le cadre soit des entretiens psychiatriques avec le médecin directeur, la psychologue institutionnelle et l'éducateur référent soit avec la cheffe de service et l'éducateur référent dans le cadre du suivi éducatif.

L'ensemble des familles a été également reçu de façon collective par l'ensemble de l'équipe sur deux samedis d'ouverture. Ils ont pu découvrir les travaux de leur enfant, échanger avec l'ensemble des professionnels. L'un des samedis a été suivi par le partage d'un buffet réalisé par les jeunes

Supervision

Nous avons pu mettre en place une supervision trimestrielle avec Pierre Delion qui a débuté en septembre 2022.

Dans le cadre de notre travail de « cure » institutionnelle, les observations de chaque membre de l'équipe sont partagées lors de la synthèse de chaque jeune et nos diverses réunions d'équipe nous permettent d'échanger sur la vie institutionnelle afin que l'adaptation soit la meilleure auprès des jeunes.

En revanche, le travail de nos éprouvés face à ces jeunes en difficultés peut être traité en après coup lors de cette supervision car nous sommes toujours le réceptacle de leurs difficultés et nous nous devons de ne pas trop leur renvoyer les nôtres. Nous appelons cela une détoxification nécessaire afin de proposer un écart dans la relation à même d'aider les jeunes à sortir de leur répétition symptomatique.

Partenariats

Nous avons poursuivi nos partenariats avec :

- La crèche *Sur un air de Polka* dans le cadre des lectures faites aux enfants par les adolescents, et un accueil en stage d'une jeune de l'IME. Dans le cadre de la représentation de théâtre de fin d'année, l'IME pourra inviter les enfants de la crèche. Cette proposition serait l'occasion pour les jeunes et les enfants de se rencontrer autrement et permettra de perpétuer le partenariat entre ces deux structures.
- L'Espace 19 et notre livraison de mignardises aux enfants. Il s'est construit avec un journal de transmission/correspondance et l'introduction d'échanges vidéo avec les enfants reçus en soutien scolaire.
- La ferme du Rail : toujours pour prendre soin de leur potager dans le cadre d'un travail sur l'écologie et le développement durable dans l'atelier éco-ludique. Nous avons également continué à leur fournir notre compost entretenu chaque jour par les ateliers restauration.
- Le nouveau Théâtre de Montreuil, avec des spectacles et des visites des coulisses.
- De nouveaux musées tel le centre Pompidou où une œuvre est découverte et travaillée chaque semaine dans le cadre de l'atelier « l'œil écoute ».
- La Ville de Paris grâce à l'attribution d'un gymnase pour des activités sportives. Elle n'a malheureusement pas pu nous attribuer un espace piscine en adéquation avec les horaires des jeunes et une distance raisonnable depuis l'IME. L'équipe a donc décidé d'aller à la piscine Pailleron sur un temps de journée ouvert à tout public.

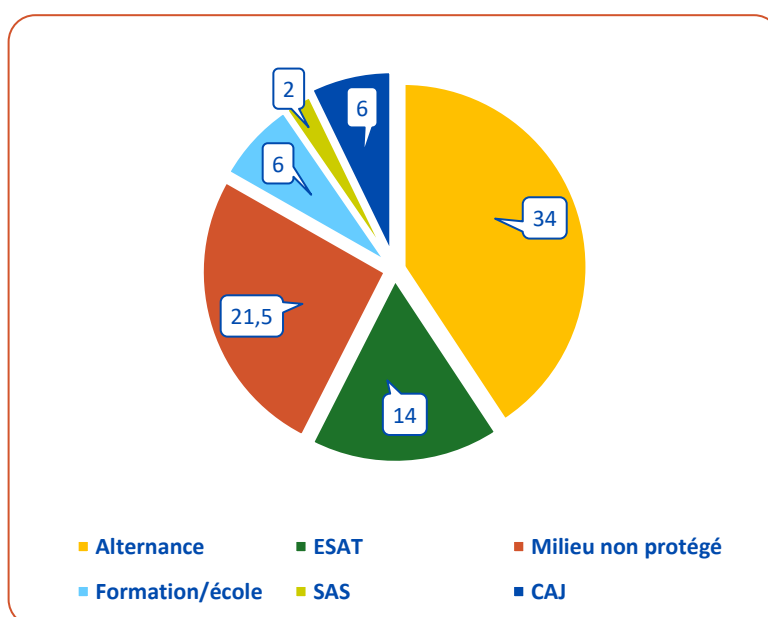
Taxe d'apprentissage

Afin de maintenir des ateliers préprofessionnels nous avons dû repenser les temps de présence des professionnels cuisinier et menuisier en réduisant un temps de restauration. En effet la redistribution des taxes des entreprises n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Leur diminution pourrait mettre en difficulté la poursuite de leurs présences et apports auprès des jeunes.

Orientation et insertion

Nombre de semaines de stage en 2022

	Nombre de semaines de stage 2022	Nombre de jeunes concernés
Interne IME	0	0
ESAT	14	3
Milieu non protégé	21,5	4
Formation/école	6	1
SAS	2	1
CAJ	6	3
Alternance	34	1
Total	83,5	13



En vue de la préparation à la sortie, 11 jeunes ont bénéficié de temps d'immersions, cela va de la demi-journée à une année complète en alternance. Ces 11 jeunes ont pu bénéficier de 83,5 semaines de stages. Cette année, ce chiffre a été divisé par deux car il y a deux fois moins de jeunes pouvant bénéficier de stages.

Dans cette description, l'alternance et les stages effectués en milieu non protégé représentent les 3/4 de ce graphique. Des opportunités de mise en place de stages en milieu ordinaire ont favorisé ce chiffre, s'ajoutent à cela des possibilités de mise en place de stage vers des dispositifs de formation à destination de publics en situation de handicap s'orientant vers le milieu ordinaire. Des opportunités de mise en place de stages en milieu protégé se sont amoindries. Cela s'explique par le fait que les conditions d'accueil en stage n'ont pas permis la mise en place de période d'immersion à cause du manque de professionnels éducatifs dans certaines structures ou qu'il y n'a pas ou peu de places en établissement ou service social ou médico-social (ESMS) notamment en ESAT, CAJ ou en SAS susceptibles d'accueillir ces futurs usagers ou travailleurs potentiels.

- **Un public accueilli de plus en plus hétérogène**

Le changement de profil des adolescents accueillis au sein de notre IME nous a conduits cette année à davantage ouvrir nos partenariats vers des Section d'Adaptation Spécialisée, des Centres d'Activité de Jour et vers des dispositifs de formation tels que des Centres de Formation des Apprentis et l'Espace Dynamique d'Insertion (EDI) financés par la Région Ile-de-France, à destination d'un public en situation de handicap ayant la capacité de travailler en milieu non-protégé.

- **La multiplication de réponses adaptées**

Elle n'est pas toujours la solution idéale aux problématiques que peuvent rencontrer certains de nos jeunes se destinant à s'insérer dans le milieu non protégé. Il faut parfois réajuster la demande auprès de la MDPH afin de solliciter de manière complémentaire des structures d'accompagnement tels que SAVS ou SAMSAH car parfois les familles sont désemparées et seules. « Raccrocher » le jeune au CMP devient primordial afin d'éviter des ruptures de parcours de soin, du lien social et de l'insertion professionnelle.

- **Des freins à l'inclusion, les limites des jeunes et des structures potentiellement accueillantes**

L'insertion des jeunes en situation de handicap psychique se complexifie malgré les politiques actuelles. Par la conjoncture institutionnelle actuelle, il est difficile d'avoir un retour (favorable ou non) des structures sollicitées lors de demandes de stages. Ceci s'explique notamment par le manque de places disponibles et le manque de professionnels. De plus, depuis le plan de transformation des ESAT et du Décret du 14 décembre 2022 qui définit de nouveaux droits pour les travailleurs d'ESAT et qui permet de construire un parcours professionnel plus fluide et sécurisant entre milieux protégés et ordinaires, l'orientation en ESAT devient un « parcours renforcé en emploi » avec l'instauration d'un droit aux allers-retours, sans nécessité d'une nouvelle décision administrative de la MDPH. Concrètement, les personnes peuvent désormais expérimenter l'insertion en milieu non-protégé tout en ayant l'assurance de pouvoir retrouver leur place en ESAT si elles le préfèrent ou si l'entrée en milieu ordinaire ne leur convient pas. Cela réduit donc encore plus le nombre de places en ESAT, du fait des places réservées aux possibles retours.

La réalité de la mise en place des stages induit bel et bien une mise en concurrence des personnes en situation de handicap et l'inclusion est permise uniquement sous réserve d'avoir répondu aux critères de sélection de plus en plus ardues des ESAT. Il faut aujourd'hui, aux personnes en situation de handicap répondre à des normes de production, telle que la rapidité d'exécution et de production, par exemple. La fluidification des parcours induit encore plus cette mise en concurrence. Le délai de traitement des demandes d'orientation auprès de la MDPH se trouve rallongé, ce qui perturbe parfois la mise en place de stage car certains ESMS demandent à recevoir les notifications MDPH en amont d'une mise en stage.

- **Les ruptures de parcours de soin psychique/psychiatrique**

Les ruptures de parcours de soin psychiatrique peuvent mettre en lumière des situations d'échec d'insertion. Cette année, un jeune en rupture de soin, qui aurait les capacités cognitives pour intégrer un dispositif de formation tel que le contrat d'apprentissage ne peut pas y accéder du fait de son refus de soin psychiatrique. Lorsque le suivi CMP ou l'orientation vers un hôpital de jour n'est pas investi par le jeune majeur ou sa famille, notre travail d'accompagnement ne peut suffire.

Enseignement

A la rentrée 2022, tous les jeunes de l'IME sont pris en charge pour des temps scolaires.

Deux ateliers éducatifs fonctionnent en alternance avec les temps scolaires.

En effet, si cela fait sens par rapport aux supports utilisés dans l'atelier éducatif et en scolarité, il peut être intéressant d'avoir des groupes de faible effectif et d'avoir deux temps et deux sous-groupes bien distincts.

Les deux sous-groupes sont constitués par rapport au niveau autant que possible, mais les troubles de la relation viennent bien souvent contrecarrer cette construction.

Ils sont parfois tellement envahissants qu'ils nécessitent une prise en charge individuelle de l'élève.

L'hétérogénéité des groupes est globalement bien acceptée à condition d'un travail en amont sur l'importance de ne pas comparer les niveaux, les réussites et les échecs.

Les niveaux scolaires des jeunes accueillis oscillent toujours entre des niveaux de cycle 1 à 4.

Ainsi un petit groupe de jeunes doit bénéficier d'apprentissages de niveau cycle 1 qui précèdent la rencontre avec la lecture et les activités de numération (la phonologie, la reconnaissance de lettres, les activités de raisonnement logique telles que la topologie, les algorithmes, des activités de motricité, de catégorisation etc.).

La majorité des jeunes de l'IME se situe dans les apprentissages autour d'un niveau de cycle 2, ils sont ainsi entrés peu ou prou dans la lecture et la numération. Il s'agit alors de perfectionner et d'élargir les apprentissages.

Un groupe de 3 jeunes prépare le CFG (Certificat de Formation Générale) qui est le premier diplôme dispensé par l'Education nationale. Ces jeunes ont des capacités de raisonnement très préservées et nous souhaitons que ces compétences puissent être reconnues. Pour l'obtention de ce diplôme, les connaissances sont validées par l'enseignante tout au long de l'année, un dossier est également préparé en classe avant d'être présenté devant un jury lors d'un oral de 20 min.

Nous essayons de permettre à ces jeunes de bénéficier au maximum de conditions d'examen proches de celles que l'on rencontre dans le circuit ordinaire. Ainsi, en juin 2022, le collège Edouard Pailleron a cordialement accepté d'intégrer à leur liste les deux élèves de l'IME qui présentaient leur dossier. Ceux-ci ont été très bien reçus et ont obtenu d'excellents résultats.

Les jeunes qui sont inscrits dans l'unité jeunes majeurs de l'IME sont reçus une fois par semaine en scolarité. Ce temps a pour but d'entretenir leurs acquis bien entendu mais au travers d'activités précises qui doivent leur permettre de renforcer leur autonomie : la manipulation de l'argent, la construction d'une lettre de motivation, l'apprentissage de l'anglais, etc.

Grâce au travail de toute l'équipe de l'IME en collaboration avec un photographe et des étudiants de l'université Gustave Eiffel, un projet artistique et pédagogique s'est construit durant toute l'année scolaire et a pu aboutir en mai 2022 à une exposition au CENTQUATRE.

Ressources humaines

Départs de professionnels en 2022	Arrivées de professionnels en 2022/2023
Juillet : démission d'un éducateur spécialisé	Septembre : recrutement en CDI d'une éducatrice spécialisée
Septembre : démission d'un éducateur spécialisé	Décembre : recrutement d'une éducatrice spécialisée
Octobre : licenciement d'un éducateur spécialisé	Janvier 2023 : recrutement d'une éducatrice spécialisée

La problématique de recrutement des éducateurs spécialisés se confirme très fortement cette année, avec le même écho dans les agences d'intérim pour les remplacements. Avec la prime Laforcade arrivée tardivement et de manière non égalitaire entre les professionnels, certains se sont tournés vers des emplois plus attractifs financièrement. D'autres ont porté leur désaccord en faisant grève. La reconnaissance de notre travail se doit d'être entendue afin d'en maintenir la qualité.

Nous avons, malgré une diminution des inscriptions en école d'éducateur, accueilli et participé à la formation de 2 éducateurs spécialisés et de deux moniteurs éducateurs.

Formations des professionnels

Trois professionnels ont bénéficié de plusieurs formations au COPES sur la question de l'autisme, de la référence éducative, et de l'accueil et la transformation de la souffrance psychique.

Les deux agents de service ont participé à 2 formations, l'une sur les nouvelles normes HACCP et l'autre sur les nouvelles techniques de nettoyage.

Une professionnelle a obtenu un DU Arts et médiations thérapeutiques.

La psychomotricienne a actualisé son diplôme de maître-nageur.

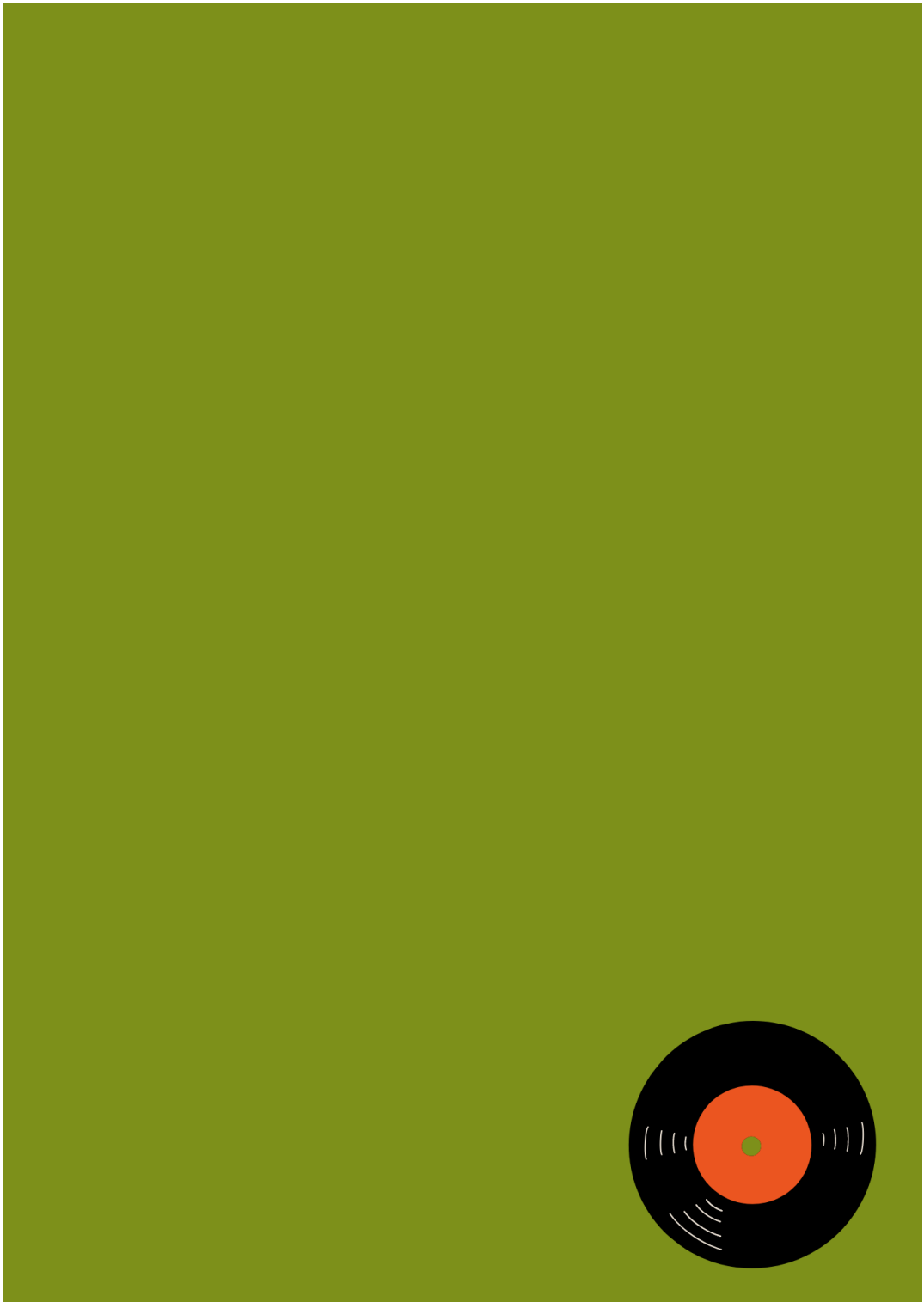
Plusieurs professionnels ont participé à des colloques et séminaires d'orientation psychanalytique.

Projets 2023


Nous continuerons à enrichir notre prise en charge institutionnelle des apports venus de l'extérieur :

- **Renouvellement de l'atelier théâtre avec le Théâtre de la Ville et projet danse dans le cadre des OLYMPIADES CULTURELLES - PARIS 24** (Projet Insight avec Lehlouh Saïdo, chorégraphe et co-directeur du collectif FAIR-E, Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne) Performance chorégraphique éphémère hors ou au plateau, en solo et en groupe, Insight convoque en un même lieu et instant des danseurs amateurs : adultes et enfants en situation de handicap, encadrants, personnels soignants, étudiants. Ce que l'improvisation permet d'authenticité, le chorégraphe s'en saisit pour proposer à chaque groupe un véritable espace d'expression désormais ouvert à toutes. Les danseurs sont invités à composer une tribu hétéroclite pour vivre et révéler toute la beauté d'une danse instinctive et spontanée.
- Nous essayerons de maintenir également des ateliers d'art-thérapie (clown, musique).
- **Projet jardin partagé/RIVP : habilitation des accès par la RIVP, création d'une association de locataires, écriture du projet, recherche de financement...** car il est important d'ouvrir les jeunes sur le soin porté à la nature dans le cadre de leur capacité à être sujet.
- **Dans une perspective d'orientation suite à l'IME, le jardin partagé pourra ouvrir à un projet espace Vert, ainsi que les ateliers restauration et menuiserie où nous accueillons deux professionnels de métier.**

Dans le cadre de la qualité, nous poursuivons la mise en place des outils informatisés dont le dossier patient et préparons la prochaine évaluation de nos pratiques.



La crèche préventive et thérapeutique



12, RUE CARLOS FUENTES - 75014 PARIS
01 84 79 56 26 - COURRIEL : CRECHE@CEREP-PHYMENTIN.ORG
DIRECTRICE : GAËLLE DE KERROS



social

Un multi-accueil préventif et thérapeutique d'inspiration pikléienne. 25 berceaux et 3 modalités d'accueil : régulier, occasionnel, d'urgence...

Sur les 25 places, 10 à 12 sont réservées aux enfants à risque de troubles développementaux. Une prise en charge globale en lien avec nos équipes pluridisciplinaires de pédopsychiatrie et nos partenaires est mise en place.



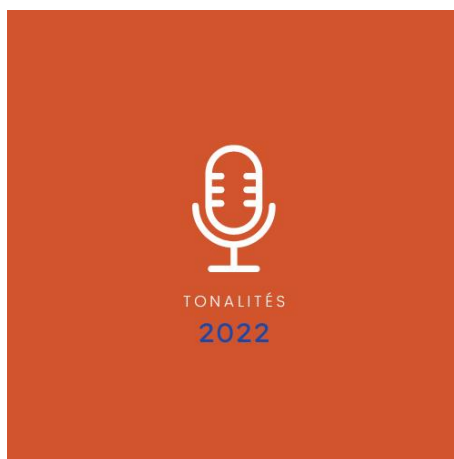
Editorial

Après de longs mois d'attente, la crèche multi-accueil Ombrelles a ouvert ses portes le 10 mai 2022 à des bébés âgés de 3 à 10 mois. Sa pédagogie s'inspire des valeurs prônées par le Docteur Emmi Pikler, pédiatre hongrois. La PMI a donné son agrément pour l'accueil de 13 enfants dans un premier temps. Une convention d'objectifs est conclue entre la Ville de Paris et la crèche subventionnée aussi, par ailleurs, par la CAF.

Cette crèche préventive et thérapeutique recevra à terme 25 enfants dont 10 à 12 enfants avec suspicion de troubles neurodéveloppementaux ou nécessitant un accompagnement spécifique. Pour ces situations particulières, une prise en charge conjointe avec le COFI-CMP sera mise en place.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18H30 pour le moment.

L'équipe n'est pas au complet. Le recrutement difficile est toujours en cours.



Bilan de l'activité 2022

Les enfants

9 enfants ont été accueillis en mai. 12 enfants sont inscrits fin décembre répartis en âges mélangés sur une seule unité ouverte au rez-de-chaussée. A terme, les enfants seront répartis sur deux niveaux, l'unité des bébés au rez-de-chaussée et les moyens-grands au premier étage. Les adaptations se sont faites de manière progressive. Un départ a eu à la mi-juillet, les parents ayant réclamé une crèche plus proche de leur domicile.

Mois	Nombre d'enfants
Mai	9
Juin	9
Juillet	8
Août	8
Septembre	11
Octobre	11
Novembre	11
Décembre	12

L'absentéisme des enfants a été important durant le mois de novembre et décembre en raison des épidémies virales et particulièrement de la bronchiolite.

Certains enfants ont été adressés dans le cadre de la prévention médico-sociale (PMI, Centre de Psychopathologie Périnatale du Boulevard Brune, CMP...) : parents porteurs d'un handicap (3 familles), mère seule ayant bénéficiée d'une PMA, familles au chômage (3 familles dont le père et 1 famille dont les 2 parents...).

Un seul enfant bénéficie d'un PAI (protocole d'accueil individualisé) pour asthme.

L'équipe

La formation des équipes, leur motivation, leur disponibilité psychique, les effectifs avec un taux d'encadrement suffisant, entrent en compte pour une prise en charge de qualité de l'enfant. La formation est un outil de valorisation des professionnelles :

- 2 journées pédagogiques ont eu lieu cette année avec l'association Pikler Loczy :
 - Les fondamentaux de la pédagogie d'Emmi Pikler en août
 - La familiarisation de l'enfant en octobre
- Soirées débats organisées en visioconférence par l'association Pikler le mardi soir une fois par mois L'équipe a la possibilité de s'y inscrire. Plusieurs membres y ont participé : par exemple « L'observation pour aller à la rencontre de l'enfant dans sa singularité »...

L'équipe a connu des bouleversements et des départs dont la directrice. A partir d'octobre, elle se compose de :

- ✓ 1 directrice IPDE
- ✓ 1 EJE
- ✓ 2 AP
- ✓ 1 maîtresse de maison

D'où l'inscription d'un nombre d'enfants restreints. Les recrutements s'avèrent difficiles malgré les avantages (formations en nombre, projet innovant, CE...) particulièrement en raison des salaires peu concurrentiels.

Une psychologue intervient dans la structure le vendredi. Elle a un rôle de prévention médico-sociale comme le pédiatre de la crèche qui assure des vacations le mardi. Elle participe à la formation des équipes par ses connaissances spécifiques de la psychologie du tout-petit étayées par ses observations dans les unités de vie. Elle accompagne ainsi les pratiques professionnelles. Elle reçoit les parents qui le souhaitent et a un rôle de soutien à la parentalité.

Un pédopsychiatre du CMP-COFI en complément, en prévention secondaire et tertiaire, assure des vacations pour des enfants à risque de troubles graves du développement ou de handicap et propose un dispositif conjoint, mutualisant les expertises des équipes de la crèche et celle du CMP-COFI.

Cette équipe élargie participe aux synthèses et à la réflexion sur le projet d'accueil, reçoit les familles, observe les enfants en section, assure la coordination avec les partenaires.

Activité chiffrée du service en 2022

Nombre de jours d'ouverture aux familles : 138 jours sur une amplitude d'ouverture initiale de 11h (8h-19h) ramenée à 10h30 (8h-18h30) à partir d'octobre par manque de personnel. Sur 12 enfants, 3 familles souhaitaient une fermeture à 19h.

1 jour de grève le 10 novembre a été déduit aux familles et l'amplitude d'ouverture a parfois été diminuée par manque de personnel.

La crèche a fermé 4 semaines au mois d'août et une semaine entre Noël et le 1^{er} de l'an.

La fréquentation de la crèche est un reflet du quartier. Pendant les vacances scolaires, le taux de fréquentation a tendance à diminuer.

La convention d'objectifs conclue entre la Ville de Paris a été prévue sur l'année 2022 en ouverture complète avec 25 enfants et une amplitude de 11h sur 227 jours d'ouverture (voir prévisionnel en vert).

Si l'on prend le réalisé 2022 sur 138 jours d'ouverture avec 13 enfants inscrits et une amplitude de 11 heures (voir le résultat en bleu).

	Réalisé 2022
Nombre d'heures réalisées Taux de fréquentation	6685 H soit 33,8 %
Nombre heures facturées Taux d'occupation	7055 H soit 37,7 %
Montant des participations familiales	11 060
Moyenne des participations familiales à l'heure	1,56 euros

	13 berceaux
Agrément	13
Nombre d'enfants accueillis en 2022	13
Nombre de familles accueillies 2022	13
Familles monoparentales 2022	1

Nombre de familles payant moins d'1 euro de l'heure	7
Nombre d'enfants payant moins d'1 euro de l'heure	7

Le prix plancher de la CAF Paris est de 705,27 euros et le prix plafond est de 7145 euros en 2022. Le tarif horaire des familles est calculé en multipliant les ressources mensuelles par le taux d'effort adapté au nombre d'enfants de la famille.

Nombre d'enfants accueillis sur 5 jours	8
Nombre d'enfants accueillis sur 4 jours	3
Nombre d'enfants accueillis sur 3 jours	2

Nombre de familles : 13	Tranches de revenus annuels
0	0 à 7 000
7	7 001 à 29 999
4	30 000 à 54 999
2	55 000 à 85 000
0	85 001 à 500 000

La majorité des familles ont des petits revenus.

Temps forts 2022

Pédagogie et projets

La crèche est régie par le décret 2010 comme tout établissement d'accueil du jeune enfant. Elle accueille des tout-petits, c'est-à-dire des nourrissons à partir de 3 mois jusqu'à 3 ans. Cette période est très importante. La réponse fine aux besoins des enfants et la prise en compte de leur individualité sont précieuses pour leur évolution affective, sociale et cognitive. La crèche est un enjeu de prévention psychologique et sociale.

Pour tous les enfants accueillis, la crèche propose un dispositif de prévention et de soins grâce à l'approche thérapeutique piklérienne.

- Respect de l'individualité de l'enfant : de son rythme de développement propre, de sa liberté motrice.
 - L'enfant est considéré comme co-acteur de son propre développement.
 - Le respect de la singularité de chaque enfant et la confiance que celui-ci peut faire aux adultes (cohérence, continuité et stabilité des soins). Personne de référence attribuée qui lui procure la sécurité affective particulièrement lors des soins, moments de rencontres et de relations constructives
- L'environnement est important : offrir à l'enfant la possibilité de se mouvoir et de jouer librement, de découvrir son corps et faire ainsi l'expérience de soi.
- ✓ La professionnelle n'intervient pas de manière directe ayant confiance dans les capacités de l'enfant.
- ✓ Elle lui laisse le temps d'accomplir ce qu'il est en train de faire

Travail d'équipe

Il est important d'être soi-même dans la réflexion afin de garantir une enveloppe contenant. A lieu de manière hebdomadaire la réunion de suivi des enfants où l'on évoque avec la psychologue de la crèche le développement global de l'enfant, ses progrès ou ses difficultés ainsi que celles que peuvent rencontrer les référentes. Le pédopsychiatre peut y assister. A cela s'ajoute un temps de détachement pour les professionnelles afin de consigner dans le carnet de l'enfant, leur travail d'observation.

Fêtes de crèche

A été organisé en juillet dernier, une fête d'été réunissant parents et enfants autour d'une conteuse. Nous prévoyons pour l'été de faire venir la ferme de Tiligolo et ses animaux dans le jardin

Projets 2023


Outre l'extension de l'agrément à 25 berceaux avec l'ouverture du premier étage aux moyens-grands et la poursuite du recrutement de personnel, nous souhaitons mettre en œuvre :

- Un projet livres : cela nécessite l'achat de livres. Comme le dit M. Bonnafé « le livre, c'est bon pour les bébés ». Quel que soit l'âge, il participe à la construction de soi et à la découverte du monde.
- Des réunions de parents autour de thèmes : comme par exemple « la motricité de l'enfant » selon l'approche d'E. Pikler...

Conclusion

L'ouverture d'une crèche est toujours une aventure humaine : construction d'une équipe autour d'un projet lui aussi à élaborer petit à petit mais toujours centré sur l'enfant en lien avec ses parents. Cette construction parfois laborieuse nécessite engagement et ténacité.

Copes



26, BOULEVARD BRUNE - 75014 PARIS
01 40 44 12 27 - COURRIEL : FORMATION@COPES.FR
DIRECTRICE : EMMANUELLE SUCHAUD
ADJOINTE A LA DIRECTION : SOPHIE-ANNE RÉQUILLART



Organisme de formation

Créé en 1971, le Centre d'Ouverture Psychologique et Social est un organisme de formation continue qui s'adresse aux professionnels concernés par les aspects psycho-sociaux de la psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

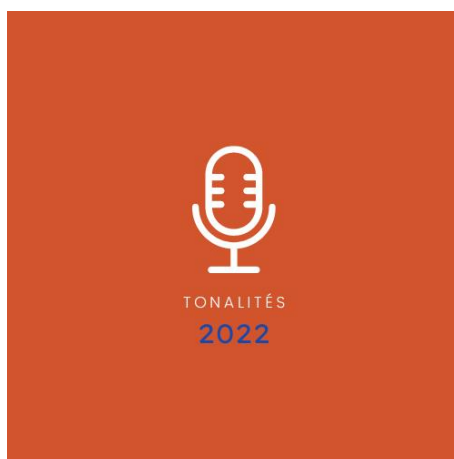


Editorial

Si 2022 continue de s'inscrire dans la dynamique féconde et positive initiée en 2021, tant dans ses aspects internes (organisation du travail, qualité, attention renforcée aux besoins et attentes des professionnels, des institutions, des formateurs) qu'externes (communication, ciblage, propositions thématiques, veille administrative et clinique...), c'est au prix d'une (sur)charge de travail non négligeable, où rien n'est jamais acquis, où tout est toujours à construire et requestionner.

Les résultats chiffrés et surtout humains viennent cependant gratifier ces efforts parfois éprouvants et permettent d'entretenir un certain optimisme et surtout le plaisir (et la chance) de faire partie de cet équipage porté par le bateau Copes...

2022 aura vu l'avènement de certains projets imaginés en 2021, d'autres déjà au travail écloront en 2023, la troisième génération du Copes est lancée, qui file sans jamais perdre de vue son identité et l'intérêt pour son cœur de métier : la formation !



Bilan de l'activité 2022

Evolution

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Stagiaires	Produits de l'activité <i>inter</i>
Formations 2018	41/50	82 %	237	443	421 557,75
Conférences	6/6	100 %	6	305	4 870
Partenariats	11/20	55 %	29	246	27 235
Total 2018	69	73,91 %	272	994	453 663
Formations 2019	47/63	74,6 %	251	474	417 637
Conférences	5 /6	83,3 %	5	170	2 680
Partenariats	11/20	55 %	-	-	41 060
Total 2019	89	70,9 %	-	-	461 377
Formations 2020	31/59	52,54 %	129	235	215 956
Partenariats	9/13	69,23 %	33	69	19 503
Total 2020	72	55,55 %	-	-	235 459
Formations 2021	57/74	77 %	277	500	382 775
Partenariats	7/13	53,84 %	39	79	41 179
Conférence	1/1	100 %	1	117	6680
Total 2021	65/87	74,71 %	-	-	423 954
Formations 2022	44/63	70 %	250	495	433 826
Partenariats	13/17	76 %	49	166	45 913
Total 2022	57/80	71,25 %	-	-	479 739

L'activité *inter* reprend du souffle en 2022

La pandémie 2020 et 2021 et son impact sur l'activité et surtout l'accueil imprègnent encore les pratiques : pics du virus, annulation de dernière minute ou organisation de temps de formation en distanciel... l'inattendu reste un possible permanent.

Les conditions de travail au sein des institutions (manque de professionnels, épuisement des professionnels et des familles, situations préoccupantes des enfants ou ados accueillis dont la santé psychique se dégrade, etc.) ne se sont toujours pas améliorées et entravent parfois les projets de formation. Malgré cela, l'activité *inter* a sollicité de l'intérêt et les résultats globaux s'améliorent.

En 2022, **80 formations ont été proposées** dans le cadre de l'inter (au sein du Copes), contre 87 en 2021 et 72 en 2020). Parmi elles, **17** sont proposées dans le cadre d'un **partenariat** avec une autre association.

Pour les formations du Copes, **70 % des formations sont réalisées pour un nombre moyen de stagiaires par action de 11,25** (hausse conséquente par rapport au nombre moyen de stagiaires par formation en 2021 de 6,7). Les groupes se sont étoffés, quelques formations ont été maintenues malgré un nombre minimum de stagiaires (6-7) mais ils ont été dans la majorité plus grands que les années précédentes, signant là un besoin réel des professionnels à (re)trouver des espaces de formation et de réflexion sur leurs pratiques.

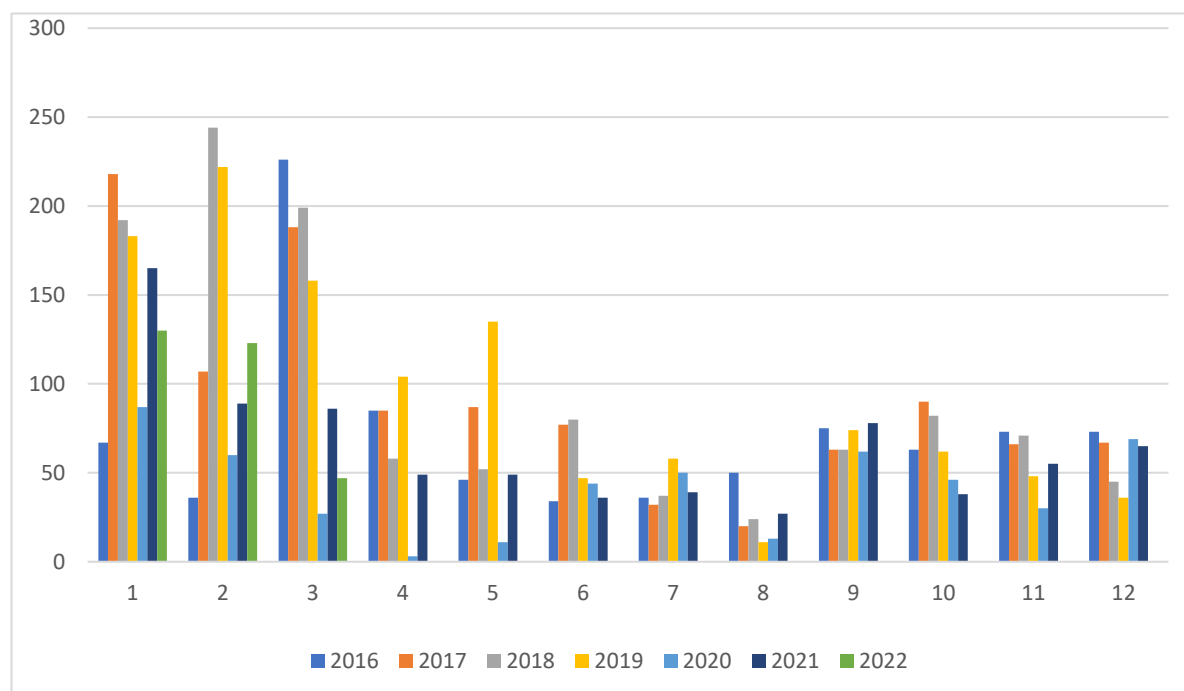
Le taux d'annulation de 30 % (23 % en 2021) est étonnamment élevé.

Le chiffre d'affaires, pour les formations réalisées **par le Copes seul est de 433 826 € (hausse de 13 %)**.

Le chiffre d'affaires moyen est de 9 859 € par action pour 5 999 € par action en 2021 (petits groupes) et 8 885 € par action en 2019 (non significatif en 2020). Ceci confirme l'évolution de la taille des groupes.

Le nombre de formations en partenariat *inter* (dans les locaux du Copes) **est de 17**. Le suivi des inscriptions et des facturations à ces formations en partenariat a été géré par le Copes pour 15 d'entre elles (Cippa, ABSM, Babel). Concernant les 2 autres (Ifab et Irema), c'est le partenaire qui a effectué les suivis administratifs. **Le chiffre d'affaires du partenariat *inter* est de 45 913 €** et correspond à la part du chiffre d'affaires revenant au Copes dans le cadre contractuel entre les deux partenaires. Le partenariat avec Babel formation en cette deuxième année de création du département transculturel représente 12 946 € soit 28 % du chiffre d'affaires « partenariat ».

Illustration des inscriptions mensuelles entre 2016 et 2022



Ce graphique prend en compte toutes les inscriptions. L'attention se porte sur le premier semestre de l'année, période où les inscriptions dans le cadre de la formation continue (plans de développement des compétences) se concrétisent auprès de l'organisme de formation.

Les partenariats

Les partenariats entre des structures de recherche, de formation et de soins et le Copes continuent de se poursuivre, tant leur raison d'être sont évidentes : espaces de pensée partagée, rencontres... préservant le Copes et ses partenaires d'un enfermement stérile et improductif.

Les partenariats existent aussi bien en *inter* qu'en *intra*. Les formations sont coréalisées entre les partenaires et le Copes.

Chaque situation de partenariat est unique : programme coconstruit ou apporté par une partie, gestion administrative partagée ou prise en charge par l'un des deux partenaires, communication ciblée ou étendue... chaque partenariat est pensé, conçu et organisé selon les attentes de chaque partie. Le Copes a pour seule véritable exigence que les contenus cliniques, scientifiques et pédagogiques soient ouverts, récents et non dogmatiques. Il s'agit de proposer des actions en commun qui s'inscrivent prioritairement dans la recherche et le soin et dans le refus du dogmatisme.

Cinq « partenaires » en 2022 ont travaillé avec le Copes, dans la continuité de 2021 :

Les deux associations issues des travaux d'André Bullinger, l'**ABSM** et l'**Ifab** proposant chacune une formation.

La Cippa, pour des formations (4) sur l'accompagnement d'enfants et d'adolescents « TSA » en partenariat avec le Copes

L'Irema, dans le cadre d'une formation alliant les questions d'addiction de parentalité et de périnatalité.

Et enfin **Babel formation**, dans le cadre d'un partenariat ancien de 5 ans qui a débouché en 2021 sur la création d'un **département transculturel** comprenant les actions *inter* (au nombre de 9 dont 4 figuraient déjà au catalogue du Copes) et les actions *intra* sur toutes les questions liées aux problématiques de migration et de transculturalité.

L'activité *intra*

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Produits de l'activité <i>intra</i>
2016	133/217	61,29 %	372	520 413
2017	127/235	54,04 %	339	472 731
2018	143/256	55,85 %	395	550 207
Dont partenariats	1/1	100 %	8	10 400
2019	148/297	49,8 %	385	521 805
2020	109/249	43,77 %	221	389 493
2021	137/277	49,4 %	447	539 454
Dont partenariats	33/47	70 %	-	47 116
2022	171/301	56,8 %	488	554 333
Dont partenariats	17/36	47,2 %	40	42 275

Nombre de dossiers ouverts en 2012 : **177**

Nombre de dossiers ouverts en 2013 : **190**

Nombre de dossiers ouverts en 2014 : **190**

Nombre de dossiers ouverts en 2015 : **224**

Nombre de dossiers ouverts en 2016 : **217**

Nombre de dossiers ouverts en 2017 : **235**

Nombre de dossiers ouverts en 2018 : **256**

Nombre de dossiers ouverts en 2019 : **297**

Nombre de dossiers ouverts en 2020 : **249**

Nombre de dossiers ouverts en 2021 : **277**

Nombre de dossiers ouverts en 2022 : 301

Une fois de plus, le nombre de dossiers ouverts en *intra* ne cesse d'augmenter. Ce qui pose chaque année la question des limites du Copes.

Le taux de réalisation s'améliore et **dépasse un dossier sur deux** soit 56,8 % (en moyenne 17 formations débutant chaque mois). Il est légèrement supérieur (58 %) si on retire du compte les dossiers *intra* Babel dont plus de la moitié ne se sont pas réalisés.

Nous rappelons ici l'exigence pédagogique et administrative de l'*intra* en une organisation des tâches « en cascade » : travail pédagogique avec les formateurs (impliqués dès l'envoi d'une proposition pédagogique et commerciale), préparation des déplacements (logistique) et du dossier formateurs (paquetage) voire des documents contractuels (appels d'offre), programme détaillé (nouveau document mis en place en 2022), suivi de la formation, bilan et facturation,... Par souci de répondre au plus juste des demandes et des besoins cliniques et institutionnelles, et surtout pour ne « vendre » des programmes généralistes et enfin pour répondre aux exigences Qualiopi en termes de suivi (amont et aval), un certain nombre de procédures ont été remaniées en *intra* : questionnaires en amont, bilans, traces des bilans et exploitations des données, veille. Ces nouvelles activités augmentent considérablement la tâche de toute l'équipe mais rendent plus riche le travail des chargées de missions qui entrent plus profondément dans les enjeux cliniques et pédagogiques de leur mission.

Le chiffre d'affaires de 554 333 € soit une hausse de 2,7 % par rapport à 2021.

Ce chiffre d'affaires comprend le chiffre d'affaires des **formations *intra* du département transculturel**. Il est de **42 275 euros** et correspond à la **moitié** de ce qui est facturé aux institutions puisque pour une formation, les recettes sont partagées à part égale entre Babel formation et le Copes (chiffre d'affaires réel des formations *intra* Babel : 84 550 €).

Le nombre de jours par formation a légèrement baissé en *intra* ce qui explique une faible hausse du chiffre d'affaires malgré un nombre de dossiers *intra*, **il est de 2,8 jours par formation** (3,22 jours en 2021, 2,6 jours en 2019). Depuis des années, le monde de la formation professionnelle continue est traversé par une représentation, comme dans beaucoup d'autres domaines, amenant à penser qu'on peut faire « plus vite » dans un souci d'efficacité. Cette tendance s'appuie sur les réalités budgétaires (les budgets formations s'amenuisent) et sur les réalités dans les pratiques (le manque de personnel, la surcharge de l'activité dans les institutions) que le Copes doit accueillir. Toutefois, nous avons toujours déploré cette tendance, considérée maintenant comme acquise. Des projets jadis proposés sur 4 ou 6 jours sont réalisés depuis quelques années en 2 jours, parfois une seule journée !

Ces conclusions sur l'activité *intra* viennent encore et toujours conforter le Copes dans son cœur de métier : tenir bon sur ce secteur afin de proposer aux professionnels de l'enfance et de la famille du champ psycho-médicosocial des **contenus théorico-cliniques et des espaces de pensées de qualité adaptés à leurs besoins**.

Evolution du chiffre d'affaires global

	2018	2019	2020	2021	2022	Progression
Conférences	4 870	2 680	-	6680	0	-
Stages	4 218	417657	215 956	382 775	433 826	+ 13 %
Partenariats	27 235	41 060	19 503	41 179	45 913	+ 11%
Total <i>inter</i>	453 663	461 397	235 459	430 634	479 739	+ 11 %
Formations <i>intra</i>	539 807	521 805	389 493	492 338	512 058	+ 4 %
Partenariats	10 400	-	-	47 116	42 275	-10 %
Total <i>intra</i>	550 207	521 805	389 493	539 454	554 333	+3 %
Total	1 003 870	983 202	624 952	970 088	1 034 072	+7 %

Pour la première année depuis très longtemps, le Copes voit **le chiffre d'affaires *inter* nettement progresser (+11 %)** alors que **le chiffre d'affaires *intra* est quasi stable (+ 3 %)**.

La progression optimiste des inscriptions *inter* doit être confirmée en 2023 mais pourrait illustrer un tournant dans le repérage de la qualité des formations sur le catalogue et dans le ciblage des prescripteurs potentiels, axes de travail foncièrement développés au Copes depuis 2 ans.

Le chiffre d'affaires *intra* est conséquent, à notre sens, de l'« après-covid » :
2022 a été l'année de reprise de l'activité quasi normale de formation (dans des contextes, nous l'avons déjà mentionné, difficiles au sein des institutions). Les demandes sont arrivées nombreuses (cf ouverture des dossiers) mais n'ont pas pu toutes trouver réalisation dans l'année escomptée (2022), soit par la mise en attente de la part des institutions soit par l'indisponibilité croissante des formateurs (eux-mêmes très mobilisés dans leurs pratiques professionnelles et dans leurs activités de formation). Nombre de projets 2022 ont été renommés en 2023 qui s'est annoncée très vite comme une année très chargée en demandes de formations *intra*.

Temps forts 2022

E la nave va...

2022 a vu enfin s'éloigner la crise sanitaire avec son lot de confinements, formateurs, stagiaires ou membres de l'équipe confinés obligeant distanciels et reports de formation. De cet épisode douloureux et perturbateur, le Copes peut tirer un enseignement précieux : il sait s'adapter, faire preuve d'agilité et de réactivité malgré son grand âge. Des qualités désormais indispensables dans un monde qui ne cesse de se gripper : transports dégradés, grèves. Elles participent de la même façon à répondre à une demande de formation elle aussi bouleversée - temps de formation et budgets réduits, demandes *intra* exponentielles, paysages de *l'inter* incertains - tout en ne lâchant rien des valeurs qui font le Copes. Nous en sommes donc là : forts d'un passé fondateur qui n'a rien perdu de sa force, confrontés à un présent aux conditions parfois difficiles, mais tenant la barre avec souplesse et fermeté qui nous permet d'affronter les vagues. Pour compléter cette métaphore marine, il est primordial de préciser que le bateau Copes ne pourrait avancer sans vents favorables. 2022 confirme que l'équipe du Copes gonfle ses voiles sans faiblir grâce à son engagement, son enthousiasme, sa curiosité et son professionnalisme, tenant ainsi solidement le nouveau cap initié en 2021 avec le renouvellement de 80 % de ses membres.

Tous sur le pont...

L'équipe

Si 2021 a été celle de l'installation de la nouvelle direction issue de l'équipage existant et du renouvellement quasi complet de l'équipe, 2022 est celle de l'arrivée d'une troisième chargée de mission. Ce recrutement lié à une hausse de l'activité depuis des années, devait pouvoir répondre à la demande de formation *intra* qui ne cesse de croître, aux obligations qualité qui surchargent. Mais il a aussi été vivement souhaité pour redonner toute sa place et sa vigueur à un temps de pensée indispensable à la fonction (travail de veille, d'échanges, de recherche et d'analyse) qui permette d'identifier les besoins et attentes des publics du Copes, de prendre le temps de la réflexion et de répondre à de nouveaux enjeux. Une dimension essentielle à la pensée vivante et singulière qui fait la richesse du Copes et qui en arrivait à être menacée par la surcharge de travail. Bérangère Noir, psychologue clinicienne, riche d'une longue expérience clinique auprès d'adolescents en hôpital de jour a donc rejoint l'équipe au mois de janvier. Si son arrivée est venue mettre fin à la « tradition » du binôme qui pour des raisons structurelles caractérise le Copes depuis de longues années, (binôme de direction, d'assistantes, de chargés de mission), s'il a fallu pousser un peu les murs pour installer un nouveau bureau, sa finesse de compréhension, la pertinence de ses analyses, une capacité à s'appuyer sur une expérience solide sans omettre son humour ont renforcé et enrichi le duo des chargées de mission (déjà constitué par Olga Perelman et Lauriane Allard) pour en faire une triade solidaire, complémentaire et créative, où la pensée circule, se complète et se répond malgré une charge de travail qui reste cependant toujours menaçante.

Les formateurs

Le Copes continue de repérer et recruter toujours plus de formateurs. Pour répondre bien sûr à une demande *intra* exponentielle mais dans le souci aussi de nouvelles rencontres qui viennent enrichir la pensée, multiplier les points de vue, apporter de nouvelles thématiques. Le Copes doit veiller à alimenter une force vive qui vienne rejoindre et compléter le vivier solide de formateurs fidèles intervenant depuis longtemps.

Mises en place fin 2021, le Copes a continué de proposer aux formateurs des après-midi de rencontres et d'échanges autour de sujet divers. Nées de l'obligation de formation des formateurs imposées par Qualiopi, mais reprises à son compte par le Copes, ces formations répondent aux besoins et aux attentes des formateurs et révèlent attendues et extrêmement positives. Elles complètent le travail d'accompagnement des formateurs fait autour des formations en permettant des temps de recul et d'analyse, de parole et de partage devenus indispensables et recherchés dans le contexte de crise et de souffrance traversé par les institutions qui impacte formations et formateurs. Leurs retours enthousiastes témoignent de ce besoin d'expression et de partage.

Afin de ne pas léser les formateurs ne pouvant pas se libérer pour assister à ces après-midi, le Copes filme ces temps d'échanges et met les captations à leur disposition.

Prendre le vent...

Puiser sans compter dans une énergie renouvelable, la pensée

Le Copes affirme cette année encore sa volonté de placer la pensée au cœur de son projet.

Plusieurs sources l'alimentent :

Les retours des formateurs sont précieux : Qu'observent-ils en formation des souffrances et des difficultés des professionnels ? Et pas seulement : dans leur fonction de cliniciens, sur leurs terrains, que nous disent-ils des nouveaux enjeux, fonctionnements, problématiques ?

Nos collègues du Cerep : en 2021, le Copes a initié un parcours lui permettant de rencontrer ses collègues des établissements de soin qui composent le Cerep. Au-delà du plaisir de rencontrer ceux des équipes, il y a le souhait de se représenter plus finement le travail de chacun et de se raconter dans ses pratiques mutuelles. En tant qu'organisme de formation, ces temps d'échanges ont eux aussi contribué à repérer des attentes et des besoins surgis du terrain, et nous ont fourni de nouvelles pistes de réflexion. Ce « Copes tour » a continué en 2022 et se poursuivra en 2023.

Les demandes de formations *intra* apportent elles-aussi des éléments : certaines thématiques surgissent, le temps de formation diminue : que faut-il en comprendre ?

La société s'emballe, se complexifie, les médias, professionnels ou non, en relaient les nouvelles souffrances ou aspirations, on ne peut les ignorer.

Il faut prendre le temps d'analyser et de mettre en perspective tout ce matériau. Etre certain de répondre aux besoins et attentes qui émergent de la place et avec les valeurs du Copes. Il faut alors documenter, chercher des avis experts, confronter les points de vue. Il faut savoir différer, ne pas tomber dans les phénomènes de mode, en extraire le plus juste, agir avec sagesse et prudence. Le Copes a à cœur de préserver toujours plus cet espace. C'est grâce à lui qu'il est en capacité de répondre de façon adaptée aux demandes de formations *intra*. C'est lui qui nourrit une offre de formation inter renouvelée, riche et plurielle.

En soute...

Si le vaisseau Copes peut compter sur une équipe et des formateurs à la manœuvre, il lui faut aussi veiller au bon fonctionnement de tous les rouages qui lui permettent d'avancer.

Qualiopi

Autorisons-nous alors que nous évoquons les soutes de dire que cette année encore le Copes a passé l'audit de contrôle Qualiopi, en novembre 2022.

Si la labélisation obtenue en 2020 et une session de deux jours d'accompagnement en 2021 par le Cabinet Paradoxes étaient venus nous confirmer que le Copes avait compris et intégré « l'esprit Qualiopi », il est apparu avec les retours des premiers confrères audités que le niveau d'exigence s'était considérablement accru. Pour chaque critère il a fallu apporter des preuves de plus en plus précises. Il a donc fallu s'atteler à la production de preuves compilant des centaines de données, à l'envoi de relances compulsif (faisant preuve qu'à défaut de résultats, nous nous obligeons à des moyens), réunir des contrats de maintenance aussi capitaux que celui des photocopieuses... Piloté par Sophie-Anne Réquillart, assistée de Noémie Dussart, ce travail a mobilisé toute l'équipe qui a fait preuve d'une grande solidarité. Et il a payé puisque le Copes ne s'est vu accordé aucune inconformité. Nous ne manquerons pas de reparler de Qualiopi puisque 2023 sera l'année du renouvellement. Dans cette attente, le Copes veille à maintenir et améliorer le niveau atteint, s'inscrivant dans un Plan d'Amélioration Continu toujours actif.

RGPD

Le Copes a continué le travail de mise en conformité RGPD....

L'extranet

La soute n'est pas seulement l'endroit d'un charbon rébarbatif. Elle abrite aussi une machine dotée des dernières technologies, à l'efficacité attendue : l'extranet qui en est maintenant à sa dernière phase de développement par Jean-Luc Théron et qui rentrera en production début 2023. Grâce à lui, de par la création de comptes personnalisés stagiaires, institutions et formateurs, le Copes rationalisera de nombreuses tâches et aura des solutions considérablement moins chronophages et bien plus précises pour répondre aux exigences Qualiopi. Outil sur-mesure, il sera en capacité d'évoluer en intégrant les nouveaux besoins et les nouvelles exigences auxquels le Copes ne manquera pas d'être confronté.

Battre pavillon...

La communication

A l'égal du pavillon flottant à la poupe du navire informant de sa nationalité, la communication se doit de porter l'identité du Copes.

En reprenant en interne dès 2021 la gestion des réseaux sociaux et de Scope, le Copes s'est donné les moyens d'être plus réactif en fonction de ses besoins mais s'est aussi et surtout assuré de pouvoir rendre compte de son identité singulière, de la force de son engagement et de sa pensée.

Au-delà de la communication large constituée par les réseaux sociaux, le Copes a cherché en 2022 à toucher de nouveaux publics de façon plus ciblée en s'appuyant sur des fichiers extérieurs.

Ont été acquis ainsi des fichiers-qui ont été exploités pour l'envoi de la brochure 2023 et d'autres ont été loués et utilisés par l'intermédiaire de plusieurs newsletters d'un magazine de la santé mentale, à destination des « décideurs » pour l'une (directeurs d'établissements, chefs de pôles, cadre de santé) et d'un public spécialisé (professionnels du médicosocial) pour l'autre.

Difficile d'estimer les retombées de telles actions. S'il est impossible de corrélérer envoi de brochure et inscriptions, il est tout aussi difficile de faire ce lien immédiat avec l'envoi de newsletter quand bien même les statistiques d'ouverture sont tout à fait encourageantes. Gageons cependant que si nous ne voyons d'effet à court terme, cela contribue à faire connaître le Copes et peut déclencher des demandes de formation dans le temps, qu'elles soient *inter* et *intra*.

La brochure

La brochure annuelle du Copes, catalogue de formations « historique », est construite et diffusée à 8 000 exemplaires chaque année (10 000 imprimées). Elle est fabriquée de janvier à fin mai de l'année N-1, et distribuée (routage) fin juin avant que les institutions ne ferment pour les congés estivaux. Nous avons souhaité en 2022 lui apporter un peu de modernité dans sa présentation, amorçant ainsi une évolution en termes de création qui témoigne du changement d'équipe et de ses nouvelles aspirations.

La brochure était accompagnée d'un nouveau document, plié (format A4 ouvert) qui reprend l'ensemble des formations en un seul coup d'œil, et permet ainsi de percevoir de suite les champs d'action du Copes... Ce document semble aussi avoir (re)mobilisé un intérêt pour le Copes, il a de plus pour avantage d'être très facile à envoyer et à faire circuler.

Projets 2023

Pour continuer de filer la métaphore initiée dans le rapport d'activité 2022, nous pouvons dire que le Copes souhaite en 2023 poursuivre sa traversée, profitant des vents favorables qui gonflent maintenant sa voile. Une équipe renforcée, engagée et efficace, une place de premier plan redonnée à la pensée, autant d'atouts qui lui permettront de maintenir le cap malgré une météo parfois instable.

Des rendez-vous importants

La vitalité du Copes prend forme : en 2023, la pensée revitalisée du Copes portée par une nouvelle équipe enthousiaste prendra forme avec un séminaire « Réflexion clinique autour des fondamentaux à l'aune des pratiques actuelles ». Cette nouvelle proposition témoigne parfaitement du parcours de pensée du Copes : Problématique repérée dans les retours des formateurs qui identifiaient de plus en plus souvent un manque de connaissances fondamentales, cette question a été mise au travail, nourrie d'échanges, de recherches pour aboutir à une proposition de huit rendez-vous où seront abordés les *Liens Premiers*, *l'Oralité*, *La place dans les Générations*, *La théorie de l'attachement et la psychanalyse*, les *Concepts de psychopathologies et classifications nosologiques*, *Le processus de séparation*, et le *Transculturel et la clinique*.

Issu du même processus d'observation et d'analyse des attentes et besoins de terrain, un nouveau cycle de formation *La protection de l'enfance* aujourd'hui composé de huit rendez-vous sera proposé en *inter*.

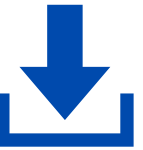
Pour illustrer la prudence et le temps que le Copes s'accorde pour répondre à ce qu'il observe, une seule formation sera proposée autour du genre en 2023, thématique à l'actualité brûlante. Pressé par certains acteurs qui sollicitait le Copes pour un partenariat répondant selon eux à un besoin urgent, le Copes a préféré continuer de recueillir des points de vue divers, continué d'enrichir sa pensée en se documentant et en assistant à des colloques divers et a fait le choix de s'en tenir à la formation « Transidentité et problématiques de genre » qui aborde les changements de paradigmes dans l'accompagnement des adolescents concernés par cette problématique.

Extranet : 2023 sera l'année de la mise en production de l'extranet. Cet outil sur-mesure développé en interne par Jean-Luc Théron depuis deux ans sera lancé par phases successives qui permettront de régler les bugs incontournables tout en ouvrant progressivement toutes les fonctionnalités. Cette mise en production s'accompagnera d'un travail de communication afin d'accompagner tous les utilisateurs (stagiaires, institutions et formateurs) dans leur prise en main de l'outil.

Qualité : 2023 sera l'année du renouvellement de la labélisation Qualiopi. Fort d'un audit de contrôle obtenu sans inconformité et d'un travail de vigilance permanent (PAC), le Copes sait néanmoins qu'il devra faire face à une surcharge de travail non négligeable à l'approche de l'audit.



CSE



Comité social et
économique

Rapport annuel d'activité et de gestion 2022 du comité social et économique du CEREP-PHYMENTIN

Le présent rapport est établi en application de l'article L2315-69 alinéa 1 du code du travail : « *Le comité social et économique établit, selon des modalités prévues par son règlement intérieur, un rapport présentant des informations qualitatives sur ses activités et sur sa gestion financière, de nature à éclairer l'analyse des comptes par les membres élus du comité et les salariés de l'entreprise* ».

Fonctionnement : organisation interne du CSE

Délégation du personnel

Le collège « ouvriers, employés, agents de maîtrise et assimilés », comprend à la fin de l'année 2022 deux titulaires suite au départ de l'un de ses membres en mars 2022 et le collège « cadre », deux titulaires. La délégation du personnel au 1^{er} janvier 2023 est composée donc de 4 délégués titulaires et d'aucun suppléant.

Ainsi le nombre réduit de la délégation crée une surcharge de travail importante pour les délégués restants, trois d'entre eux ont assuré à tour de rôle les missions de secrétaire, de plus la trésorière gère les œuvres sociales de plusieurs structures dépourvues de représentants de proximité depuis le début de son mandat.

Représentants de proximité (RP)

En application de l'article 10 de l'accord du 22/05/2018 relatif à la mise en place du CSE, l'association compte au 1^{er} janvier 2023 sept représentants de proximité dont deux à l'hôpital de jour du Parc Montsouris, deux au CMPP Saint-Michel, deux au CMPP Denise Weill et un à l'hôpital de jour André Boulloche.

Rencontre de la délégation du personnel avec les représentants de proximité

Cette rencontre a eu lieu en deux temps. D'abord les délégués du CSE ont présenté leurs missions et leur rôle au sein de l'association et dans un deuxième temps les représentants de proximité ont participé à la réunion plénière en présence du président du CSE.

Droit d'information du CSE

Formation professionnelle

- Information sur les modalités du déroulement du dispositif PRO-A au sein de l'association.
- Réécriture des projets d'établissements, modalités et échéancier, ainsi que nécessité d'associer les équipes dans ce travail.
- Suivi des entretiens de l'évolution professionnelle des salariés : une fiche bilan sera mise en place afin de faire le point sur les six dernières années permettant de vérifier le respect des obligations législatives.
- Point d'information sur la certification V2020, la visite des experts s'est déroulée en février 2023, avec un nouveau référentiel et une méthodologie qui tend à impliquer les professionnels et les familles davantage. Un retour a été fait au CSE qui a pu poser un certain nombre de questions.

- Information sur les fiches de missions des agents de service des différents établissements et les moyens mis à disposition.
 - Information sur l'évolution du projet de la crèche du Cerep-Phymentin : locaux, budget de fonctionnement annuel et recrutement de l'équipe.
 - Suivi régulier du déménagement du COFI-CMP et de l'évolution de leur projet d'établissement.
- Lors d'une visite des délégués du CSE, l'équipe s'est interrogée avec inquiétude sur la pérennité et les conditions de leur activité.
- Information sur la situation de l'USIS suite au départ du médecin directeur puis de la directrice institutionnelle et des travaux prévus.
 - Information sur la fusion avec le CMPP de Courbevoie.
 - Information sur l'avancement du Projet de l'Accord de l'Aménagement du Temps de Travail, discussion sur les transformations dans l'organisation au sein des établissements et ses répercussions sur la qualité du travail des salariés et information et précisions l'élaboration des fiches auto-déclaratives des salariés.
 - Information concernant le mouvement du personnel et analyse des départs.
 - Information sur le télétravail des salariés avec proposition d'avenant.
 - Information sur le nombre des accidents de travail avec ou sans arrêt de travail.
 - Information du calendrier des élections du CSE pour l'année 2023.
 - Information sur le remplacement des salariés pendant leur formation.
 - Information sur la formation des stagiaires. Ceux-ci peuvent bénéficier d'une formation de leur choix au COPES sur l'année civile.
 - Arrivée de la directrice générale adjointe du Cerep-Phymentin.

Droit de consultation du CSE

- **Transferts thérapeutiques (ST)**
Le CSE a été consulté à chaque projet de ST dans les établissements ;
- **Plan global annuel des formations 2023**
Le CSE a effectué un suivi de l'exécution du plan de formation de l'année 2023.
- **Campagne budgétaire 2021**
Les documents concernant la campagne budgétaire de 2021 et ceux de la campagne prévisionnelle 2022 seront communiqués au CSE en 2022.

Exécution des budgets du CSE

La masse salariale passe de 4 665 278 € en 2021 à 5 096 950 € en 2022.

Le montant de la subvention versée au Comité Social et Économique est donc de :
69 979 € en 2021 à 76 454 € en 2022.

Fonctionnement en euros		
Produits en euros		
Solde bancaire au 31 décembre 2021		22 673,36
Solde bancaire au 31 décembre 2022		26 849,19
Cotisation employeur 2022		9 331
Charges en euros		
Frais de comptabilité	Honoraires Open Conseil 2022	2 304
	ORSEU Mycse	1 980
	Formation	
Frais divers de gestion	Transport chèques vacances, repas, fournitures	28,30
Frais postaux	Affranchissements	0
Total des dépenses liées au fonctionnement		4 284

Deux virements ont été effectués sur le compte fonctionnement par le siège, un, en janvier 2022 pour un montant de 7 465 € et l'autre en juin 2022 de 1 866 €. Le solde bancaire du compte fonctionnement au 31.12.2022 s'élève à 26 849,19 €.

Activités sociales et culturelles en euros		
Produits		
Solde bancaire au 31 décembre 2021		7 954,37
Solde bancaire au 31 décembre 2022		16 371,52
Subvention 2022		60 648

Deux virements du siège ont été effectués en janvier 2022 de 48 518 € et en juin 2022 de 7 465 €.

Les montants n'ont qu'une valeur indicative. Les comptes définitifs étant réalisés par notre prestataire OPEN CONSEIL, selon les normes comptables en vigueur.

Le solde bancaire du 31.12.2022 est de 16 371 € et ne tient pas compte des chèques émis en 2022 et non débités au 31 décembre 2022.

Les activités sociales et culturelles sont calculées en fonction de catégories qui restent inchangées en 2021 :

Catégories	Salaires
Cat. 1	Salaire min. 2 500 €
Cat. 2	De 2 501 à 3 600 €
Cat. 3	De 3 601 à 5 000 €
Cat. 4	De 5 001 à 10 000 €
Cat. 5	Moins de 46 h par mois
Cat. 6	Moins de 10 mois d'ancienneté

Charges 2021 en euros	HJP	HJM	CMPP Denise Weill	IME	Siège	COPES	COFI	EPI	USIS	CMPP Saint-Michel	Total
Cafétéria											
Dépenses	802,13	1 556,34	1 020,68	606,94	450,00	168,52	263,58	879,94	801,88	892	6992,01
Prévisionnel en début d'année	1 750	1 500	1 100	1 150	350	350	300	950	1 050	900	9 400
Sport/loisirs											
Cinéma											Total de la commande (frais de gestion et TVA incluse)
Commande ciné Janvier 2023 pour sport/culture 2022	0	258,60	324,70	0	0	244,20	0	316,50	196,05	0	1 423,67
Commande ciné Avril 2023 pour sport/culture 2022	-	-	-	-	237,40	-	-	-	-	-	259,15
Remboursement	0	0	8,40	0	0	0	0	0	0	0	8,40
Total par structure	0	258,60	316,30	0	0	244,20	0	316,50	196,05	0	1331,65
Activités	1 035	616	373,82	1 473,72	180	230	230	630	540	470	5778,54
Total des dépenses	1 035	874,60	690,12	1 473,72	417,40	474,20	230	946,50	736,05	470	7347,59

Pour l'œuvre sociale sport/culture et suite à l'ouverture de la crèche en fin d'année, nous avons décidé de leur remettre en chèques cadeaux pour un montant total de 220 euros (20 euros par personne de catégorie 6, c'est-à-dire moins de 10 mois d'ancienneté).

Nous avons laissé le budget cafétéria à 50 euros. Le prévisionnel est calculé sur l'année précédente (décembre) : nombre de salarié stagiaires multiplié par 50. Le budget total est de : **9 400 euros**.

Les salariés de catégorie 6 bénéficient de la participation à toutes les activités sociales et culturelles.

Barème en vigueur en 2021 en euros						
Participation du CSE	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.4	Cat.5	Cat.6
Cafétéria	50 euros/salarié-stagiaire/an					
Vacances	160	130	90	40	50	40
Enfance	50	40	30	10	10	10
Sport & culture	100	80	50	20	30	20
Noël	150	120	80	30	40	30

Les chèques-vacances 2022

Comme les années précédentes, les salariés ont bénéficié de Chèques-Vacances ANCV avec une participation supplémentaire pour les enfants des salariés. Les stagiaires et leurs enfants ont aussi bénéficié des Chèques-Vacances. La trésorière ayant été en arrêt maladie, les détails par structure ne peuvent être précisés.

Cette année-là la commande ANCV était d'un montant total de de **23 878** Euros dont 236 euros de frais de commission.

Les chèques cadeaux 2022 en euros

Naissances /adoptions											3	210
Mariages/Pacs											2	140
Retraites											2	240
Total											6	590
Noël	HJM	HJP	CMPP Denise Weill	EPI	USIS	IME	COFI CMP	Copes	Siège	CMPP Saint-Michel	Crèche	
Salariés	2 310	2 860	1 770	1 640	1 320	2 190	420	910	690	1 240	0	
Stagiaires	120	180	90	90	210	90	30	0	30	90	0	
Total par structure	2 430	3 040	1 860	1 730	1 530	2 280	450	910	720	1 330	330	16 610
Frais de livraison												14,40
Total des événements et de Noël												17 214,40

Le CSE a effectué 1 commande de chèques cadeaux Kadéos (EDENRED) au cours de l'année 2022 pour différents événements : mariages/Pacs, naissances/adoption, retraites et chèques cadeaux de Noël pour un montant total de **17 214,40 €**. Un surplus de 220 euros de chèques Kadéos 2021 a permis de remettre pour l'OE sport/culture des chèques cadeaux. Pour la commande, des frais de port de 14,40 euros ont été retenus.

Le total des chèques cadeaux 2022 est de : **17 214,40 €**.

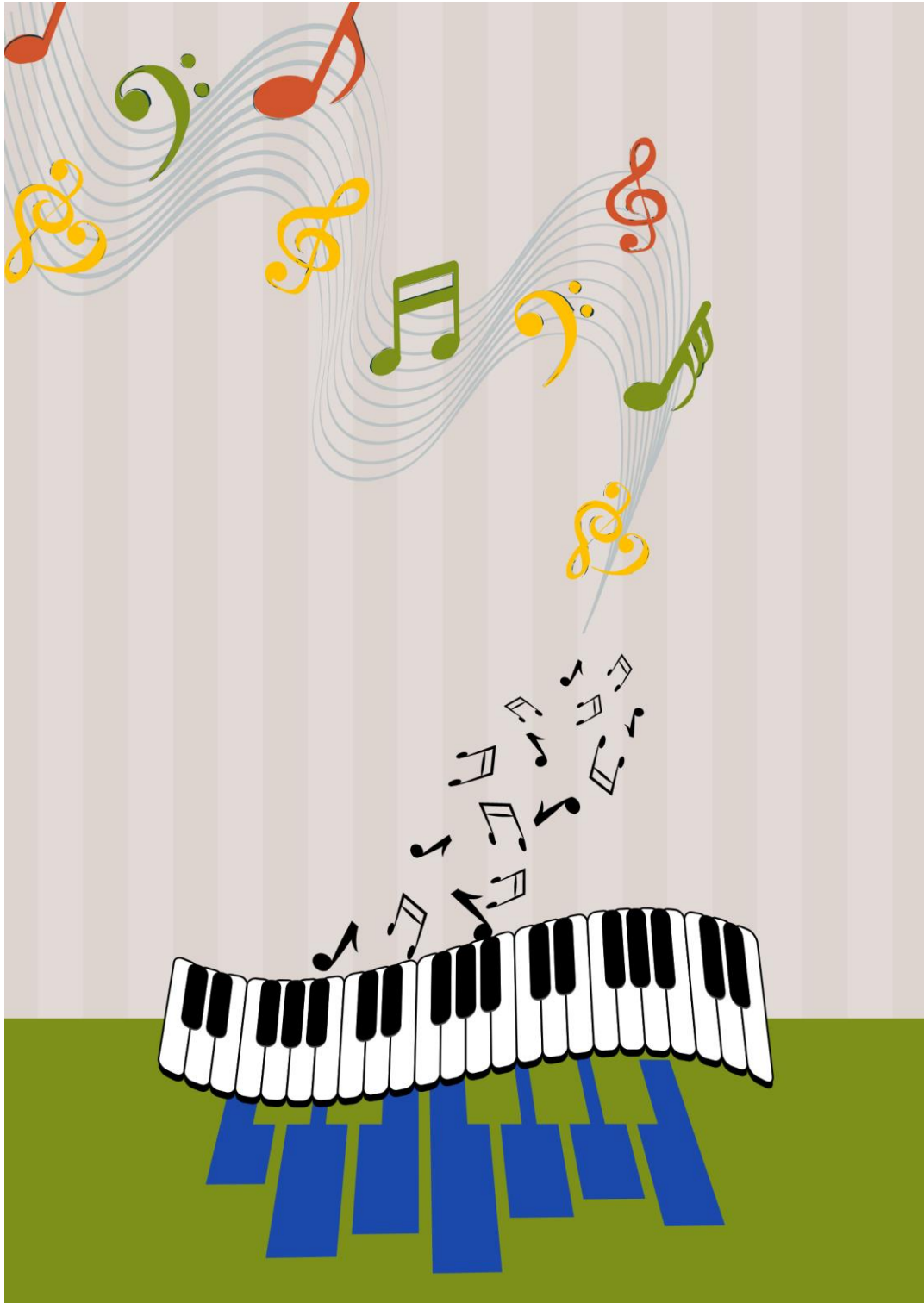
Caisse de secours

Pas de demande de caisse de secours cette année.

Frais bancaires 2022

Les frais bancaires 2022 s'élèvent à un montant total de 458,48 € (frais trimestriels de tenue de compte, relevés compte pro, cotisations carte Business, commissions, souscription carte sésame et autres frais).

Rapport d'activité soumis au CSE le 23 mai 2023.



Bilan de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2022

Le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail fait partie des compétences du Comité Social et Economique (CSE).

Les attributions du CSE dans ce champ sont :

- Procède à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés.
- Contribue notamment à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle, et au maintien de l'égalité femme-homme.
- Peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Le CSE procède, à intervalles réguliers, à des inspections en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail. Il réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- Le CSE se saisit de toute question relative à l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail et d'une manière générale la santé au travail des salariés. Il est force de proposition.
- Le CSE formule et examine à la demande de l'employeur, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés, leurs conditions de vie dans l'entreprise ainsi que les conditions dans lesquelles ils bénéficient de garanties collectives complémentaires.

Principaux indicateurs

Ces données sont fournies pour l'année concernée (2021) et les trois années précédentes.

Accidents du travail	2019	2020	2021	2022
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	9	4	1	1
Nombre d'accidents de trajet	5	2	3	3
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite aux accidents du travail	656 (dont 3 arrêts de 627 jours)	522 (dont 1 arrêt de 365 jours)	45	15
Nombre d'accidents mortels (total), dont :	0	0	0	0
- nombre d'accidents de trajet	0	0	0	0
- nombre d'accidents du travail	0	0	0	0
- nombre d'accidents de déplacement	0	0	0	0

Maladies professionnelles ou à caractère professionnel	2019	2020	2021	2022
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année	0	0	0	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel	0	0	0	0

Taux de la cotisation « accidents du travail - maladies professionnelles » versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent	2019	2020	2021	2022
CMPP Denise Weill	1,14	1,08	1,08	1,07
CMPP Saint-Michel	2,30	1,50	1,08	1,07
Hôpital de jour du Parc Montsouris	2,67	1,87	1,21	1,08
Hôpital de jour Bouloche	1,34	1,26	1,31	1,20
IME	1,22	1,28	2,28	3,28
Siège	0,94	0,94	1,14	1,07
Hôpitaux de jour EPI et USIS	1,15	1,10	1,29	1,46
COFI-CMP	1,14	1,08	1,08	1,07
COPEs	1,30	1,30	1,30	1,26

N.B. :

Effectif travaillant en tout ou partie la nuit : 0

Effectif dont la rémunération est liée au rendement : 0

Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) : 0

Faits saillants

Les événements significatifs survenus dans le domaine de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés durant l'année écoulée :

Sur le plan sanitaire, la Covid-19

De nouveau, les membres du CSE/CSST ont été associés tout au long de cette année sur les questions liées à cette crise sanitaire qui perdure encore sur 2022. Un suivi hebdomadaire a été mis en place en début d'année pour suivre l'évolution des absences dues aux isolements et pour prévoir la répercussion sur l'activité des établissements.

Des groupes thérapeutiques sont amenés à ne pas avoir lieu, le taux d'encadrement ne permettant pas les conditions de prise en charge. Des groupes ont été fermés à l'Hôpital André Bouloche et certaines institutions ont eu recours à du personnel éducatif en intérim lorsque cela était possible.

Certains CMPP ont vu leurs consultations réduites par manque de professionnels pouvant assurer les soins et/ou par l'absentéisme des enfants en consultation.

L'obligation vaccinale pour la troisième dose a fait l'objet de discussion et informations auprès des salariés tout au long de sa mise en place dans tous les établissements. La crise pandémique ayant évolué vers le milieu de l'année, nous avons réadapté les protocoles selon les décisions du gouvernement. Les obligations du passe-sanitaire et du port du masque ont évolué mais le masque reste très fortement recommandé.

Compte tenu de ces règles générales, mais également de la nature et des formes de nos activités au sein des établissements auprès des enfants et des adolescents, des moyens adaptés aux publics, aux différentes prises en charge et aux lieux ont été mis en place dans chacun des établissements.

Cette année encore, nous avons pu compter sur le soutien du Dr Pensado et des équipes d'Efficienc e Santé au Travail pour leur disponibilité et leur accompagnement tout au long de cette année de pandémie.

L'aménagement du temps de travail

La négociation sur l'aménagement du temps de travail a abouti en mars 2022 avec la signature de l'accord d'entreprise. La mise en œuvre de cet accord est prévue au 1^{er} janvier 2023 pour laisser le temps aux établissements de s'approprier cet aménagement du temps de travail et continuer à travailler les plannings avec les équipes. Le CSE a émis un avis favorable. Des réunions dans les établissements ont été organisées pour répondre aux questions des directions et des salariés sur la mise en place, les outils, et les changements.

Conditions de travail concernant la surcharge et la pénibilité des tâches sur les postes d'agents d'entretien et de maîtresses de maison.

Une réflexion est menée autour des conditions de travail de ces postes. L'objectif, étant de favoriser les conditions de travail des agents de service et des maîtresses de maison avec des aménagements. Une des pistes avancées pourrait être de diminuer le temps de travail à partir d'un certain âge, tout en maintenant le salaire. Des temps de travail ont été programmés, la réflexion se poursuivra en 2023 en NAO avec comme finalité la signature d'un accord d'entreprise.

Groupe de travail mis en place à l'hôpital de jour USIS

Avec le départ du médecin directeur, un groupe de travail s'est réuni mensuellement pour discuter des grands axes du projet d'établissement, en cours de réaménagement et plusieurs pistes sont évoquées. Ce groupe de travail qui réunit la direction générale, des administrateurs et des membres de l'équipe, a permis de redéfinir le cadre et les conditions de travail en prenant en considération l'accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail.

Enquête conjointe à l'IME

Une enquête conjointe a été menée sur des faits qui ont eu lieu à l'extérieur de l'établissement et des horaires de travail, mais ont eu un impact dans le travail au sein de l'établissement sur certains professionnels. Une situation qui pourrait s'apparenter à du harcèlement. En conséquence, dès qu'elle a été informée, la direction générale a décidé la mise à pied du professionnel en cause, une enquête conjointe a alors été déclenchée et menée par deux membres élus du CSE et le directeur général. La situation a été reprise durant une séance de supervision avec l'ensemble de l'équipe.

D'autres sujets ont été évoqués

L'ouverture de la crèche CEREP-PHYMENTIN et le projet de fusion avec le CMPP de Courbevoie ont fait l'objet de plusieurs points à l'ordre du jour des différentes réunions pour recueillir l'avis du CSE.

Moyens et actions

a) Les réunions du CSE dédiées, tout ou partie

Le CSE est unique aux onze établissements du CEREP-PHYMENTIN.

Composition

- | | | |
|-------------------------|--|--------------------|
| ▪ Grégory MAGNERON, | Directeur général de l'association/siège | Président CSE |
| ▪ Docteur PENSADO | Médecin du travail | |
| ▪ Catherine HERVE | Infirmière Santé au travail | |
| ▪ Inspection du travail | Responsable unité en fonction du secteur | |
| ▪ Anaïs COUDRIN | Directrice générale adjointe/siège | Invitée permanente |
| ▪ Farida MESSIF | Assistante de direction/siège | Invitée permanente |

Pour la délégation du personnel au CSE

▪ Slimane BOUKERMA	Éducateur technique - HDJ USIS	Secrétaire adjoint CSE
▪ Emeline HERMAN	Secrétaire médicale - HDJ EPI	Trésorière CSE
▪ Sophie MASSOULLIE	Éducatrice spécialisée - HDJ Bouilloche	Trésorière adjointe CSE (départ le 18 mars 2022)
▪ Georges MELIZ	Psychologue - HDJ Montsouris	Membre CSE
▪ Samira ZAHROU	Psychologue - IME	Membre CSE

Nombre de réunions

- Nombre de réunions ordinaires : 2 réunions consacrées entièrement aux questions relatives à la Santé sécurité et Condition de Travail (SSCT) et 9 réunions qui ont été en partie sur ces questions SSCT.
- Nombre de réunions préparatoires : 11
- Nombre de réunions extraordinaires : 0
- Nombre d'enquêtes menées par les membres CSE : 1
- Nombre de consultations du CSE avant une décision d'aménagement important : 0
- Nombre de visites dans le cadre de la révision des documents uniques : 3
- Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure en cas de danger grave et imminent : 0
- Nombre de membres CSE formés au cours de l'année : 0

b) Les moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail

Les groupes d'expression

Un accord d'entreprise relatif aux droits d'expression directe et collective des salariés a été signé en septembre 2015. Les réunions se déroulent dans tous les établissements sur deux périodes : entre le 15 septembre et le 15 octobre, et entre le 15 mars et le 15 avril. Les réunions donnent lieu à un PV (transmis à la direction générale, direction locale, au CSE et aux RP), avec la possibilité de convier la direction générale pour répondre et échanger oralement sur certains sujets. Un avenant à cet accord d'entreprise a été rédigé et proposé, fin 2020, afin d'améliorer les réponses apportées, en lien entre la direction générale et les directions locales. Cet avenant a été effectif début 2021.

Huit réunions ont pu se tenir en 2022.

Le suivi de l'additif au DUERP consacré au COVID-19 et le suivi des actions d'amélioration inscrites au PAPRIACT

Une réflexion a démarré en début d'année 2022 sur la méthodologie du DUERP, son évolution, son suivi. Mais face au nombre réduit en fin d'année des membres du CSE, 4 membres sur 8 encore présents dont deux en longue maladie. Cette réflexion sera reprise en 2023.

Cependant, des visites pour l'élaboration du DUERP ont eu lieu dans certains établissements. Ces visites ont été couplées avec les visites de la campagne budgétaire (investissements). Au cours de ces visites, la présence de la direction locale, la direction générale, la chef comptable, un représentant de la délégation du personnel et un représentant qualité (RAQ).

c) Le suivi des accidents de travail tout au long de l'année

Il a été prévu d'instaurer à chaque réunion de CSE un suivi et une analyse des accidents de travail pour en faire un bilan global au niveau associatif, nous l'avons poursuivi en 2022.

Communication du bilan annuel

Les bilans annuels de la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact) sont soumis pour avis au CSE.

Ces documents sont laissés dans chaque établissement et au siège, à la disposition de l'inspecteur du travail ; du médecin de l'inspection du travail ; du médecin du travail ; et de l'agent des services de prévention de la caisse primaire d'Assurance maladie.

Bilan annuel 2022 approuvé par les membres du CSE en date du 23 mai 2023.



Cerep-Phymentin
Association
reconnue d'utilité publique
depuis 1975

SIÈGE SOCIAL
31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE
75009 PARIS
01 45 23 01 32
SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG
WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG



Diffusion le 12 juin 2023

